

23963 4.13  
GRANDE COLLECTION ALSACIENNE

LE CHANT DE GUERRE  
POUR  
L'ARMÉE DU RHIN  
OU LA  
MARSEILLAISE

*Paroles et Musique de la Marseillaise*

*Son Histoire*

*Contestations à propos de son auteur*

*Imitations et Parodies de ce Chant national français*

PAR

LE ROY DE SAINTE-CROIX



STRASBOURG

HAGEMANN ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

135, Grand'Rue, 135

—  
1880

95  
—  
270

50-

Allice

46738 F8B7



GRANDE  
COLLECTION  
ALSACIENNE

GRANDE  
COLLECTION ALSACIENNE

FONDÉE EN 1880

PAR

*HAGEMANN ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS*

A STRASBOURG





## AVIS DES ÉDITEURS

Nous inaugurons, en cette année de grâce 1880, deux COLLECTIONS ALSACIENNES : une **grande** et une **petite**. Comme nous avons commencé par la **Petite Collection alsacienne**, nous avons, là, exposé nos motifs d'action, les raisons d'être de cette publication nouvelle. Nous y renvoyons les lecteurs curieux de les connaître.

Il ne nous reste donc à parler ici que de la **Grande Collection alsacienne** que nous commençons par le présent ouvrage.

Certains sujets peuvent, à cause même de leur cohésion, de leur attraction ou de leurs rapprochements, être réunis par **groupes sympathiques**, comme on dit aujourd'hui : nous les réservons pour la **Petite Collection alsacienne**. D'autres, au contraire, par leur forme, leur caractère, leur genre, leur **sui generis**, ne peuvent être traités qu'isolément, et ne faire que seuls leur apparition dans le

monde. Nous les réservons pour la **Grande Collection alsacienne**.

Ainsi, pour donner des exemples de la différence qui doit caractériser nos deux collections, nous rappelons que, dès à présent, sous la rubrique de **Petite Collection alsacienne**, vont paraître :

*Les Dames d'Alsace,*  
*L'Alsacien qui rit, boit et chante,*  
*Promenade historico-humoristique dans la ville de*  
*Strasbourg et aux environs,*  
*Les Anniversaires joyeux de l'Alsace,*  
*Visites en Alsace d'Etrangers illustres,*  
*Les Médailles historiques alsaciennes,*

sujets multiples qui sont rangés par catégories, en volumes par groupes sympathiques.

Dans la **Grande Collection alsacienne** nous comprendrons des sujets uniques, isolés par volume, brochure ou plaquette selon le cas, tels que les suivants, qui sont également sur le point de voir le jour :

*La Marseillaise,*  
*Les quatre Rohan en Alsace,*  
*Les Eléments déchaînés en Alsace,*  
*Le terrible Jean de Wert,*  
*Les Ambassadeurs alsaciens,*  
*Les Corporations d'arts et métiers en Alsace, etc.*

La **Petite Collection alsacienne** justifiera son titre par son format in-32.

La **Grande Collection alsacienne** justifie le sien par son format grand in-8°.

MM. les écrivains, historiens, littérateurs et poètes sont donc prévenus : nous leur ouvrons nos bras et nos cœurs.

Mesdames les lectrices et MM. les lecteurs savent eux-mêmes à quoi s'en tenir : nous voulons flatter tous les goûts, rassasier tous les appétits, satisfaire toutes les préférences... : nous savons que

*L'ennui naquit un jour de l'uniformité :*

Aussi voulons-nous être variés, divers, abondants ; et, ce qui est plus difficile, mais non impossible, nous voulons... essayer de réunir à la quantité

## LA QUALITÉ !

L'avenir nous dira si nous nous sommes trompés...

*HAGEMANN et C<sup>ie</sup>,*

Editeurs de la **GRANDE COLLECTION ALSACIENNE**.

Strasbourg, Juillet 1880.



LA MARSEILLAISE

LE CHANT DE GUERRE  
POUR  
L'ARMÉE DU RHIN  
OU LA  
MARSEILLAISE

*Paroles et Musique de la Marseillaise*

*Son Histoire*

*Contestations à propos de son auteur*

*Imitations et Parodies de ce Chant national français*

PAR

LE ROY DE SAINTE-CROIX



STRASBOURG

HAGEMANN ET C<sup>ie</sup>, EDITEURS

135, Grand'Rue, 135

1880

---

TOUS DROITS RÉSERVÉS

---

I.  
LA MARSEILLAISE

---

PAROLES & MUSIQUE

# LA MARSEILLAISE

Paroles et Musique de  
**ROUGET DE LISLE.**

Fieramente.

CHANT.

Allons enfants de la pa - tri - e, Le jour de

PIANO.

gloire est ar - ri - vé; Contre nous de la ty - ran - ni - e, L'é - ten -

- dard san - glant est le - vé. L'é - ten - dard san - glant est le -

- vé. Enten - dez - vous dans les cam - pa - gnes Mu -

-gir ces fé-ro-ces sol-dats?

Ils vien-nent jus-que dans vos

bras E-gor-ger vos fils, vos com-pa-gnes. Aux

REFRAIN.

ar - mes, Ci - toy - ens! for - mez vos batail -

Ped. Ped. Ped. Ped. Ped.

- lons! Mar - chons, mar - chons, qu'un sang im -

Ped. Ped. Ped.

- pur a - lreu - ve nos sil - lons! Aux - lons!

Ped. Ped.



# LA MARSEILLAISE

CHŒUR À QUATRE VOIX D'HOMMES

d'après l'édition originale

ROUGET DE LISLE.

All<sup>o</sup> energico.  
1<sup>re</sup> STROPHE.

1<sup>er</sup> TÉNOR.  
2<sup>d</sup> TÉNOR.  
1<sup>er</sup> BASSE.  
2<sup>d</sup> BASSE.

Allons en\_fants de la pa - tri - e! Le jour de

gloire est ar\_rivé. Con\_tre nous de la ty\_ran\_ni\_e L'éten

- dard sanglant est le\_vé, L'éten\_dard san\_glant est le\_vé. Entendez

BRANDES et C<sup>ie</sup> Editeurs, rue de Richelieu 103. B. et C<sup>ie</sup> 12643.

vous dans les cam\_pa\_gnes Mu\_gir ces fé\_ro\_ces sol\_dats? Ils

REFRAIN.

viennent jusque dans vos bras\_E\_gor\_ger vos fils,vos com\_pa\_gnes. Aux

ar\_mes,ci\_toy\_ens! for\_mez\_vos ba\_tail\_lons: Mar

- chons, mar\_chons, Qu'un sang im\_pur A\_breu\_ve nos sil\_lons!

HAGEMANN ET C<sup>ie</sup>, Editeurs, à Strasbourg. Imp: Buttner-Thierry, Cité Bergère 1.



## PAROLES DE LA MARSEILLAISE

**D**ANS le *Courrier de Strasbourg* du 4 Septembre 1792, on lit l'entrefilet suivant :

« Quoique l'ardeur des François marchant à la défense des frontières n'ait pas besoin d'être excitée, des auteurs patriotes ont cru que rien n'étoit plus propre à entretenir ces dispositions que des chansons guerrières. Parmi plusieurs pièces qui ont été publiées à cet effet, la suivante nous paroît mériter particulièrement d'être connue : »

## LA MARSEILLAISE

Allons enfans de la patrie,  
Le jour de gloire est arrivé,  
Contre nous de la tyrannie  
L'étendart sanglant est levé... *bis.*  
Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusques dans vos bras  
Égorger vos fils, vos compagnes.  
Aux armes, citoyens, formez vos bataillons ;  
Marchons, marchons !  
Qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Que veut cette horde d'esclaves,  
De traîtres, de rois conjurés ?  
Pour qui ces ignobles entraves,  
Ces fers dès long-tems préparés ?  
François, pour nous, ah quel outrage !  
Quel transport il doit exciter !  
C'est nous qu'on ose méditer  
De rendre à l'antique esclavage !

*bis.*

Aux armes, etc.

Quoi, des cohortes étrangères  
Feroient la loi dans nos foyers ?  
Quoi des phalanges mercenaires  
Terrasseroient nos fiers guerriers ?  
Grand Dieu ! par ces mains enchaînées,  
Nos fronts sous le joug se ploieroient,  
De vils despotes deviendroient  
Les maîtres de nos destinées.

*bis.*

Aux armes, etc.

Tremblez, tyrans et vous perfides,  
L'opprobre de tous les partis ;  
Tremblez, vos projets parricides  
Vont enfin recevoir leur prix.  
Tout est soldat pour vous combattre ;  
S'ils tombent, nos jeunes héros,  
La terre en produit de nouveaux,  
Contre vous tout prêts à se battre.

*bis.*

Aux armes, etc.

François, en guerriers magnanimes,  
Portez, ou retenez vos coups ;  
Épargnez ces tristes victimes,  
A regret s'armant contre nous. —

*bis.*

Mais les despotes sanguinaires ;  
Mais les complices de Condé,  
Tous ces tigres, qui sans pitié,  
Déchirent le sein de leur mère.

Aux armes, etc.

Amour sacré de la patrie,  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !  
Liberté, liberté chérie,  
Combats avec tes défenseurs !  
Sous nos drapeaux que la victoire  
Accoure à tes mâles accens ;  
Que tes ennemis expirans  
Voient ton triomphe et notre gloire.

*bis.*

Aux armes, etc.

« Couplet supplémentaire de la *MARSEILLAISE*  
chanté lors de la plantation des premiers arbres de Liberté  
en 1790 » (1793?), et chanté de nouveau à la plantation,  
à Strasbourg, de cinq arbres de la Liberté le 16 Avril  
1848 : »

Arbre chéri deviens le gage  
De notre espoir et de nos vœux.  
Puisses-tu fleurir d'âge en âge,  
Et couvrir nos derniers neveux.  
Que sous ton ombre hospitalière  
Le vieux guerrier trouve un abri,  
Que le pauvre y trouve un ami,  
Que tout François y trouve un frère.  
Aux armes, citoyens, etc.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Sur une Lithographie SIMON, exécutée pour la fête du 16 Avril 1848.

II.

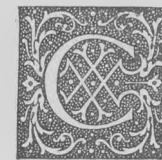
HISTOIRE

DE LA

MARSEILLAISE



## LA MARSEILLAISE



CE chef-d'œuvre de passion et d'enthousiasme, poésie terrible d'indignation et de vengeance, chant de guerre et de victoire, chant de terreur et d'angoisse, chant patriotique par excellence et cri d'horreur à jamais abhorré, accents de haine et de fureur, hymne triomphateur et tout-puissant, éternel sujet de discorde, de désordre, de controverse et de contradiction, balloté par quatre régimes de gouvernement; cet air grandiose et imposant, au son duquel les soldats français ont cueilli tant de lauriers et vaincu tant d'ennemis, a été enfin adopté, par la troisième République, comme le Chant national de la France.

Son histoire est curieuse autant qu'attendrissante et poétique. Laissons-la raconter d'abord par la plume émue du Cygne de Mâcon :

« Il y avait alors (1792) un jeune officier en garnison à Strasbourg. Son nom était Rouget de l'Isle. Il était né à Lons-le-Saulnier, dans ce Jura, pays de rêverie et d'énergie, comme le sont toujours les montagnes. Ce jeune homme aimait la guerre comme soldat, la Révolution

comme penseur; il charmait par les vers et par la musique, les lentes impatiences de la garnison. Recherché pour son double talent de musicien et de poète, il fréquentait familièrement la maison de Dietrich, patriote alsacien, maire de Strasbourg; la femme et les jeunes filles de Dietrich partageaient l'enthousiasme du patriotisme et de la Révolution qui palpait surtout aux frontières, comme les crispations du corps menacé sont plus susceptibles aux extrémités. Elles aimaient le jeune officier, elles inspiraient son cœur, sa poésie, sa musique. Elles exécutaient les premières ses pensées à peine écloses, confidentes des balbutiements de son génie.

« C'était dans l'hiver de 1792, la disette régnait à Strasbourg. La maison de Dietrich était pauvre, la table frugale, mais hospitalière pour Rouget de l'Isle. Le jeune officier s'y asséyait, le soir et le matin, comme un fils ou un frère de la famille. Un jour qu'il n'y avait eu que du pain de munition et quelques tranches de jambon fumé sur la table, Dietrich regarda de l'Isle avec une sérénité triste et lui dit : « L'abondance manque à nos festins; « mais qu'importe, si l'enthousiasme ne manque pas à « nos fêtes civiques et le courage au cœur de nos soldats! « J'ai encore une dernière bouteille de vin dans mon « cellier, qu'on l'apporte, dit-il à une de ses filles, et « buvons-là à la liberté et à la patrie! Strasbourg doit « avoir bientôt une cérémonie patriotique, il faut que de « l'Isle puise dans ces dernières gouttes un de ces hymnes « qui portent dans l'âme du peuple l'ivresse d'où ils ont « jailli! » Les jeunes filles applaudirent, apportèrent le

vin, remplirent le verre de leur vieux père et du jeune officier jusqu'à ce que la liqueur fût épuisée. Il était minuit. La nuit était froide. De l'Isle était rêveur; son cœur était ému. Le froid le saisit; il rentra chancelant dans sa chambre solitaire, chercha lentement l'inspiration, tantôt dans les palpitations de son âme de citoyen, tantôt sur le clavier de son instrument d'artiste, composant tantôt l'air avant les paroles, tantôt les paroles avant l'air, et les associant tellement dans sa pensée, qu'il ne pouvait savoir lui-même lequel, de la note ou du vers, était né le premier et qu'il était impossible de séparer la poésie de la musique et le sentiment de l'expression. Il chantait tout et n'écrivait rien.

« Accablé de cette inspiration sublime, il s'endormit la tête sur son instrument et ne s'éveilla qu'au jour. Les chants de la nuit lui remontèrent avec peine dans la mémoire, comme les impressions d'un rêve. Il les écrivit, les nota, et courut chez Dietrich. Il le trouva dans son jardin, bêchant de ses propres mains les laitues d'hiver. La femme et les filles du vieux patriote n'étaient pas encore levées. Dietrich les éveilla, il appela quelques amis, tous passionnés comme lui pour la musique et capables d'exécuter la composition de de l'Isle. La fille aînée de Dietrich accompagna. Rouget chanta. A la première strophe, les visages pâlirent; à la seconde, les larmes coulèrent; aux dernières, le délire de l'enthousiasme éclata. La femme de Dietrich, ses filles, le père, le jeune officier se jetèrent en pleurant dans les bras les uns des autres. L'hymne de la patrie était trouvé! Hélas! il devait



être aussi l'hymne de la Terreur. L'infortuné Dietrich marcha peu de mois après à l'échafaud, aux sons de ces notes nées à son foyer, du cœur de son ami et de la voix de ses filles !

« Le nouveau chant, exécuté quelques jours après à Strasbourg, vola de ville en ville, sur tous les orchestres populaires. Marseille l'adopta pour être chanté au commencement et à la fin des séances de ses clubs. Les Marseillais le répandirent en France, en le chantant sur leur route. De là lui vint le nom de *Marseillaise*. La vieille mère de de l'Isle, royaliste et religieuse, épouvantée du retentissement de la voix de son fils, lui écrivait : « Qu'est-ce donc que cet hymne révolutionnaire que chante « une horde de brigands qui traverse la France et auquel « on mêle ton nom ? » De l'Isle, lui-même proscrit en qualité de royaliste, l'entendit en frissonnant, retentir comme une menace de mort à ses oreilles, en fuyant dans les sentiers des Hautes-Alpes. « Comment appelle-t-on cet hymne ? » demanda-t-il à son guide ? « *La Marseillaise* », lui répondit le paysan. C'est ainsi qu'il apprit le nom de son propre ouvrage. Il était poursuivi par l'enthousiasme qu'il avait semé derrière lui. Il échappa à peine à la mort. L'arme se retourne contre la main qui l'a forgée. La Révolution en démence ne connaissait plus sa propre voix. »

Cette poétique prose du grand artiste de Mâcon a inspiré la jolie poésie qu'un enfant de l'Alsace a laissé un jour tomber de sa patriotique plume, et qui trouve ici sa place toute naturelle.

## LA CRÉATION DE LA MARSEILLAISE

Poésie de PAUL RISTELHUBER

L'hiver répand son haleine stérile  
 Sur la cité qui réclame du pain.  
 Triste et rêveur, Dietrich dit a de Lisle :  
 « Des mets friands n'ornent pas ce festin,  
 Mais dans ma cave il reste une bouteille  
 Dont le nectar près du Rhin a mûri :  
 Vous puiserez dans sa liqueur vermeille  
 Un hymne ardent pour le peuple chéri. »

Sa jeune femme applaudit à l'idée,  
 Et cherche un vin qui reposa longtemps ;  
 Par les amis la bouteille vidée  
 A peint leurs fronts des couleurs du printemps.  
 Déjà la nuit avance avec mystère ;  
 La tête chaude et le cœur attendri,  
 De Lisle part, murmurant : Il faut faire  
 Un hymne ardent pour le peuple chéri.

Il a gagné sa chambre plébéienne,  
 Il s'est livré tout au souffle entraînant  
 Que fait courir son âme citoyenne  
 Sur le clavier de son vieil instrument.  
 Tantôt c'est l'air, et tantôt les paroles  
 Qu'il sent jaillir de son cerveau nourri ;  
 Lorsqu'il s'endort, sur sa lèvre tu voles,  
 Hymne brûlant pour le peuple chéri !

Dès que le jour se lève dans sa gloire,  
 Il se réveille, et les sons de la nuit  
 Avec lenteur repeuplent sa mémoire ;  
 Puis, chez son hôte il se glisse sans bruit.  
 Sa voix s'emporte, ensuite se modère,  
 Et l'assistance éclate en un long cri :  
 Il est trouvé, le noble chant de guerre,  
 L'hymne brûlant pour le peuple chéri !

Mais il lui faut, s'il doit tirer des larmes,  
 Le ciel ouvert où frissonne le vent.  
 Un jour se passe, et sur la place d'armes  
 Tout un orchestre exécute le chant.  
 De bouche en bouche il vole vers Marseille  
 Pour devenir son refrain favori,  
 Et tout Français accourt prêter l'oreille  
 A l'hymne ardent pour le peuple chéri.

De son succès, Rouget surpris lui-même,  
 Prend le chemin des gorges du Jura,  
 Pour embrasser une mère qu'il aime  
 Plus que la gloire et son fol appareil.  
 Soudain résonne un accent de menace,  
 Dans le ravin de son sentier fleuri.  
 « Quoi ! le sang pur, dit-il, creuse la trace  
 D'un hymne ardent pour le peuple chéri ! »<sup>1</sup>

Tous nos historiens grands ou petits, nationaux ou locaux, ont écrit des pages brûlantes d'enthousiasme sur *La Marseillaise*. Seuls, quelques journalistes ont jeté contre elle un venin impuissant. L'hymne national a traversé les ans, il est resté impassible devant les épreuves, il est demeuré victorieux dans les combats de bouche et de plume.

<sup>1</sup> *Rhythmes et Refrains*, par PAUL RISTELHUBER — Lyon 1864, in-8°.

Écoutons à son sujet un autre grand historien, l'illustre  
 QUINET :

« Un chant sortit de toutes les bouches; on eût pu croire que la nation entière l'avait composé, car au même moment, il éclata en Alsace, en Provence, dans les villes et dans la plus misérable chaumière. C'était d'abord un élan de confiance magnanime, un mouvement serein, la tranquille assurance du héros qui prend les armes et s'avance; l'horizon lumineux de gloire s'ouvre devant lui. Soudainement le cœur se gonfle de colère à la pensée de la tyrannie. Un premier cri d'alarme, répété deux fois, signale de loin l'ennemi. Tout se tait, on écoute, et au loin on croit entendre, on entend sur un ton brisé les pas des envahisseurs dans l'ombre; ils viennent par des chemins cachés, sourds; le cliquetis des armes les annonce en pleine nuit, et par-dessus ce bruit souterrain vous discernez la plainte, le gémissement des villes prisonnières. L'incendie rougit les ténèbres. Un grand silence succède, pendant lequel résonnent les pas confus d'un peuple qui se lève; puis ce cri imprévu, gigantesque, qui perce les nues : *Aux Armes!* Ce cri de la France, prolongé d'échos en échos, immense, surhumain, remplit la terre!... Et, encore une fois, le vaste silence de la terre et du ciel! et comme un commandement militaire à un peuple de soldats! Alors, la marche cadencée, la danse guerrière d'une nation dont tous les pas sont comptés. A la fin, comme un coup de tonnerre, tout se précipite. La victoire a éclaté en même temps que la bataille. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> QUINET.

Voici en quels termes éloquents, MICHELET s'exprime sur *La Marseillaise* :

« Ce qui rendait sublime l'esprit, le grand souffle au moment sacré, c'est qu'à proprement parler, ce moment n'était pas militaire. Il fut héroïque. Par dessus l'élan de la guerre, sa fureur et sa violence, planait toujours la grande pensée, vraiment sainte, de la Révolution, l'affranchissement du monde.

« En récompense, il fut donné à la grande âme de la France, en son moment désintéressé et sacré, de trouver un chant, — un chant qui, répété de proche en proche, a gagné toute la terre. Cela est divin et rare d'ajouter un chant éternel à la voix des nations.

« Il fut trouvé à Strasbourg, à deux pas de l'ennemi. Le nom que lui donna l'auteur est le *Chant de l'Armée du Rhin*. Trouvé en Mars ou Avril, au premier moment de la guerre, il ne lui fallut pas deux mois pour pénétrer toute la France. Il alla frapper au fond du Midi comme un violent écho, et Marseille répondit au Rhin. Sublime destinée de ce chant ! il est chanté des Marseillais à l'assaut des Tuileries, il brise le trône au 10 Août. On l'appelle *La Marseillaise*. Il est chanté à Valmy, affermit nos lignes flottantes, effraye l'aigle noir de Prusse. Et c'est encore avec ce chant que nos jeunes soldats novices gravirent le coteau de Jemmapes, franchirent les redoutes autrichiennes, frappèrent les vieilles bandes hongroises, endurcies aux guerres des Turcs. Le fer ni le feu n'y pouvaient ; il fallut, pour briser leur courage, le chant de la Liberté.

De toutes nos provinces, celle qui ressentit peut-être le plus vivement le bonheur de la délivrance, en 89, ce fut celle où étaient les derniers serfs, la triste Franche-Comté. Un jeune noble franc-comtois, né à Lons-le-Saulnier, Rouget de l'Isle, trouva le chant de la France. Rouget de l'Isle était officier de génie à 20 ans. Il était alors à Strasbourg, plongé dans l'atmosphère brûlante des bataillons de Volontaires qui s'y rendaient de tous côtés. Il faut voir cette ville, en ces moments, son bouillonnant foyer de guerre, de jeunesse, de joie, de plaisir, de banquets, de bals, de revues, au pied de la flèche sublime qui se mire au noble Rhin ; les instruments militaires, les chants d'amour ou d'adieux, les amis qui se retrouvent, se quittent, s'embrassent aux places publiques. Les femmes prient aux églises, les cloches pleurent, et le canon tonne, comme une voix solennelle de la France à l'Allemagne.

« Ce ne fut pas, comme on l'a dit, dans un repas de famille, que fut trouvé le chant sacré. Ce fut dans une foule émue. Les volontaires partaient le lendemain. Le maire de Strasbourg, Dietrich, les invita à un banquet où les officiers de la garnison vinrent fraterniser avec eux et leur serrer la main. Les Demoiselles Dietrich, nombre de jeunes Demoiselles, nobles et douces filles d'Alsace, ornaient ce repas d'adieu de leurs grâces et de leurs larmes. Tout le monde était ému ; on voyait devant soi commencer la longue carrière de la guerre de la liberté, qui, trente ans durant, a noyé de sang l'Europe. Ceux qui siégeaient au repas n'en voyaient pas tant sans doute. Ils

ignoraient que, dans peu, ils auraient tous disparu, l'aimable Dietrich, entre autres, qui les recevait si bien, et que toutes ces filles charmantes dans un an seraient en deuil. Plus d'un, dans la joie du banquet, rêvait sous l'impression de vagues pressentiments, comme quand on est assis, au moment de s'embarquer, au bord de la grande mer. Mais les cœurs étaient bien haut, pleins d'élan et de sacrifices, et tous acceptaient l'orage. Cet élan commun qui soulevait toute poitrine d'un égal mouvement aurait eu besoin d'un rythme, d'un chant qui soulageât les cœurs. Le chant de la Révolution, colérique en 92, le *Ça ira* n'allait plus à la douce et fraternelle émotion qui animait les convives. L'un d'eux la traduisit : « *Allons !* »

« Et ce mot dit, tout fut trouvé. Rouget de l'Isle, c'était lui, se précipita de la salle, et il écrivit tout, musique et paroles. Il rentra en chantant la strophe : « *Allons ! enfans de la Patrie !* » Ce fut comme un éclair du ciel. Tout le monde fut saisi, ravi, tous reconnurent ce chant, entendu pour la première fois. Tous le savaient, tous le chantèrent, tout Strasbourg, toute la France. Le monde, tant qu'il y aura un monde, le chantera à jamais.

« Si ce n'était qu'un chant de guerre, il n'aurait pas été adopté des nations. C'est un chant de fraternité ; ce sont des bataillons de frères, qui, pour la sainte défense du foyer, de la patrie, vont ensemble d'un même cœur. C'est un chant qui, dans la guerre, conserve un esprit de paix. Qui ne connaît la strophe sainte : « *Épargnez ces tristes victimes !* »

« Telle était bien, alors, l'âme de la France, émue de

l'imminent combat, violente contre l'obstacle, mais toute magnanime encore, d'une jeune et naïve grandeur ; dans l'accès de la colère même, au-dessus de la colère. »<sup>1</sup>

L'histoire de *La Marseillaise* racontée maintenant par SPACH, l'archiviste :

« Dans le cours du dernier hiver (1792), un jeune officier d'artillerie s'était fait remarquer dans le modeste salon de M<sup>me</sup> de Dietrich, en prenant une part active aux délassements musicaux que se permettait le maître de la maison dans ses moments de loisir. Cet officier, tous mes lecteurs l'ont nommé avant moi, c'était Rouget de l'Isle. Parler aujourd'hui de la composition de *La Marseillaise*, qui fut, non pas écrite, mais exécutée pour la première fois dans le salon de M<sup>me</sup> Louise de Dietrich, en parler après l'auteur des *Girondins*, après les millions de voix qui l'ont entonnée ou hurlée sur tous les points du globe, avec ou sans intelligence, brutalement ou héroïquement, pendant les festins ou sur les champs de bataille, et presque au pied des échafauds, ce serait assumer une tâche ingrate. Ce que je puis me permettre, sans encourir le ridicule, c'est de fixer, à l'aide des documents dont je dispose, une circonstance qui a quelque valeur lorsqu'il s'agit d'un chant de victoire et de colère, qui a eu depuis plus de 60 ans, le privilège inouï de passionner jusqu'à l'exaltation les masses et d'arracher même aux adversaires de la Révolution française l'aveu tacite d'une commotion électrique.

<sup>1</sup> MICHELET : *Histoire de France*.

« A quelle époque précise a-t-elle été composée par Rouget de l'Isle?... La déclaration officielle de guerre de la France à l'Autriche est du 20 Avril 1792; elle n'a pu être connue, à Strasbourg, que le 24; c'était le temps nécessaire à cette époque pour la transmission la plus prompte des dépêches. Or, je tiens en main une lettre de M. Duchastellet, commandant de la forteresse de Schlestadt, qui écrit à M. de Dietrich à la date du 29 Avril : « Ayez la charité de me mander un peu ce qui se passe « dans le monde, car mes lettres et mes gazettes ne me « viennent pas de Strasbourg, en sorte que je suis dans « un abandon total. Je n'ai point reçu le chant de guerre « de M. de l'Isle, que vous m'aviez promis. »

« Il est donc présumable que l'hymne de *La Marseillaise* a été composé, comme le veut la tradition, d'inspiration, au moment même où la déclaration de guerre a été connue, dans la nuit du 24 au 25, et exécuté sur le piano de la maison Dietrich, dans la soirée du même jour.

« Sous l'empire de l'émotion éprouvée, M. de Dietrich a pu écrire à son ami le commandant de Schlestadt dès le 26, sans avoir eu le temps de faire copier immédiatement les paroles et la musique.

« M. Rouget de l'Isle a dû quitter Strasbourg peu de temps après la soirée qui lui a valu un renom immortel. Dans une lettre de Huningue à M. de Dietrich, à la date du 12 Juin 1792, il s'énonce en homme qui est resté sérieusement dévoué à la famille dont l'hospitalité avait

été pour lui l'occasion d'un triomphe inattendu : « Nous « sommes ici dans une violente inquiétude, dit-il, sur les « troubles qui ont agité Strasbourg ces jours derniers. Les « versions, à ce sujet, varient à l'infini, comme cela arrive « toujours. Nous attendons avec impatience le courrier « d'aujourd'hui qui doit mettre fin à notre inquiétude. « D'après la scène qui s'est passée au *Miroir*, et la manière « dont vos ennemis se défendent et battent la campagne, « j'ose vous prédire que désormais vous en aurez bon « compte. » (Hélas ! il n'a pas eu le don de prédire juste)... « Encore quelques coups de massue du brave Elenther, « encore quelques arguments de M. Champy dans le genre « de ceux qu'il a poussés dernièrement à ce scélérat de « Schneider, et je tiens toute cette canaille pour anéantie. « Ce ne sera pas le moindre des services que vous et vos « amis aurez rendus à la chose publique...

« Je me suis présenté chez M. Ochs sous les auspices « de M. Fritz (le fils du maire), et j'ai reçu de lui et de « Madame votre belle sœur, toutes les honnêtetés aux- « quelles je suis accoutumé dans votre famille.

« Daignez me rappeler au souvenir de M<sup>me</sup> Dietrick « (*sic*) et lui faire agréer mes hommages. Ne m'oubliez « pas non plus, de grâces, auprès de la petite société du « soir où l'on parle si bien *patriotisme*, et où l'on rit « quelque fois de si bon courage aux dépens... de ceux « qui le méritent. Je ne vous dirai rien de mes sentimens « pour vous, Monsieur; ils sont ceux de toutes les « personnes qui ont le bonheur de vous connaître, et vous

« n'êtes pas à savoir qu'elles n'ont pas deux manières de  
« penser à votre égard. »<sup>1</sup>

L'histoire de *La Marseillaise*, racontée par un autre  
Strasbourgeois :

« A l'une des soirées données par le maire (Fréd. de  
Dietrich), soirées auxquelles assistaient habituellement les  
notabilités de la ville, et où l'on discutait les phases et les  
intérêts du changement subit qui s'était introduit dans les  
destinées de la France, on en vint à regretter l'absence  
d'un de ces chants patriotiques, capables d'électriser les  
masses. L'un des invités, jeune officier du génie, inspiré  
par ces paroles de regret, quitta la salle et la maison du  
maire pour rentrer dans son logement, rue de la Mésange,  
N° 8; il se mit aussitôt à son piano et quand le jour parut,  
le chant était composé. Ce jeune officier se nommait  
Rouget de Lisle, et le chant, improvisé dans un moment  
de sainte inspiration, était *La Marseillaise*.

« C'est dans les salons du maire Dietrich que fut  
chantée pour la première fois cette hymne nationale, qui  
reçut le nom de *Marseillaise* quand les fédérés de Marseille  
la firent retentir sur le Champ-de-Mars de la capitale, et  
ces mâles et énergiques accents sont devenus depuis le  
chant populaire des nations affranchies. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> L. SPACH. *Frédéric de Dietrich — Revue d'Alsace*, 1857, p. 77.

<sup>2</sup> PITON. *Strasbourg illustré*, T. I, p. 51.

Piton se trompe quand il dit que Rouget de Lisle, en arrivant chez lui  
se mit à son piano. Ce n'est point le piano, paraît-il, qui joua un rôle dans  
la création du *Chant de guerre de l'Armée du Rhin*, mais bien le violon.

Alors, quand Rouget de Lisle faisait de la musique dans la famille  
Dietrich, nous savons que c'est du violon qu'il jouait pendant que les  
Demoiselles Dietrich tenaient le piano.

## L'IDÉE PREMIÈRE DE LA MARSEILLAISE

Le 24 Avril 1792, la proclamation de la guerre contre  
l'Autriche fut faite à Strasbourg. Le soir, il y eut réunion  
chez le maire, le baron de Dietrich. Avec le maire, se  
trouvaient M<sup>me</sup> Dietrich, les deux demoiselles Dietrich,  
plusieurs officiers, parmi lesquels Rouget de Lisle et  
Masplet, de l'état-major.

Voyant que tant de jeunes gens se présentaient pour  
s'enrôler, Dietrich se prit à regretter qu'il n'existât pas un  
*chant de guerre* pour mener à la victoire tous ces jeunes  
soldats, volontaires guerriers, futurs défenseurs de la  
patrie! Le maire Dietrich parla en termes éloquents, et  
électrisa les cœurs de ses convives. C'est donc à lui que  
revient l'honneur de la première pensée de *La Marseillaise*.

Personne n'a songé à donner à Dietrich, le maire de  
Strasbourg, la moindre part à l'exécution de l'hymne  
national français. Il convenait de lui faire cette réparation  
d'honneur historique et patriotique. Nous sommes content  
de l'avoir fait.



## ROUGET DE LISLE & LA MARSEILLAISE

par un parent de l'auteur

M. A. ROUGET DE LISLE

I. — « On a contesté souvent à Rouget de Lisle d'être l'auteur de *La Marseillaise* parce qu'on ignore qu'il a composé un recueil rare aujourd'hui, et que l'on ne connaît de lui que le *Chant du Départ*. Ayant eu par circonstance et pour un temps le médaillon de Rouget de Lisle, par David d'Angers, qui fit graver la musique et les paroles à droite et à gauche de la figure, j'entendis émettre plusieurs hypothèses sur la source à laquelle s'était inspiré l'auteur. Un militaire pensait que c'était sans doute une réminiscence d'un air guerrier appartenant à un de nos vieux régiments, aux gardes françaises peut-être. Un amateur répliqua qu'il fallait remonter plus haut, jusqu'à la conspiration d'Amboise, pour en trouver le germe, que c'était un chant protestant. Quoi qu'il en soit, voici la note qui fut remise à la suite de cette discussion; la réponse de Rouget n'est pas moins curieuse que la question :

« Je me trouvais un jour avec Rouget de Lisle et  
« j'eus la curiosité de lui demander s'il avait connaissance  
« de la révolte des princes du sang en 1560 et de l'allocu-  
« tion de La Renaudie aux conjurés, comme aussi de la

« chanson protestante. Le discours de La Renaudie se  
« terminait ainsi : « *Marchons, notre audace nous assure*  
« *la victoire.* » Et l'on trouve dans la chanson : « Peuple  
« françois, l'heure est venue qu'il faut montrer quelle foy  
« et loyauté nous avons à notre bon Roy. L'entreprise est  
« découverte, la conspiration est connue, les machinations  
« de la maison de Guise sont révélées. Voici les étrangers  
« à notre porte. Oh ! pauvre nation françoise, est-ce là  
« l'estime que l'on fait à ta félicité ? *Le tems est-il venu*  
« *que les étrangers ravissent d'entre nos bras nos femmes et*  
« *nos pauvres enfans pour en abuser en toute vilainie ?...* »  
« Oui, Monsieur, me répondit M. Rouget de Lisle, et  
« j'espère en avoir rendu toute l'énergie par ces paroles :

Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans vos bras  
Egorger vos fils, vos compagnes ! »

(*Du peuple depuis Moïse*, par A. BARBET, p. 374, note).

« Imiter ainsi, c'est créer, on ne peut le contester ; il ne reste plus qu'à demander si les deux pièces ci-dessus mentionnées, le discours de La Renaudie et la chanson des protestants sont inédites, quel en est l'auteur et si on les retrouve dans les Mémoires du temps. La personne qui les a vues dans un manuscrit d'une Bibliothèque de Paris (celle du Louvre peut-être), ayant négligé de prendre une note qui permît de revenir à l'original, nous adressons ces questions aux lecteurs de *l'Intermédiaire*. (L'abbé VALENTIN DUFOUR). »

II. — « Je ne puis que vous apporter le témoignage personnel de Rouget de Lisle, mais je n'hésite pas parce que je crois que ce témoignage *n'est pas sans intérêt* dans la question. — En 1832, alors que Rouget de Lisle, vieux, goutteux, souffrant, habitait Choisy-le-Roi, il me dit qu'étant en garnison à Strasbourg, quarante ans auparavant, Mesdemoiselles Dietrich, avec qui il faisait souvent de la musique, et leur père, M. Dietrich, maire de la ville, exprimèrent un soir devant lui le regret que les bataillons de volontaires du Bas-Rhin, qui allaient rejoindre l'armée, en fussent réduits, faute d'un chant patriotique, à répéter des refrains surannés. Rouget de Lisle, rentré chez lui, saisit son violon et composa dans la nuit l'air et les paroles de *La Marseillaise*. Dietrich, devant qui il l'exécuta le lendemain, fut frappé de la beauté et du mouvement de l'hymne; on le communiqua au chef de musique de la garde nationale, qui le fit exécuter bientôt sans exciter grand enthousiasme; mais l'hymne fit son chemin, et, quelques mois après, adopté par les bataillons de volontaires marseillais, il devint le chant national de guerre contre les envahisseurs étrangers. »

« (A. B.) »

III. — Rouget de Lisle (né le 10 Mai 1760, à Lons-le-Saulnier, mort le 27 Juin 1836, à Choisy-le-Roi), improvisa, à Strasbourg, son *Chant de guerre de l'Armée du Rhin*, premier nom de *La Marseillaise*, dans la dernière moitié de la nuit du 24 au 25 Avril 1792, après avoir passé la soirée chez le maire de la ville, le baron Frédéric de Dietrich, où l'on avait fêté avec enthousiasme la déclara-

ration de guerre à l'empereur d'Autriche, proclamée dans le cours de la journée. De Dietrich, savant distingué et excellent musicien, avait montré aux officiers, qui assistaient à sa soirée, la nécessité d'avoir promptement un chant de guerre pour animer les jeunes volontaires de l'armée.

Vers minuit, Rouget de Lisle se retira dans sa chambre, la tête pleine de poésie guerrière, « prit son « violon (dit M. Gendre, de Nancy, compatriote, ami et « biographe véridique de l'auteur de *La Marseillaise*), et « dans cette nuit d'immortelle inspiration, les paroles et « la musique sortent, du même jet, de l'âme du moderne « Tyrtée comme Minerve armée du cerveau de Jupiter. » (*Bulletin de la Société d'Emulation du Jura, 1837*).

« Le lendemain (25 Avril), à 7 heures du matin, écrit « à son tour Masplet, officier d'état-major, qui assistait à la « réunion chez de Dietrich, Rouget de Lisle était chez moi. — « La proposition de Dietrich, me dit-il, m'a empêché « de dormir, j'ai employé la nuit à essayer une ébauche « de son chant de guerre, même de le mettre en musique; « lis et dis-moi ce que tu en penses. — Je lus avec admira- « tion, et j'entendis avec enthousiasme le chant de « guerre tel qu'il existe aujourd'hui, à l'exception des deux « vers suivants de la dernière strophe :

Et que les trônes des tyrans  
Croulent au bruit de notre gloire.

« Ces deux vers furent remplacés par ceux-ci :

Que tes ennemis expirants  
Voient ton triomphe et notre gloire.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> *Le Temps*, 12 Août 1830.

On pense que Tyrtée est l'inventeur de l'EMBATÉRIE, ou *Chant du Départ* (*chants de guerre*, comme dit Thucydide, — *petites chansons*, comme les appelle le Scholiaste) que les Spartiates chantaient en chœur avec accompagnement de la flûte. C'est d'une embatérie ainsi chantée à Lacédémone, les jours de fêtes, qu'est tiré ce couplet :

*Les vieillards :*

Etant jeunes, nous étions vaillants, intrépides.

*Les jeunes gens :*

Nous le sommes aujourd'hui : mettez-nous à l'épreuve,  
[si vous voulez.]

*Les enfants :*

Nous le serons encore plus que vous.

Rouget de l'Isle et Chénier, l'un dans *La Marseillaise* (vi<sup>e</sup> couplet), l'autre dans le *Chant du Départ* (iv<sup>e</sup> couplet), ont imité ce passage. Nous rapprochons ces deux couplets :

*Chant du Départ* (iv<sup>e</sup> COUPLET) :

Vous êtes vaillants, nous le sommes,  
Guidez-nous contre les tyrans ;  
Les républicains sont des hommes  
Les esclaves sont des enfants.

*La Marseillaise* (vi<sup>e</sup> COUPLET) :

Nous entrerons dans la carrière  
Quand nos aînés n'y seront plus ;  
Nous y retrouverons leur poussière  
Et la trace de leurs vertus.  
Bien moins jaloux de leur survivre  
Que de partager leur cercueil,  
Nous aurons le sublime orgueil  
De les venger ou de les suivre.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> CH. NISARD. *Des Chansons populaires*, T. I, p. 126.

## PROPAGATION DE LA MARSEILLAISE

Le jour même de la création de son *Chant de guerre*, Rouget de Lisle l'avait dédié et envoyé au maréchal Luckner, commandant en chef de l'armée du Rhin ; du moins, ce fait semble attesté par un manuscrit de l'époque, qui devint la propriété du libraire-bibliophile Heitz et qui fut depuis acquis, avec la collection de ce collectionneur-amateur, par la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg. On y voit cette mention : « Sous le..... Avril 1792, « Luckner reçoit le *Chant de guerre de l'Armée du Rhin*, « dédié au maréchal, envoyé par Rouget (de Lisle), officier « du génie. »

« Tout se préparait dans les départements pour envoyer à Paris les vingt mille hommes décrétés par l'Assemblée. Les Marseillais appelés par Barbaroux sur les instances de M<sup>me</sup> Roland, s'approchaient de la capitale. C'était le feu des âmes du Midi venant raviver à Paris le foyer révolutionnaire, trop languissant au gré des Girondins. Ce corps de douze ou quinze cents hommes était composé de Génois, de Liguriens, de Corses, de Piémontais expatriés, et recrutés pour un coup de main décisif sur toutes les rives de la Méditerranée ; la plupart matelots

ou soldats aguerris au feu, quelques-uns scélérats aguerris au crime. Ils étaient commandés par des jeunes gens de Marseille, amis de Barbaroux et d'Isnard. Fanatisés par le soleil et par l'éloquence des clubs provençaux, ils s'avancèrent aux applaudissements des populations du centre de la France, reçus, fêtés, enivrés d'enthousiasme et de vin dans des banquets patriotiques qui se succédaient sur leur passage. Le prétexte de leur marche était de fraterniser, à la prochaine fédération du 14 Juillet, avec les autres fédérés du royaume. Le motif secret était d'intimider la garde nationale de Paris, de retremper l'énergie des faubourgs, et d'être l'avant-garde de ce camp de vingt mille hommes que les Girondins avaient fait voter à l'Assemblée pour dominer à la fois les Feuillants, les Jacobins, le roi et l'Assemblée elle-même, avec une armée des départements toute composée de leurs créatures.

« La mer du peuple bouillonnait à leur approche. Les gardes nationales, les fédérés, les sociétés populaires, les enfants, les femmes, toute cette partie des populations qui vit des émotions de la rue et qui court à tous les spectacles publics, volaient à la rencontre des Marseillais. Leurs figures hâlées, leurs physionomies martiales, leurs yeux de feu, leurs uniformes couverts de la poussière des routes, leur coiffure phrygienne, leurs armes bizarres, les canons qu'ils traînaient à leur suite, les branches de verdure dont ils ombrageaient leurs bonnets rouges, leurs langages étrangers mêlés de jurements et accentués de gestes féroces, tout cela frappait vivement l'imagination de la multitude. L'idée révolutionnaire semblait s'être faite homme et

marcher, sous la figure de cette horde, à l'assaut des derniers débris de la royauté. Ils entraient dans les villes et dans les villages sous des arcs de triomphe. Ils chantaient en marchant des strophes terribles. Ces couplets, alternés par le bruit régulier de leurs pas sur les routes et par le son des tambours, ressemblaient aux chœurs de la patrie et de la guerre, répondant, à intervalles égaux, au cliquetis des armes et aux instruments de mort dans une marche aux combats.

« Ces paroles étaient chantées sur des notes tour à tour graves et aiguës, qui semblaient gronder dans la poitrine avec les frémissements sourds de la colère nationale, puis avec la joie de la victoire. Elles avaient quelque chose de solennel comme la mort, de serein comme l'immortelle confiance du patriotisme. On eût dit un écho retrouvé des Thermopyles. C'était de l'héroïsme chanté.

« On y entendait le pas cadencé de milliers d'hommes marchant ensemble à la défense des frontières sur le sol retentissant de la patrie, la voix plaintive des femmes, les vagissements des enfants, les hennissements des chevaux, le sifflement des flammes de l'incendie dévorant les palais et les chaumières; puis les coups sourds de la vengeance frappant et refrappant avec la hache et immolant les ennemis du peuple et les profanateurs du sol. Les notes de cet air ruisselaient comme un drapeau trempé de sang encore chaud sur un champ de bataille. Elles faisaient frémir; mais le frémissement qui courait avec ses vibrations sur le cœur était intrépide. Elles donnaient l'élan, elles doubleraient les forces, elles voilaient la mort. C'était

*l'eau de feu* de la Révolution qui distillait dans les sens et dans l'âme du peuple l'ivresse du combat.

« Tous les peuples entendent, à de certains moments, jaillir ainsi leur âme nationale dans des accents que personne n'a écrits et que tout le monde chante. Tous les sens veulent porter leur tribut au patriotisme et s'encourager mutuellement. Le pied marche, le geste anime, la voix enivre l'oreille, l'oreille remue le cœur. L'homme tout entier se monte comme un instrument d'enthousiasme. L'art devient saint, la danse héroïque, la musique martiale, la poésie populaire. L'hymne qui s'élançait à ce moment, de toutes les bouches, ne périt plus. On ne le profane pas dans les occasions vulgaires. Semblable à ces drapeaux sacrés suspendus aux voûtes des temples et qu'on n'en sort qu'à certains jours, on garde le chant national comme une arme extrême pour les grandes nécessités de la patrie. Le nôtre reçut des circonstances où il jaillit un caractère particulier qui le rend à la fois plus solennel et plus sinistre : la gloire et le crime, la victoire et la mort semblent entrelacés dans ses refrains. Il fut le chant du patriotisme, mais il fut aussi l'imprécation de la fureur. Il conduisit nos soldats à la frontière, mais il accompagna nos victimes à l'échafaud. Le même fer défend le cœur du pays dans la main du soldat, et égorge les victimes dans la main du bourreau.

« *La Marseillaise* conserve un retentissement de chant de gloire et de cri de mort; glorieuse comme l'un, funèbre comme l'autre, elle rassure la patrie et fait pâlir les citoyens. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> LAMARTINE, *Histoire des Girondins*.

Ce chant a été entendu, le premier jour de sa création, dans le salon de Dietrich, dont l'une des deux filles de son frère, alors très jeune, exécuta l'accompagnement sur un piano de Silbermann.

Dès le lendemain, il fut copié, puis orchestré en harmonie militaire, par plusieurs instruments du théâtre, ensuite étudié par les musiciens de la garde nationale, qui l'exécutèrent le dimanche suivant (29 Avril), sur la place d'armes, où une parade militaire avait lieu. « C'est un « superbe bataillon de Rhône et Loire, commandé par « Cerisiat, qui eut les prémices du *Chant de guerre de « l'Armée du Rhin*; il arriva à Strasbourg, ayant en tête, « pour drapeau, un aigle d'or aux ailes déployées; la « parade venait de commencer. » (MASCLET — *ut supra*.)

Ce chant a été publié et répandu en Alsace, d'abord par des copies manuscrites, ensuite par l'impression typographique avec ou sans musique, vers la fin du mois de Mai ou au commencement de Juin 1792.

A la fête civique de Saverne du 28 Septembre 1792, on a chanté l'*Hymne des Marseillais*.

Le 28 Octobre 1792, une fête civique a eu lieu à Strasbourg, avec une pompe extraordinaire; il est dit dans le programme « qu'à 3 heures le cortège sortira de la maison commune, il sera précédé et suivi de détachements de la garde nationale et des troupes de ligne, et accompagné de la musique et d'un chœur de jeunes citoyennes; il se rendra par la rue du Dôme, celle de la

Mésange, le long des petites Boucheries et le pont du fossé des Tanneurs à la place d'armes sous une estrade, qui sera dressée, à cet effet, devant la *Maison Rouge*; les jeunes citoyennes exécuteront, accompagnées de la musique, des chants pendant la marche; sur l'estrade sera chanté l'*Hymne* dite des *Marseillois*. »<sup>1</sup>

Le *Courrier de Strasbourg* du 29 Octobre 1792 raconte qu'au Club, « quand Dorfeuille eut fini le récit vraiment intéressant des événements glorieux qui nous ont rendus maîtres de la ville de Nice, l'Assemblée s'est levée et a plutôt couru que marché vers l'autel de la Liberté, pour y déposer, pendant le reste du jour, les drapeaux esclaves, à la vue d'un peuple immense. Ces corps administratifs, suivis de plus de dix mille citoyens, entonnèrent l'*Hymne des Marseillois*. Au couplet *Liberté chérie*, cette foule se mit le genou en terre et se releva avec l'énergie des vrais Républicains à ces mots : *Aux armes, citoyens!* »

Le lundi 5 Novembre 1792, on écrit des frontières de la Suisse au *Courrier de Strasbourg*, du citoyen Laveaux :

« La fête civique, décrétée par la Convention nationale en mémoire de la prise de la Savoie, a été célébrée au camp des François avec toute la solennité qu'exigeait un événement aussi important pour la République. Le brave général, le comte Ferrier, commença cette cérémonie auguste en renouvelant au pied de l'autel, avec tous les spectateurs vraiment républicains, le serment tant de fois

<sup>1</sup> *Courrier de Strasbourg*, 27 Octobre 1792.

prêté de vivre, et s'il le faut, de mourir pour le soutien de la liberté et de l'égalité. *L'Hymne sublime des Marseillois* fut chanté après cet acte de civisme. »

De ce que *plusieurs copies* de *La Marseillaise* furent faites à la main, soit par Rouget de Lisle lui-même, soit par de ses amis, par des admirateurs du chant nouveau, ou des mains mercenaires, il s'ensuit que les personnes qui, aujourd'hui, peuvent posséder un exemplaire de l'un ou de l'autre de ces manuscrits, prétendent toutes avoir l'original. L'original, nous savons plus d'un croyant qui se flatte d'en être l'heureux détenteur! Mais nous faisons la sourde oreille à ses revendications, et nous engageons le public à s'armer de la même méfiance que nous à cet endroit.

L'original! il est certain qu'il a existé, mais il n'est pas sûr qu'il existe encore. Et en supposant même que quelqu'un possédât un manuscrit écrit de la plume même de Rouget de Lisle, qui pourrait dire si cet exemplaire est l'original véritable ou une des copies qui ont pu être faites par l'auteur du *Chant de guerre pour l'Armée du Rhin*? Personne.

Et voilà en quoi se présentent l'incertitude et le mystère.

Voici comment le chant de Rouget de Lisle s'est propagé en France et à l'Étranger. Le 25 Juin 1792, un nommé Mireur le chanta à Marseille, dans un banquet civique; dès le lendemain, il fut reproduit dans le *Journal des départements méridionaux et des Débats des amis de*



*la Constitution*, sous le titre de CHANT DE GUERRE AUX ARMÉES DES FRONTIÈRES, SUR L'AIR DE SARGINES. Puis il fut imprimé à part et distribué à chaque volontaire du bataillon marseillais, au moment de son départ pour Paris.<sup>1</sup>

Il est juste de faire remarquer ici l'indication erronée sur *l'air de Sargines*, donnée par le journaliste marseillais; il paraît difficile pour ne pas dire impossible d'adopter aux paroles de Rouget de Lisle une mélodie quelconque empruntée à l'un ou à l'autre des deux opéras (de Paër ou de Dalayrac) connus sous le nom de *Sargines*. Nous verrons à quelle méprise, de bonne ou de mauvaise foi, une telle erreur a pu conduire Castil Blaze lui-même.

« *La Marseillaise* évoquait pour le grand mathématicien Monge, tout ce qui, dans sa longue carrière, l'avait le plus ému : A la suite de malheurs immenses, Monge avait perdu totalement ses facultés intellectuelles. Un de ses amis rappela qu'en des circonstances semblables on était parvenu à provoquer, chez divers malades, un réveil intellectuel de quelques instants, en faisant seulement retentir à leurs oreilles les sons qui les avaient le plus charmés lorsqu'ils jouissaient de la plénitude de leurs facultés. » « Il était naturel, dit M. Arago, que ce souvenir « académique suggérât aux amis de M. Monge la pensée « d'une expérience analogue », malheureusement, il était trop tard, Monge demeura insensible à l'audition de *La*

<sup>1</sup> A. FAVRE. *Histoire de Marseille*, 1829. T. II, p. 470.

*Marseillaise*; de ce moment, la maladie fut jugée tout à fait incurable.

*La Marseillaise* produisait sur Monge bien portant des effets indicibles d'enthousiasme; aussi, le général Bonaparte, son ami, dit encore Arago, qui connaissait le goût de Monge pour l'hymne, gage alors presque assuré de la victoire, et que nos soldats entonnaient en abordant l'ennemi, manquait rarement, dans les banquets diplomatiques, même en présence des négociateurs autrichiens, d'ordonner à haute voix à la musique de jouer *La Marseillaise*.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> RAMBOSSON. *Les Harmonies du son*, p. 105.



## OURLIAC & LA MARSEILLAISE

Ourliac (1813-1848), ce charmant esprit, aimait les farces, les mystifications; il amusait tout le monde de ses vives réparties, de ses ripostes en langage coloré; on cite de lui une foule d'excentricités et de drôleries.

Un échantillon :

Après la Révolution de Juillet, il avait imaginé de se rendre chaque jour sous les fenêtres du Palais-Royal, un drapeau tricolore à la main et suivi d'une bande de gamins qu'il recrutait sur son passage; là, il appelait à grands cris le roi Louis-Philippe, et lorsque celui-ci paraissait sur le balcon, Ourliac criait :

« — *La Marseillaise!* »

Le roi, que de récentes ovations avaient rendu l'esclave de ses moindres sujets, accédait avec un gracieux sourire à l'invitation du jeune porte-drapeau, et, — la main sur son cœur, les yeux au ciel, — il répétait le chant de son adolescent, dont Ourliac et les siens entonnaient le refrain en chœur.

Mais à la fin, le roi-citoyen s'aperçut que cet enthousiasme d'Edouard Ourliac était tout simplement une *scie*, et il consigna à la porte du palais le chef et sa cohorte.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> LOUIS LOIRE. *Anecdotes de la Vie littéraire*, p. 224.

## RUE DE LA MARSEILLAISE

Le mardi 2 Mai 1848, le corps municipal de Strasbourg, sur la proposition de l'administration municipale, « a décidé que la *rue de la Mésange* prendrait désormais le nom de *rue de la Marseillaise*, afin de perpétuer le souvenir d'un fait historique dont la ville de Strasbourg a le droit de tirer gloire, celui de la composition de l'*Hymne de la Marseillaise* en 1792, par Rouget de l'Isle, dans une maison de cette rue. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> *Courrier du Bas-Rhin*, 4 Mai 1848.



## ALEXANDRE BOUCHER &amp; LA MARSEILLAISE

Dans le *Perron de Tortoni*, charmant et spirituel volume de M. J. Lecomte (de l'*Indépendance Belge* et du *Monde Illustré*), il faut lire le délicieux récit d'Alexandre Boucher, surnommé l'*Alexandre des Violons*, relatif à *La Marseillaise*, raconté avec tant d'entrain et de vérité qu'il eût transformé complètement, au sujet de l'origine de ce chant de guerre, toutes les idées reçues jusqu'à ce jour, sans une chaleureuse protestation émanée de Strasbourg.

Laissons parler M. Lecomte :

« Maintenant, il faut tout dire ! Peu de jours après la « première publication de ce qui précède,<sup>1</sup> nous reçûmes « de M. Noiriél, libraire à Strasbourg, une réclamation des « plus vives contre les assertions de M. Alexandre Boucher, « le doyen des violonistes français. » On y lisait :

« Je m'empresse de protester contre la fable conçue au « profit de son étrange amour-propre par M. Alexandre « Boucher ! C'est bien dans les murs de Strasbourg que ce « chant sublime de la liberté a vu le jour, bien qu'il ne porte « pas le nom d'un Strasbourgeois ! Ce sublime chant fut

<sup>1</sup> Ce récit avait paru primitivement, il y avait deux ans, dans le *Monde Illustré* ; mais la lettre de M. Noiriél, égarée dans les bureaux du journal, n'a été retrouvée que vers le mois de Juin 1863.

« inséré dans le journal les *Affiches de Strasbourg*, 1792 (ce « journal existe ; il offre ses preuves. Le titre était : CHANT « DE GUERRE POUR L'ARMÉE DU RHIN, dédié au maréchal « Luckner). Il fut tiré à part sous le même titre, paroles et « musique, et pour vous en convaincre, je vous en adresse « ci-joint un exemplaire ; ce tirage est excessivement rare, « et je crois qu'en outre de mon exemplaire, il n'existe qu'un « second dans la précieuse collection de livres sur l'Alsace, « de M. Heitz, mon confrère. C'est vous dire combien je « tiens à mon exemplaire.

« Ce n'est donc pas après le 10 Août, après un refus de « serment et en prison, pour racheter sa liberté, que Rouget « de Lisle s'est mis à l'œuvre, mais bien à la sortie d'une « soirée patriotique. Le lendemain il communiqua son chef- « d'œuvre à quelques amis, puis il fut chanté dans les rues « et électrisa tous les cœurs. C'est de Strasbourg qu'il a fait « rapidement irruption dans tous les départements et qu'il « fut chanté pour la première fois à Paris par les *Volontaires « marseillais qui y faisaient leur entrée*. Ce furent les Pari- « siens alors qui baptisèrent ce chœur : *La Marseillaise*. »



## LE TABLEAU DE PILS & LA MARSEILLAISE

Rouget de l'Isle chantant pour la première fois *La Marseillaise*,  
à Strasbourg, en 1792.

Ce qui suit est extrait du *Siècle* et est dû à la plume élégante et vigoureuse de M. J.-M. CAYLA (1863) :

« Il y aura bientôt un an, *Le Siècle* publia un de mes articles intitulé : *Un tombeau pour l'auteur de La Marseillaise*. Cette idée de réparation, d'hommage trop tardif rendu à la mémoire du Tyrtée de la France, fut accueillie avec faveur, je dirai même avec enthousiasme par toutes les feuilles libérales de notre vieille Europe. Les adhésions particulières arrivèrent par centaines de tous nos départements et même de l'Étranger, et il est avéré que, le jour où l'on voudra, le tombeau projeté pourra facilement être construit avec les souscriptions de tous.

« Comment en aurait-il pu être autrement ? La France doit à Rouget de l'Isle le chant le plus patriotique, le plus terrible, le plus fraternel qui soit sorti de la poitrine de l'humanité. *La Marseillaise*, c'est l'éclair du ciel, c'est le charbon ardent avec lequel Dieu purifia les lèvres de son prophète, c'est l'amour de l'indépendance, c'est la haine du despotisme, c'est la poésie, c'est la musique portées à leur plus haut degré ; c'est le chant des nations, c'est l'hymne impérissable de la fraternité humaine. Qu'on ne

nous parle plus de la chanson d'Harmodius et d'Aristogiton, ni des cantates de la royauté ! Vaines paroles, sons affaiblis, tombés dans l'éternel oubli des choses passées ! Voici les temps nouveaux, salut à la Révolution ! salut à la Liberté ! Nous avons *La Marseillaise* et elle a déjà gagné toute la terre !

« Et pour ce legs inappréciable, pour ce joyau de liberté, d'égalité, de fraternité, qu'avons-nous donné à Rouget de l'Isle ? Rien. On le laissa dans la misère pendant sa vieillesse, et, après sa mort, quelques amis dévoués s'occupèrent isolément de ses funérailles. Jusqu'à ce jour, la peinture et la gravure ont seules payé une partie de la dette nationale contractée envers l'auteur de *La Marseillaise*.

« A l'Exposition de 1849, on remarqua beaucoup un tableau de M. Pils, qui n'avait pas encore la renommée que lui a valu, en 1861, son grand tableau de la *Bataille de l'Alma*. Sa première toile représentait Rouget de l'Isle chantant pour la première fois *La Marseillaise*. Nous n'avons pas à parler ici des nombreuses qualités et des quelques défauts de cette toile, qui appartient au ministère de l'intérieur. Un des désavantages ou plutôt une des lacunes les plus regrettables de la peinture, c'est le défaut de moyens pour répandre et vulgariser les idées grandes et utiles. Fort heureusement, la gravure lui vient en aide par la rapidité et la multiplicité de ses reproductions. Un éditeur, M. Dardoize, a eu l'heureuse idée de faire graver le tableau de M. Pils et de confier ce travail au burin de M. Pierre Cottin.

« L'été dernier, les nombreux promeneurs du boulevard des Italiens s'arrêtaient près d'un grand magasin d'estampes, devant une gravure qui mesure 82 sur 63 centimètres et qui a pour titre :

« ROUGET DE L'ISLE *chantant pour la première fois LA MARSEILLAISE devant Dietrich, maire de Strasbourg, et sa famille, 1792.*

« Certes, il y avait dans l'Exposition des gravures de plus grande dimension et d'un fini plus parfait. Mais on se groupait de préférence devant Rouget de l'Isle, parce qu'on trouvait là non-seulement une œuvre d'art, mais encore une pensée nationale, une des plus grandes inspirations du génie révolutionnaire, l'hymne de la victoire et de l'affranchissement.

« Les personnages de ce drame unique dans l'histoire sont d'ailleurs groupés avec beaucoup d'art et de vigueur. Rouget de l'Isle debout sur le premier plan, porte le costume des officiers d'artillerie de 1792, costume sévère, avec large ceinturon de cuir où s'adapte l'épée, bottes larges à revers jaunes. Le jeune officier est maigre et sec comme le coursier numide destiné à parcourir les déserts africains; son teint est hâlé par le soleil, et son épaisse chevelure est sans apprêt, comme celle du général Bonaparte dans la première campagne d'Italie. Sa bouche est ouverte comme une trompette. L'hymne commence..... Le poète chante à pleins poumons :

Allons, enfants de la patrie,  
Le jour de gloire est arrivé,  
Contre nous de la tyrannie,  
L'étendard sanglant est levé.

« Tout le monde prête une oreille attentive, tout le monde est saisi d'une admiration religieuse;

« Puis, vient le terrible refrain :

Aux armes! citoyens, formez vos bataillons....

« A ces cris de guerre, à ce mâle défi jeté à l'étranger et aux tyrans, tous les auditeurs reconnaissent la voix de la France qui, d'une main, tient le glaive formidable de la patrie menacée, et de l'autre prête à signer le pacte de la fraternité universelle.

« Strasbourg, ville patriote par excellence, était alors plongé dans l'atmosphère brûlante des bataillons de volontaires qui devaient partir le lendemain. Le maire, Dietrich, voulut avoir les primeurs du Chant sacré.

« Dans la gravure, il est représenté penché sur son fauteuil et regardant Rouget de Lisle avec admiration, avec terreur, avec mélancolie. Près de lui, un jeune homme écoute religieusement, et dans son regard brillent les saintes flammes de la liberté. Il y a, dans le groupe, des jeunes gens, des vieillards, des hommes dans la force de l'âge. Les trois générations y sont représentées, celle qui s'en va, celle qui accomplit son œuvre et celle qui vient.

« A l'autre coin de la gravure se détachent deux belles jeunes filles de notre vaillante Alsace, les citoyennes Dietrich, en habits de fête, enthousiasmées, étonnées, transportées par les sons divins qu'elles entendent. L'une accompagne Rouget de Lisle avec son clavecin, l'autre le regarde avec une indicible rêverie.

« Soyez rêveuses, mélancoliques, jeunes filles, car le

chant qui vous émerveille en ce moment va devenir le cantique de la Révolution !

« Soyez fières d'être françaises, jeunes filles, et saluez avec respect les volontaires qui vont défendre vos foyers ! Que de héros parmi ces jeunes soldats aujourd'hui inconnus !....

« Regardez, le sergent qui passe... ; il s'appelle Hoche : il vivra peu, mais assez pour immortaliser son nom.

« Celui-ci, c'est Marceau, à la figure virginale et guerrière, Marceau qui sera pleuré de l'ennemi et chanté par Byron.

« Cet autre, c'est Kléber, c'est l'homme du sacrifice, l'homme du devoir, souverainement bon et humain, avec sa physionomie si rude, si terrible.

« Voici Desaix, un héros plus grand que ceux de l'antiquité ; Jourdan, qui vaincra à Fleurus ; Kellermann, héros de Valmy ; puis, viennent Joubert, Augereau, Lefebvre, Victor, Mortier, Gouvion Saint-Cyr, Davoust, Moncey, Magdonald, Sérurier, Oudinot, Ney, Pérignon, etc., glorieuse et immortelle pléiade, rudes et vaillants soldats de la liberté, presque tous dévoués à la grande République, leur mère.

« Les demoiselles Dietrich, prophétesses en ce moment solennel, comme la Velléda des forêts druidiques, entrevirent-elles la grande fournaise de la révolution ? Pauvres jeunes filles au regard si chaste et si profondément rêveur, elles étaient très-émues, comme toutes les personnes qui écoutaient Rouget de Lisle ; elles ignoraient que dans un an elles seraient en deuil de leur père, et que la moitié de

ces jeunes gens, si fiers, si dévoués, aurait disparu sous les boulets et la mitraille.

« Allons, allons, que tous les cœurs soient pleins d'élan et de sacrifice ! Rouget chante la plus belle strophe de son chant :

Amour sacré de la patrie,  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs !  
Liberté, liberté chérie,  
Combats avec tes défenseurs !

« Des larmes tombent de tous les yeux. On est attendri, subjugué, et un élan commun soulève toute poitrine d'un égal mouvement. L'heure est arrivée, où la France n'aura plus qu'un seul et même cri : *Vive la Liberté !*.... qu'un seul mot d'ordre : *Périsse l'étranger !*

« Vous pouvez partir, maintenant, bataillon de frères qui allez ensemble, d'un même cœur, défendre le sol natal menacé par les despotes de tous les pays. Vous avez un chant qui restera dans la mémoire des hommes jusqu'à la fin des temps ; un chant qui vous donnera la force de supporter les plus durs travaux, le courage d'affronter les plus grands périls. Rouget de Lisle a vu face à face la déesse de la liberté qui lui a inspiré *La Marseillaise*. Partez ; avec ce chant, vous terrifierez les soldats des tyrans ; avec ce chant, vous accomplirez des prodiges, vous serez invincibles ! Partez ! l'Assemblée nationale a décrété que, dans chaque commune un autel sera élevé à la patrie ; autel où l'on apportera les enfants, où l'on inscrira les naissances, où les jeunes époux viendront s'unir dans la foi nouvelle. L'âme de la France, sous l'émotion de la grande lutte qui

va s'engager, plane au-dessus de vos têtes et vous montre le chemin de la victoire.

« Tels étaient pourtant les sentiments ou plutôt les émotions que suscita la première audition de *La Marseillaise*. Le peintre a parfaitement groupé ses personnages, et chaque tête a son caractère particulier, chaque physionomie une expression qui révèle ce qui se passe à l'intérieur. Mais le tableau de M. Pils est au ministère de l'Intérieur, où peu de personnes sont admises à le voir. D'ailleurs, ainsi que nous l'avons déjà dit, ce n'est pas précisément comme œuvre d'art que nous apprécions cette toile; c'est l'idée de la révolution, résumée, condensée en un chant sublime, que nous y cherchons et que nous y trouvons.

« Aussi, avons-nous vu avec plaisir, avec empressement, la belle gravure éditée l'année dernière par M. Darboize, et tout Paris s'est arrêté devant cette page de 1792. A l'étranger, surtout en Allemagne, on a demandé de nombreux exemplaires; cela se comprend: *La Marseillaise* est plus qu'un chant de guerre, c'est l'hymne de la fraternité humaine, et voilà pourquoi il a été adopté par tous les peuples civilisés.

« A notre avis, la gravure représentant Rouget de Lisle chez M. Dietrich devrait être répandue par milliers dans toute la France, et elle le sera, car il arrivera un jour, où on sentira le besoin de la populariser. La pensée révolutionnaire, principe et base de notre indépendance nationale, des droits de l'homme substitués au droit divin, arriverait par cette image saisissante aux masses, qui comprendraient

ce qu'elles doivent à l'immortelle génération de 1789, aux volontaires de 1792.

« Nous oublions trop vite en France; les fils ne sont pas assez reconnaissants envers leurs pères; et pourtant ceux qui ne reconnaissent pas leurs aïeux ne sont pas dignes d'avoir de postérité.

« Faire connaître *La Marseillaise* et les circonstances qui précédèrent cette inspiration unique dans l'histoire des peuples, c'est enseigner à tous à être forts, courageux dès que la patrie se trouvera en danger ou que nos droits seront menacés.

« Le nom de Rouget de Lisle arrivera ainsi au peuple aussi brillant, aussi respecté que ceux des généraux les plus célèbres par leurs victoires.

« Et, j'en ai la conviction, l'idée du tombeau, dont le *Siècle* a pris l'initiative, sera mise à exécution.

« Le Champ-de-Mars ne saurait convenir pour l'érection de ce monument, nous disent les personnes qui prennent à tâche de rapetisser ce qui est grand.

« Eh bien! répondrons-nous, qu'on choisisse la ville de Strasbourg, berceau de *La Marseillaise*, et qu'on élève le tombeau de Rouget de Lisle sur le pont de Kehl. La vue de ce monument inspirera aux *gallophages* d'outre-Rhin des pensées plus modestes; et les grenouilles du grand fleuve allemand ne nous étourdiront plus avec les refrains bachiques de Thomas Becker. »



## GUSTAVE DORÉ & LA MARSEILLAISE

*La Galerie contemporaine*, éditée par Ludovic Baschet, a consacré une grande étude à Gustave Doré, dont le huitième paragraphe se rapporte aux *Dessins patriotiques* du célèbre artiste. Il y est dit : « la série des compositions que lui a imprimées l'amour de la patrie est une des plus admirables de son œuvre. » La pensée haute, le cœur ardent de l'artiste, se sont enflammés, enthousiasmés pour les grands élans du pays. Il s'en est fait l'historien inspiré.

« Si l'on suit l'ordre chronologique des sujets patriotiques qu'il a traités, on trouve tout d'abord à signaler ses compositions sur *La Marseillaise*. L'œuvre de Rouget de l'Isle est le plus sublime appel aux armes, la plus vibrante invocation du patriotisme. C'est la chanson guerrière par excellence, la chanson de l'héroïsme. C'est le cri de la patrie en danger. En cela elle est vraiment incontestablement nationale. Le frémissement généreux de 1792 se retrouve dans les couplets de ce poème immortel. Quand on l'entend, la puissance du rythme et des paroles s'impose aujourd'hui encore à toutes les âmes, et l'on ne s'étonne plus, en relisant l'histoire de cette grande époque, que des soldats en sabots, entraînés par ce cri de délivrance, aient pu chasser l'ennemi du sol français.

« La strophe ailée de *La Marseillaise* devait planer dans les airs, au-dessus des armées de la jeune République.

« C'est sous cette impression, avec cette émotion et ce frisson généreux au cœur, que Gustave Doré a composé la gravure où il montre le départ des volontaires, des sublimes va-nu-pieds, coiffés du bonnet à cocarde, escortés par les mères et les femmes, et courant à la victoire dans un irrésistible entraînement. Du haut des cieux, une grande figure guerrière, tenant d'une main la torche et de l'autre l'épée, précédée des braves qui vont vaincre ou mourir.

« Qui pourrait arrêter ce torrent humain que l'amour de la patrie et de l'indépendance mène au combat? En vain le canon peut tonner, en vain la mitraille trouvera ces poitrines nues. Ce n'est pas la nation seule qui se bat. Il semble que le sol même se soulève pour seconder les efforts de ses défenseurs. Quand les aînés seront tombés au premier rang, les plus jeunes prendront leur place, et

S'ils tombent, nos jeunes héros,  
La terre en produit de nouveaux,  
Contre vous tout prêts à se battre.

« Sur ces trois vers Gustave Doré a mis en scène le drame de la résistance à outrance. Les fiers soldats sont étendus sur le champ de bataille. La lutte a été terrible, si l'on en juge au nombre des cadavres. Se soulevant à demi, les blessés interrogent l'horizon avec anxiété. Tout à coup un sourire d'espérance éclaire leur visage. Ils viennent d'apercevoir les enfants, les petits qui sautent sur

les chevaux sans maîtres, errants dans la plaine. L'un de ces héros de douze ans a ramassé le drapeau. Hurrah ! la bataille n'est pas encore perdue. Un nouveau David surgit devant Goliath. Par un suprême effort, un bel officier de cuirassiers, mourant sur un tas de morts, tend son épée au petit porte-drapeau.

« — Tiens-le ferme, mon fils, et défends-le jusqu'à la mort ! »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> RENÉ DELORME. *Gustave Doré, peintre, sculpteur, dessinateur, graveur*, in-folio ; Paris, LUDOVIC BASCHET.



## LES CONFLITS & LA MARSEILLAISE

« Le chant de *La Marseillaise* intercalé dans le drame de *Marceau* (Janvier 1878) a donné lieu, au théâtre de Nantes, où l'on a joué dernièrement cette pièce, à un incident qui a failli prendre les proportions d'un événement. Il y a eu, à ce propos, une interpellation à la Chambre des députés ; mais, heureusement, le bon sens et la modération qu'on a montrés de part et d'autre, ont écarté l'orage qui menaçait d'éclater. »<sup>1</sup>

Du 2 Mai 1880 :

Il y a quelques jours, un officier du 12<sup>e</sup> régiment de hussards avait sifflé l'air de *La Marseillaise*, joué pendant une représentation du cirque anglo-américain à Dinan. Informé de ce fait, le général Osmont, commandant le 10<sup>e</sup> corps d'armée, a adressé la lettre suivante à M. le général de La Jaille, commandant la 10<sup>e</sup> brigade de cavalerie :

« Mon cher général,

« Par votre dépêche du 2 Mai courant, vous m'avez donné des explications sur l'incident qui s'est produit à

<sup>1</sup> *Gazette anecdotique*, 31 Janvier 1878, p. 51.

Dinan pendant une représentation du cirque anglo-américain.

« M. le sous-lieutenant..., du 12<sup>e</sup> régiment de hussards, se serait oublié au point de faire entendre des sifflets au moment où l'on exécutait l'air de *La Marseillaise*.

« Le ministre de la guerre, à qui j'ai rendu compte de ces faits, a porté à trente jours de prison la punition infligée à cet officier.

« Je profite de cette occasion pour inviter MM. les officiers à se bien pénétrer des devoirs multiples que leur état leur impose. Dans leur situation, l'observation même complète de leurs devoirs professionnels ne sauraient suffire. Il y a d'autres devoirs essentiels qu'ils n'ont pas le droit de méconnaître; ce sont ceux qui consistent à se montrer, en toute circonstance, les serviteurs zélés et fidèles du gouvernement de la République et à observer le respect le plus absolu pour tout ce qu'il prescrit et pour tout ce qui en caractérise l'essence. »



## ÉVÊQUE & MARSEILLAISE

« M. l'archevêque d'Avignon semble ne pas aimer *La Marseillaise*. Quand il prit possession de son siège, il y a quelques semaines, la cérémonie n'eut pas toute la pompe à laquelle il avait droit, et qu'habituellement les dignitaires de l'Eglise ne dédaignent guère. On nous dit alors que c'était *La Marseillaise* qu'il fallait accuser de l'incident. M. l'archevêque avait appris que si les honneurs dus à son rang lui étaient rendus, la musique militaire serait de la partie et lui ferait entendre l'hymne national. M. l'archevêque aima mieux, dans ces conditions, se priver des honneurs en question que d'avoir à subir une musique importune à ses oreilles. Nous avons recueilli ces bruits sans y attacher autrement d'importance; car, s'il passe bien de l'eau sous le pont d'Avignon, il court aussi dans la vallée du Rhône bien des légendes vraies ou fausses.

« Mais voici qu'aujourd'hui un nouveau récit vient confirmer le premier, et c'est dans les journaux religieux eux-mêmes que nous le trouvons: A en croire ces journaux, M. l'archevêque devait l'autre jour entrer pour la première fois dans la ville d'Apt et, par conséquent, y être solennellement reçu. Mais ici encore il a appris que

*La Marseillaise* allait être jouée : et cela lui a suffi pour décliner toute réception solennelle. Il est entré dans Apt, disent les journaux religieux, « sans le concours de la musique, ce qui est dommage, sans celui de la municipalité, ce qui n'est pas une perte. »

« Si ces récits sont vrais, j'en suis un peu fâché pour M. l'archevêque d'Avignon. Que l'on aime ou non personnellement *La Marseillaise*, elle n'en est pas moins aujourd'hui le chant national, le chant légal. A ce titre, elle ne devrait écorcher les oreilles d'aucun Français, surtout d'un fonctionnaire payé par le budget de la République, surtout d'un prélat. L'Eglise a toujours déclaré qu'elle était prête à rendre à César ce qui était à César, selon le précepte de l'Évangile; elle ne perd aucune occasion d'affirmer qu'elle ne fait point de politique et n'a soin que des choses du ciel. M. l'archevêque d'Avignon ne se ferait point scrupule, j'imagine, d'entendre sur son passage le *Vive Henri IV* ou le *Partant pour la Syrie*, si la Restauration ou le second Empire existaient encore; pourquoi donc ferait-il plus de difficultés d'entendre *La Marseillaise*, aujourd'hui que la France est en République? *La Marseillaise* est un chant de patriotisme ardent; nous n'imaginons pas que ce soit là ce qui lui peut déplaire. Elle est encore, et nous en convenons, un hymne politique anti-monarchique; à ce titre, elle a droit, sans doute, de déplaire aux légitimistes comme aux bonapartistes. Mais si M. l'archevêque d'Avignon n'est ni bonapartiste, ni légitimiste, en quoi peut-elle l'importuner? Il ne nous semble pas qu'elle contienne rien contre la

religion catholique : cela devrait suffire à un prêtre, s'il veut se renfermer dans ses devoirs et se borner à être prêtre.

« La question est d'autant plus intéressante que M. l'archevêque d'Avignon n'est pas dans le cas de plusieurs de ses confrères. La République ne l'a point trouvé archevêque de la cité des papes, elle l'a fait archevêque de cette cité. C'est tout dernièrement que ce prélat a reçu cet accroissement de dignité, il l'a reçu de M. Grévy et du cabinet actuel. S'il ne l'a point sollicité, ce qu'il ne nous appartient pas de rechercher, il y a du moins consenti. Si la République n'avait que son antipathie, il lui était si facile ou de ne rien lui demander ou de ne rien accepter d'elle ! Mais, non; ce prélat s'est parfaitement laissé faire archevêque d'Avignon. Il n'a nullement déclaré que la République devait compter sur son hostilité; et s'il l'eût déclaré, il est certain qu'il ne serait pas où il est aujourd'hui. Il a été nommé et, à peine nommé, le voici, paraît-il, qui se refuse à entendre *La Marseillaise*, comme le voici qui s'empresse de joindre sa protestation contre les décrets du cabinet qui l'a nommé, aux protestations des autres évêques.

« Ce n'est pas au fond que la chose nous étonne; car M. l'archevêque d'Avignon ne fait guère que tout ce que tous font autour de lui. La situation n'en est pas moins curieuse, et c'est à coup sûr un des signes de ce temps que de voir, selon le joli mot de mon vieux camarade Frary, dans le *National* de l'autre soir, un prélat se servir tout

aussitôt de la crosse que vient de lui remettre M. le ministre des cultes, pour en asséner à ce même ministre un grand coup sur la tête.<sup>1</sup> « CHARLES BIGOT. »

A ce qui précède, le *Siècle* ajoute :

« *L'Avenir de la Vendée* signale un fait de nature à réjouir l'évêque d'Avignon, lequel, comme on sait, préfère renoncer aux honneurs qui lui sont dus plutôt que d'entendre jouer l'hymne national sur son passage. M. Daudeteau commande un bataillon du 84<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie; or, dernièrement, M. le commandant Daudeteau aurait défendu à ses hommes en marche de chanter l'hymne de Rouget de l'Isle, sous prétexte que c'est une *chanson politique*. Notre confrère fait remarquer que cet officier, si scrupuleux sur les chants républicains, laisse cependant chanter dans les rangs les gaudrioles érotiques du répertoire ordinaire des casernes. Si *La Marseillaise*, chant national de la République, n'a pas le don de plaire à M. Daudeteau, pourquoi reste-t-il officier de la République? Qu'il rende ses galons, et s'il est jaloux d'honneurs, se fasse nommer président de quelque *assommoir* clérical. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *Le Siècle*, du 24 Mai 1880.

<sup>2</sup> *Le XIX<sup>e</sup> Siècle*, 15 Mai 1880.

## LE „XIX<sup>e</sup> SIÈCLE“ & LA MARSEILLAISE

C'est la *Gazette de France* qui réplique au *XIX<sup>e</sup> Siècle* :

« Nous trouvons dans le vaillant journal de l'héroïque About et du non moins héroïque Sarcey, deux articles concernant l'hymne soi-disant national de Rouget de Lisle. (Paix à sa cendre!... Il a réparé ce chant sanguinaire et prétentieux par des hymnes royalistes assez réussis!)

« Le premier article est destiné à insulter un peu Mgr l'archevêque d'Avignon qui, paraît-il, aima mieux se priver à son arrivée dans son diocèse de la cérémonie d'usage, que de voir cette cérémonie déshonorée par un chant qui rappelle plus d'assassinats que de hauts faits.

« Le second article, très court, mais très expressif, est ainsi conçu :

« M. le général Osmont, commandant en chef du 10<sup>e</sup> corps d'armée, vient de transformer en un mois de prison les quinze jours d'arrêts infligés par M. le général de La Jaille, commandant la 10<sup>e</sup> brigade de cavalerie, à un officier du 12<sup>e</sup> hussards, qui avait sifflé *La Marseillaise* dans le cours d'une représentation du cirque américain, à Dinan. »

« Il va sans dire que le *XIX<sup>e</sup> Siècle* approuve fort la libérale mesure des généraux sans-culottes et regarde l'officier puni comme indigne de son grade.

« A franchement parler, l'attitude du *XIX<sup>e</sup> Siècle* en cette occasion nous amuse plus qu'elle ne nous indigne.

« On connaît les instincts belliqueux des About et des sous-About, des Sarcey et des sous-Sarcey, et l'on sait que ces amateurs de *Marseillaise* ne montrent leurs vaillances que contre des nonnes, des moines, des curés, autres gens inoffensifs... Nous nous trompons, ils font aussi preuve d'une grande férocité vis-à-vis des communards, lorsque ces derniers sont vaincus et écrasés sous la botte des gendarmes. Ils ont fait leurs preuves en 1871. Ils trouvaient que l'armée de Versailles ne fusillait pas assez de communards, et ils regrettaient par le gracieux organe du grand Sarcey que les Prussiens ne se chargeassent pas eux-mêmes de l'exécution de la Commune.

« Vraiment, ces gens-là ont bien bonne grâce à parler de *Marseillaise* !

« Le jour où on la chanterait trop fort dans les rues, ces ventrus, aujourd'hui si crânes, regretteraient que leur embonpoint les empêchât de se fourrer dans des trous de souris.

« Mais lorsque les chanteurs de *Marseillaise* seraient réduits à l'impuissance, ils demanderaient qu'on les exterminât... après quoi ils recommenceraient à réclamer les peines les plus fortes contre ceux qui siffleraient *La Marseillaise*. Oh ! la fière logique et vaillante attitude !

« SIMON BOUBÉE. »

Voici heureusement qui change la note :

Dans le *Temps* de Paris du 23 Mai 1880, on lit :

« M. l'évêque Marpot a fait hier son entrée solennelle à Lons-le-Saulnier. Le général de Geslin, la gendarmerie et la troupe, en grande tenue, assistaient à la cérémonie. La musique militaire a joué *La Marseillaise*. Les rues étaient pavoisées sur le passage du cortège ; la foule était considérable. Le préfet, le maire et les autres fonctionnaires ont rendu visite au nouvel évêque. »

Le dimanche 13 Juin 1880, au concours régional agricole du Mans, au moment de l'entrée du ministre de la guerre Farre, sur l'estrade d'honneur, la musique a joué *La Marseillaise*. Tout l'auditoire s'est levé et a acclamé le chant national.



## LA MARSEILLAISE DANS LA MÉDITERRANÉE

« Les journaux d'Athènes (Mai 1880) nous apprennent que le capitaine du paquebot *Jolkhos*, avait organisé dernièrement une partie de plaisir sur mer. En rentrant au Pirée, le paquebot passa successivement devant les deux cuirassés de l'escadre française en jouant *La Marseillaise*. Tous les passagers, debout sur le pont, le chapeau à la main, saluèrent le drapeau tricolore par les cris mille fois répétés de : « *Vive la France! Vive la République française!* » Les équipages des cuirassés français rendirent le salut en se découvrant, en agitant chapeaux et mouchoirs et en criant : « *Vive la Grèce!* »

« Les *Nouvelles Idées* publient à ce sujet un intéressant article duquel nous détachons le passage suivant : « Lorsque l'*Jolkhos* passait devant les vaisseaux de la République française, tous les cœurs battaient, non-seulement émus par des sentiments helléniques, mais aussi par des sentiments français... Tous les marins saluaient en agitant leurs chapeaux ; l'air retentit de cris unissant dans un même sentiment de sympathie les marins de la République française, les passagers du *Jolkhos* et la foule qui s'était portée sur le rivage. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> *La Presse d'Alsace et de Lorraine*, 28 Mai 1880.

## ROUGET DE L'ISLE, POÈTE GRACIEUX

Le regain de popularité qu'on vient de donner (1878) à *La Marseillaise*, en voulant s'opposer à ce qu'elle fût chantée dans le drame de *Marceau*, a nécessairement rappelé l'attention sur l'auteur de notre chant national. A ce propos, un feuilletoniste érudit, M. Albert de Lassalle, nous a cité l'autre jour les vers suivants de Rouget de Lisle, que, dans l'opinion qu'on se fait généralement de lui, on aurait été peu porté à lui attribuer :

Une rose en bouton,  
Loin de tout papillon,  
Croissait sous les yeux bienfaisants  
De Flore et du Printemps.  
Grâce et fraîcheur,  
Parfum séducteur,  
Tout ce qui plaît, charme, embellit,  
Flore en pare avec soin la fleur qu'elle chérit.  
Et contre les feux mensongers  
Des papillons légers,  
Par mille dards elle défend  
Son calice naissant.

On sait d'ailleurs que Rouget de l'Isle était assez « ondoyant et divers. » Il fut tour à tour républicain et monarchiste, et l'on voit qu'il n'avait pas plus de parti pris en poésie qu'en politique.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> *Gazette anecdotique*, 28 Février 1878, p. 118.



III.

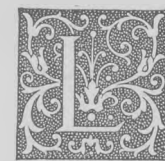
CONTESTATIONS SUR LA PATERNITÉ

DE LA

MARSEILLAISE



## PATERNITÉ DE LA MARSEILLAISE



ORSQUE Rouget de l'Isle composa *La Marseillaise*, il ne se doutait guère de tout ce qui, un jour, serait dit et écrit pour ou contre sa chanson politique; il ne se doutait guère de la longue et passionnée controverse qu'elle soulèverait; il ne se doutait guère que des volumes entiers, des centaines d'articles dans les journaux, chaque fois que son chant se ferait entendre, viendraient le dénigrer ou en faire l'apologie; il ne se doutait guère que la paternité de son hymne lui serait plus d'une fois contestée, non-seulement par ses compatriotes, mais même par des Allemands. De toutes ces choses, Rouget de l'Isle n'a jamais eu l'idée : pourtant elles sont.

Deux choses ont fait le tour du monde en partant de Strasbourg : l'invention de Gutenberg en 1440, et la création de Rouget de l'Isle en 1792.

Strasbourg a eu la gloire de donner naissance à l'imprimerie qui a éclairé le monde, et à *La Marseillaise* qui a chanté la liberté des peuples.

Voici l'article du *Courrier du Bas-Rhin* du 10 Novembre 1864 :

« On sait que *La Marseillaise*, ce chant de patriotisme et de liberté que les armées de la République ont fait retentir dans tous les pays de l'Europe où elles ont promené leurs drapeaux victorieux, a été composée par Rouget de Lisle, à Strasbourg, dans la nuit du 24 au 25 Avril 1792. Quoique l'origine de cet hymne populaire soit établie d'une manière positive et authentique, il arrive parfois que l'on conteste à Rouget de Lisle la gloire d'en avoir été l'auteur, et à la ville de Strasbourg l'honneur d'en avoir été le berceau. Récemment, encore, M. Fétis père avait émis des doutes à cet égard et avait, dans le septième volume de la nouvelle édition de la *Biographie universelle des Musiciens*, attribué à un autre que Rouget de Lisle la composition et la musique de *La Marseillaise*. Un des parents de Rouget de Lisle, portant le même nom que lui, n'a pas voulu laisser déposséder l'auteur véritable de sa glorieuse paternité; il a considéré les doutes soulevés comme un préjudice causé à la mémoire de Rouget de Lisle et à sa famille, et il a intenté une action judiciaire contre M. Fétis. Ce procès, comme nous l'avons dit, n'aura pas de suite, parce que M. Fétis père est revenu sur ses assertions et a loyalement reconnu, dans une lettre du 27 Octobre adressée à M. Georges Kastner, de l'Institut, qu'il avait été dans l'erreur, et que Rouget de Lisle, et nul autre que lui, était bien réellement l'auteur de *La Marseillaise*.

« M. Rouget de L'Isle, qui avait invoqué la protec-

tion de la justice pour la mémoire de son parent, avait réuni à l'appui de son action judiciaire les faits et les témoignages relatifs à l'origine véritable de *La Marseillaise*. Il les a exposés dans deux articles qu'il a publiés dans la *France musicale* du 23 Octobre et du 6 Novembre. La cause que défend M. A. Rouget de Lisle n'est pas seulement la sienne et celle de sa famille, elle est aussi, jusqu'à un certain point, celle de la ville de Strasbourg, où *La Marseillaise* a été improvisée en 1792; et nos compatriotes nous sauront gré dès lors de leur faire connaître l'exposé historique et la discussion critique que vient de rédiger M. Rouget de Lisle sur la naissance de notre chant national. Nous empruntons ce travail à la *France musicale* et nous le faisons suivre de la lettre de M. Fétis père à M. George Kastner. C'est un témoignage de plus à ajouter à tous ceux qui mettent désormais l'origine de *La Marseillaise* au-dessus de toute contestation sérieuse.

« CHARLES BËRSCH. »

La paternité de *La Marseillaise* a fait le sujet d'un beau travail de M. A. Rouget de Lisle, parent de l'auteur.

Dans son *Molière musicien*<sup>1</sup>, Castil-Blaze, un auteur musicien de renom, n'avait-il pas osé prétendre, malgré toute invraisemblance, « qu'on avait fait l'honneur à Dalayrac de la musique de *La Marseillaise*, parce que c'était, dit-on, le cœur de son opéra de SARGINES :

Aux ennemis de la patrie  
Allons présenter l'étendard. »

<sup>1</sup> *Molière musicien*, 1852, T. II, p. 453.

Cette assertion, plus que hasardée, n'est pas la seule dont se soit rendue coupable l'imagination vagabonde de Castil-Blaze, pour contester à Rouget de Lisle la paternité de son œuvre musicale, et nous dirons tout à l'heure la fable et la calomnie qu'il a soutenues audacieusement jusqu'à sa mort. Mais avant d'insister sur cette question des contradictions mal intentionnées (au nombre de quatre ou cinq dès à-présent), il est bon de remonter à l'origine du premier bruit qui date seulement de 1843 (près de six ans après la mort de Rouget de Lisle) et repose sur un document emprunté à l'histoire propre de *La Marseillaise*. Il nous paraît donc nécessaire de reproduire le document même, en le faisant précéder d'une introduction explicative.

Plusieurs auteurs contemporains de notre première Révolution nous ont appris que les Marseillais chantaient l'hymne de Rouget de Lisle — paroles et musique — à leur entrée dans Paris le 30 Juillet, et à l'attaque du château des Tuileries le 10 Août. C'est à partir de cette mémorable journée que le *Chant de guerre de l'Armée du Rhin*, alors appelé *Chanson* ou *Chant des Marseillais*, fut appris à la population parisienne et vulgarisé par les Marseillais eux-mêmes, bien qu'il fût déjà publié dans la *Trompette du père Duchesne*, N° 67, 23 Juillet, et accompagné de la note suivante : « Comme il n'est pas possible de donner la musique, je me suis contenté d'en donner les paroles. » Plusieurs journaux politiques reproduisirent aussi les strophes du *Chant de guerre*, sans nommer l'auteur, et la *Chronique de Paris*, N° 237, 27 Août, en les

imprimant, les fit précéder d'un article que nous transcrivons textuellement :

« On entend demander actuellement, dans tous les spectacles, *Allons, enfans de la patrie*. Les paroles sont de M. ROUGEZ, capitaine du génie, en garnison à Huningue. *L'air a été composé par ALLEMAND*, pour l'armée de Biron. Il a un caractère à la fois touchant et guerrier. Ce sont les fédérés qui l'ont apporté de Marseille où il était fort à la mode. Ils le chantent avec beaucoup d'ensemble, et le moment où ils agitent leurs chapeaux et leurs sabres en criant tous à la fois : *Aux armes, citoyens!* fait vraiment frissonner. Ils ont fait entendre cet air guerrier dans tous les villages qu'ils traversaient, et ces nouveaux bardes ont inspiré ainsi dans les campagnes des sentiments civiques et belliqueux; souvent ils le chantent au Palais-Royal, quelquefois dans les spectacles entre les deux pièces. »

Cet article a été reproduit par Buchez et Roux, dans leur *Histoire parlementaire de la Révolution française*<sup>1</sup> et un auteur allemand, dans un journal qui se publiait à Carlsruhe, chez Th. Groos, N° 35, du 1<sup>er</sup> Septembre 1842, a invoqué le témoignage de ces deux auteurs pour constater que l'air de *La Marseillaise* n'était pas de Rouget de Lisle, mais bien de ALLEMAND (nom propre) imprimé par erreur, sans doute, au lieu de *un Allemand*, d'outre-Rhin, peut-être.

Telle est, tout à la fois, l'origine première et la première contestation, aussi ridicule que dérisoire, soulevée contre la paternité de *La Marseillaise*.

<sup>1</sup> 1835, T. XVIII, p. 204.

Mais en 1848, les prétentions des Allemands avaient considérablement grandi. Leurs journaux ne parlaient pas moins que de l'annexion à l'Allemagne de l'Alsace et de la Lorraine, et il faut lire tous les discours qui, lors des fêtes qui eurent lieu à Colmar, à Mulhouse et à Strasbourg, pour le deuxième anniversaire séculaire de la réunion de l'Alsace à la France, furent prononcés dans ces trois villes, pour savoir comment de telles prétentions étaient accueillies par les Alsaciens et les Lorrains.

Eh bien ! les Allemands d'alors ne se contentaient pas de caresser l'idée de voir la Lorraine et l'Alsace, en tant que provinces, devenir des terres allemandes, ils allèrent jusqu'à pousser la sottise de revendiquer la paternité de *La Marseillaise*, fruit français né sur la terre d'Alsace. C'est ainsi que la *Gazette musicale de Leipzig*, dans son numéro du 19 Janvier 1848, répondant à cette question : *Est-il vrai que la MARSEILLAISE puisse être revendiquée par les Allemands*, rapporte certaines présomptions, d'après des *on-dit*, desquelles il résulterait que Forster pourrait bien avoir écrit les paroles de *La Marseillaise*, et que Reichardt (J.-F.) en aurait composé la musique. Ce n'est pas tout : une autre voix germanique fit entendre ces mots étranges et significatifs : « LA MARSEILLAISE n'est pas de Rouget de Lisle, LA MARSEILLAISE a pris naissance sur le sol de l'Allemagne... »

Heureusement, les auteurs de ces prétentions avaient à qui parler : ils avaient compté sans un Alsacien.

M. George Kastner, membre de l'Institut de France, musicien très érudit, historiographe des chants nationaux

des principaux peuples, ne laissa pas tomber les revendications d'outre-Rhin. En nous faisant connaître les trois espiègleries allemandes que nous venons de rapporter, le savant musicologue a chaleureusement, spirituellement et magistralement défendu, et victorieusement démontré — toutes preuves à l'appui — la paternité entière, complète, indéniable, de Rouget de Lisle, paternité, du reste, parfaitement constatée par les monuments précis de l'histoire, par les témoignages d'un grand nombre d'écrivains et des auteurs allemands eux-mêmes, tels que Christian, dans la *Gazette musicale de Leipzig*, 1798-1799; — Gerber, dans son *Dictionnaire biographique des Musiciens*, 1812; — le docteur G. C. Grosheim, dans le *Fragment historique de la Musique*, Mayence, 1832; — Reichardt, dans *Ernst Ortlepp, anthologie musicale*, au tome XII, page 2, édition de Stuttgart, 1841 (voir la *Revue et Gazette musicale* des 26 Mars, 9 et 16 Avril 1848).

A cette nomenclature des auteurs les plus recommandables, cités par Kastner, M. A. Rouget de Lisle ajoute plusieurs documents historiques de l'époque contemporaine de la Révolution française; les voici :

Un journal allemand (en français *Histoire du Temps passé*, Octobre 1792, tome III, page 1042), indiqué à l'auteur de la *Notice de la France musicale*, par M. Heitz, de Strasbourg, contient cette déclaration : « L'auteur et le « compositeur du cantique (*Lied*) des Marseillois est un « citoyen officier du génie, DELILLE, qui se trouvoit à « Strasbourg. »

Laveaux déclare également, dans le *Courrier de Strasbourg*, numéro du 27 Novembre 1792, que « cette fameuse « chanson (*L'Hymne des Marseillois*), paroles et musique, « a été composée, le printemps passé, à Strasbourg, et a « Rouget de l'Isle pour auteur. »

Une autorité suprême a constaté la paternité de Rouget de Lisle dans les *Archives parlementaires de la Révolution*; en effet, la Convention a décrété, dans sa séance du 27 Juillet 1795, sur la proposition de Jean Debry : « 1° que le nom de l'auteur de l'*Hymne des Marseillais*, « ROUGET DE LISLE, serait inscrit honorablement au procès- « verbal; 2° que son « *Hymne à jamais célèbre* », y serait « consigné tout entier. »

Enfin le témoignage de Grétry, le célèbre compositeur, vient confirmer toutes les autres preuves imprimées jusqu'en 1797, et que M. A. Rouget de Lisle passe sous silence pour ne pas allonger indéfiniment et inutilement sa notice.

« On a attribué, dit Grétry, l'air des Marseillois à « moi et à tous ceux qui y ont fait quelque accompagne- « ment. L'auteur de cet air est le même que celui des « paroles; c'est le citoyen ROUGET DE LISLE. Il m'envoya « son hymne : *Allons, enfans de la patrie!* de Strasbourg « où il étoit alors, six mois avant qu'il fût connu à Paris; « j'en fis, d'après l'intention de l'auteur, tirer plusieurs « copies que je distribuai. »<sup>1</sup>

« Maintenant, continue M. A. Rouget de Lisle, nous laisserons parler Castil-Blaze, qui, après avoir lu et cité

<sup>1</sup> *Mémoires*, 1797, T. III, p. 13.

cent fois les *Mémoires* et autres ouvrages de Grétry, a imaginé une fable, une calomnie, comme nous l'avons déjà dit, pour déposséder Rouget de Lisle. Il affirme positivement que l'air de *La Marseillaise* est celui d'un cantique allemand, importé en France par Julien aîné, dit Navoigille, qui l'a fait entendre en 1782, aux concerts de Mad. de Montesson, que le duc d'Orléans père avait épousée secrètement.<sup>1</sup> « Il tient le fait, dit-il, de Imbault, qui conduisit « l'orchestre chez Mad. de Montesson, et devint éditeur « de *La Marseillaise*, en 1792. Cette confidence date de « l'an VIII, sous le Consulat. »

Et il ajoute, à la page 453: « L'air des Marseillais fut « attribué, lors de son arrivée à Paris, à Julien l'aîné, qui « l'avait produit chez Mad. de Montesson, à Gosseck, à « Pleyel, à Méhul, qui l'avaient mis en harmonie com- « plète... Nul ne songeait alors à désigner Rouget de « Lisle comme l'auteur de l'air sur lequel il avait ajusté des « paroles. »

Assurément, les documents historiques et les écrits des auteurs démentent complètement la fable audacieuse de Castil-Blaze; mais M. A. Rouget de Lisle y ajoute le propre témoignage du fils du duc d'Orléans, Louis-Philippe, roi des Français, qui, après les journées de juillet 1830, a accordé à Rouget de Lisle, comme auteur de *La Marseillaise*, une pension de 1500 fr. — « Nous ajouterons encore, dit l'auteur de l'article de la *France musicale*, comme preuve la plus accablante et la plus saisissante,

<sup>1</sup> *Molière Musicien*. T. II, p. 451.

peut-être, la déclaration, en 1820, de Castil-Blaze lui-même. Il dit, en parlant des chants ou romances, dont l'accompagnement ne signifie rien : « Le seul morceau en ce genre « qui ait un mérite réel, est la fameuse *Marseillaise*; Rouget « de Lisle fit les paroles et l'air, sur lesquelles Gosseck « ajusta ensuite une harmonie excellente et qui a contribué « pour une bonne part à ses effets extraordinaires. »<sup>1</sup>

Enfin, nous rapporterons un dernier document publié par Imbault (que cite Castil-Blaze), au mois d'Août 1794 et portant ce titre : « *Hymne dithyrambique sur la Conspiration de Robespierre et la Révolution du 9 Thermidor*, « présenté à la Convention le 18 thermidor par JOSEPH « ROUGET (DE LISLE), capitaine du génie, auteur du CHANT « DES MARSEILLOIS. »

Sans doute, la défense de la paternité de Rouget de Lisle est complète, et nous pourrions (c'est toujours M. A. Rouget de Lisle qui parle), à la grande rigueur, clore la discussion sur ce point; mais malheureusement la déclaration de Castil-Blaze a été prise au sérieux par quelques bons allemands, qui, à leur tour, ont été les dupes d'une mystification ingénieusement ourdie par un habitant du sol germanique. — Incidemment, nous signalerons ici une autre fable, assez plaisante, du reste, du vieux violoniste Alexandre Boucher, qui, en 1859, s'attribuait l'honneur, *proprio motu*, de la mélodie de *La Marseillaise*, qu'il avait composée, disait-il, en pas redoublé, après le 10 Août, « sur « la demande du colonel de la Salle, pour son régiment à

<sup>1</sup> *De l'Opéra en France*. T. V, p. 409.

« Marseille, où Rouget de Lisle était alors prisonnier au « fort Saint-Jean. » Le *Monde Illustré*, du 11 Juin et du 16 Juillet 1859, a publié sérieusement la revendication follement imaginée par Boucher, que le *Charivari* (numéro du 24 Juillet) a très-plaisamment bafouée. En 1863, M. Jules Lecomte, qui avait rédigé le premier article sur Alexandre Boucher, et fait antérieurement justice de ses burlesques et ridicules prétentions, a reconnu à Rouget de Lisle la priorité de la paternité de son chœur de guerre.<sup>1</sup>

La mystification allemande est ainsi racontée dans la *Gazette de Cologne*, du 24 Avril 1861 :

« Le Journal *Die Gartenlaube* démontre que *La Marseillaise* est due à un compositeur allemand, Holtzmann, « maître de chapelle dans le Palatinat; le poète Rouget de « Lisle a simplement copié le *Credo* de la *Missa solemnis* « N° 4, composé par Holtzmann, et s'en est servi pour ses « strophes. L'organiste Hamma, à Meersbourg, a décou- « vert ces jours-ci le manuscrit original de Holtzmann. »<sup>2</sup>

La *Gazette de Cologne* a omis de citer la date de 1776, assignée par l'auteur de la bienheureuse trouvaille à l'œuvre de Holtzmann, et nous la mentionnons pour compléter la narration historique qui a été reproduite avec bonheur par plusieurs journaux et revues de l'Allemagne. Comme on le présume, la joie des Allemands a été grande, très-bruyante et très-insultante pour la mémoire de Rouget de Lisle, qui a été immédiatement qualifié de copiste, de plagiaire et

<sup>1</sup> *Monde illustré*, 8 Août 1863.

<sup>2</sup> *Presse Théâtrale*, 5 Mai 1861.



mieux encore, par les *croiyants* qui n'avaient seulement pas lu la pièce originale. — Dès le 30 Avril, un musicien français, M. Ferdinand Silas, dans une lettre écrite de Londres et imprimée dans la Presse théâtrale (*supra*), demandait la production du manuscrit de Holtzmann et des preuves irrécusables.

*Le Ménestrel* (mai, page 190) et d'autres feuilles prussiennes répétèrent la même demande, qui toucha le cœur de nos voisins d'outre-Rhin. Alors, on interrogea le maître de chapelle de la cathédrale de Meersbourg, M. Schreiber, qui répondit aux curieux qu'il n'existait dans ses archives aucune messe, aucun morceau de musique quelconque de Holtzmann; on fouilla les autres archives musicales, biographiques et bibliographiques des Etats germaniques, et l'on reconnut bientôt que lesdits Etats n'avaient jamais possédé un musicien nommé Holtzmann. Jusqu'en 1863, on cherchait le M. Hamma, auteur de la fausse nouvelle, et qui paraît être un nom d'emprunt. Il a fallu une contestation nouvelle pour connaître tous ces faits consignés dans le journal de musique du savant et très-conscientieux professeur L. Bischoff (Kœln, 29 Août 1863).

Cette contestation nouvelle a été soulevée par M. Fétis père, le savant directeur du Conservatoire royal de musique de Bruxelles: celui-ci écrivit dans la *Revue et Gazette Musicale* (19 Juillet 1863) qu'il possédait deux exemplaires différents édités en 1793 et portant ce titre: *Marche des Marseillais, musique de Navoigille*, et il tirait cette conséquence et cette déclaration que « Rouget de Lisle n'est pas l'auteur de la musique de *La Marseillaise*. »

Dès qu'il eut connaissance d'une telle assertion, M. A. Rouget de Lisle, le juste vengeur de la gloire de son parent, répondit à M. Fétis que ces deux exemplaires où figurait si gratuitement le nom de *Navoigille* étaient APOCRYPHES, et POSTÉRIEURS du reste à la création et à la publication primitive du Chœur de Rouget de Lisle, dont les titres, comme seul auteur, étaient prouvés par les témoignages les plus authentiques et les plus probants.<sup>1</sup> A l'appui de sa revendication en faveur de Navoigille aîné, M. Fétis avait envoyé au Directeur de la *Gazette musicale* un seul exemplaire, édité par un sieur GOUJON, *grande cour du Palais-Egalité*, tandis qu'il avait annoncé deux morceaux publiés séparément, disait-il, par FRÈRE, *passage du Saumon*, et au *Magasin à l'usage des Fêtes Nationales*, rue Joseph, et qui, en réalité, n'ont jamais existé. L'adresse de l'éditeur *Gouton au Palais-Egalité* (nom donné au Palais-Royal, vers le mois de Janvier 1793), indique suffisamment la date présumée du morceau que M. Fétis considérait, à tort, comme la plus ancienne édition de *La Marseillaise*. En présence des autorités imprimées et indiquées, M. Fétis a déclaré dans une dernière lettre « qu'il n'avait pas d'objection à faire. »<sup>2</sup>

Néanmoins, dans le tome septième de la *Biographie Universelle des Musiciens*, qui parut chez Didot en 1864, M. Fétis n'en persiste pas moins dans son opinion première, qui, dès lors, cesse d'être une erreur pour devenir une calomnie, calomnie soutenue depuis par de nouvelles asser-

<sup>1</sup> *Revue et Gazette musicale*, 2 et 16 Août 1863.

<sup>2</sup> *Ibid.*, 16 Août 1863.

tions mensongères. « Mais, ajoute en terminant M. A. Rouget  
« de Lisle, nous possédons des titres probants pour con-  
« fondre le coupable; et, comme parent du diffamé, les  
« dispositions de nos lois, civiles et pénales, nous donnent  
« le droit de porter plainte et de faire constater la fausseté  
« des faits allégués et d'obliger l'auteur de ces faits con-  
« trouvés à réparer le préjudice qu'ils ont causé. Aussi,  
« avons-nous invoqué l'appui de la justice, qui protège  
« expressément la mémoire des morts non moins que la  
« réputation des vivants. »

Les choses prenaient cette tournure, lorsque, enfin, le coupable Fétis se décida à reconnaître publiquement et solennellement sa faute en écrivant, le 27 octobre 1864, à M. Georges Kastner, de l'Institut, une lettre, où il donne complète et entière satisfaction à M. Rouget de Lisle.

Cette pièce est un document historique de grande importance, et, dans son article de la *France Musicale*, M. Rouget de Lisle n'a garde d'oublier de la reproduire *in extenso*, « comme un témoignage éclatant de la loyauté  
« du savant écrivain qui n'a pas hésité à se retracter (je  
« crois bien ! devant le papier timbré !) pour rendre hommage  
« à la vérité. »

Voici cette fameuse missive :

« Cher Monsieur Kastner, la question du véritable auteur de la *Musique de la Marseillaise*, soulevée à l'occasion d'un exemplaire imprimé en 1793, avec le nom de Navoigille, lequel est en ma possession; cette question, dis-je, se trouve résolue en faveur de Rouget de Lisle, par l'exemplaire original que vous avez bien voulu me communiquer hier du *Chant de guerre pour l'armée du Rhin, dédié*

*au maréchal Lukner (sic), à Strasbourg, de l'imprimerie de Ph. Dannbach, imprimeur de la Municipalité.* Une demi-feuille in-4°, oblong, imprimée en caractères mobiles de musique.

« Bien que cet exemplaire ne porte point de date, il est évident qu'il appartient à la première moitié de l'année 1792, puisque le maréchal Luckner fut privé de son commandement après le 10 Août de la même année, et périt finalement par la hache révolutionnaire.

« Lorsque j'ai soulevé la question dont il s'agit, j'ai dit, dans la *Gazette Musicale de Paris*, et j'ai répété dans le VII<sup>e</sup> volume de la nouvelle édition de la *Biographie universelle des Musiciens* (article ROUGET DE LISLE), qu'un document, à savoir l'original de l'hymne avec la musique connue, ayant les caractères de l'authenticité, pouvait seul mettre fin à toute contestation: ce document, vous l'avez mis sous mes yeux. Dès ce moment, tous les doutes sont dissipés, et toute polémique doit cesser. Je vais faire des cartons pour le VII<sup>e</sup> volume de la *Biographie des Musiciens*, et j'y établirai, comme je l'ai fait dans la première édition de cet ouvrage, que Rouget de Lisle est le véritable auteur de la poésie et de la musique de *La Marseillaise*.

« Je vous autorise à faire de ma lettre l'usage que vous croirez convenable. »

Voilà donc enfin clos et bien clos le débat. Et personne maintenant, que l'on suppose, n'aura plus jamais, dans les siècles futurs, l'idée de substituer son nom à celui de Rouget de Lisle, pour la paternité du *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, autrement dit LA MARSEILLAISE.

## C. MASCLET & LA MARSEILLAISE

C. Masclet était un ami et un camarade de Rouget de Lisle; sa déposition à propos de *La Marseillaise* ne peut qu'être précieuse et décisive. Voici donc ce que, à la date du 12 Août 1830, il écrit dans le *Temps* :

« CHANT DE GUERRE DE L'ARMÉE DU RHIN, dédié à M. le maréchal Luckner, par Rouget de Lisle, imprimé chez Levrault, à Strasbourg, en Novembre 1791.

« Tel est le titre originaire du chant patriotique, qui a été publié et répandu en Alsace et dans toute l'armée du Rhin, près de dix mois avant qu'il ne portât le nom de *Marseillaise*, qui lui fut donné le jour où il annonça l'arrivée des fédérés marseillais à Paris, pour la journée du 10 Août.

« Il n'appartient pas plus aux Marseillais qu'à l'armée de Sambre et Meuse ou à celle des Pyrénées; il a cessé même d'être le chant de guerre de l'armée du Rhin, en devenant celui de toutes les armées françaises. On n'apprendra pas sans intérêt, quelle a été l'origine de cette production dont l'effet a été si prodigieux.

« Rouget de Lisle était capitaine du génie à l'armée du Rhin, et le signataire de cet article y remplissait les fonctions d'adjoint aux adjudants généraux sous le maré-

chal-de-camp Broglie, chef de l'état-major. Tous deux assistaient à une réunion chez M. de Dietrich, maire de Strasbourg, avec Caffarelli Dufalga, adjoint aux adjudants généraux, et Vergousse, aide-de-camp du général Broglie, si connu depuis sous le nom du général Desaix.

« Nous devons bientôt, dit Dietrich, entrer en campagne; il nous faut un chant de guerre pour animer et guider nos jeunes soldats: le corps municipal décernera un prix au meilleur. Parlez-en à vos amis; je vais faire annoncer le concours dans les papiers publics. »

« Le lendemain, à 7 heures du matin, Rouget de Lisle était chez moi. « La proposition de Dietrich, me dit-il, m'a empêché de dormir cette nuit. Je l'ai employée à essayer une ébauche de son chant de guerre, même de le mettre en musique; lis et dis-moi ce que tu en penses; je te le chanterai ensuite. » Je lus avec admiration, et j'entendis avec enthousiasme le chant de guerre, tel qu'il existe aujourd'hui, à l'exception des deux vers suivants de la dernière strophe :

Et que les trônes des tyrans  
Croulent au bruit de notre gloire !

« Il y a un peu de Brebœuf dans ces vers, dis-je à Rouget de Lisle; d'ailleurs, nous pouvons nous en fier aux trônes constitutionnels; c'est par eux que doivent crouler les trônes des tyrans. » Les deux vers furent remplacés par ceux-ci :

Que tes ennemis expirants  
Voient ton triomphe et notre gloire.

« C'est un superbe bataillon de Rhône et Loire, commandé par Cerisiat, qui eut les prémices du chant de guerre de l'armée du Rhin..... »

Il faut remarquer de suite que la date de *Novembre 1791* est par erreur assignée au chant de Rouget de Lisle. Mais Masclet, sans doute, confondait cette date (à 40 ans d'intervalle) avec celle d'un autre chant patriotique intitulé: *Hymne à la Liberté*.

La publication de cette deuxième œuvre guerrière et patriotique de Rouget de Lisle a eu lieu également à Strasbourg vers le mois de Juin 1792. Le libraire Heitz, fameux collectionneur d'*ouvrages alsatiques*, posséda un exemplaire de cette édition primitive provenant de l'imprimerie de Th. Dannbach, imprimeur de la municipalité.



# CHANT DE GUERRE

POUR L'ARMÉE DU RHIN,

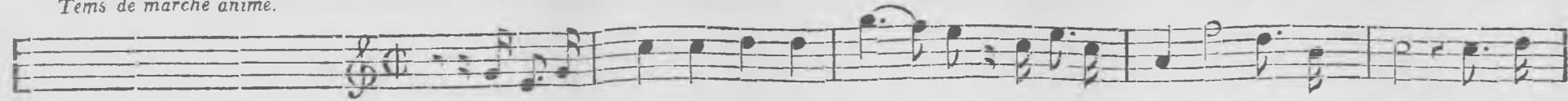
DÉDIÉ

AU MARÉCHAL LUKNER.

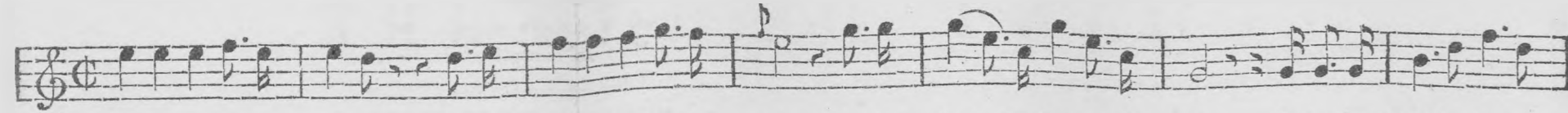
À STRASBOURG,

De l'Imprimerie de PH. J. DANNBACH, Imprimeur de la Municipalité.

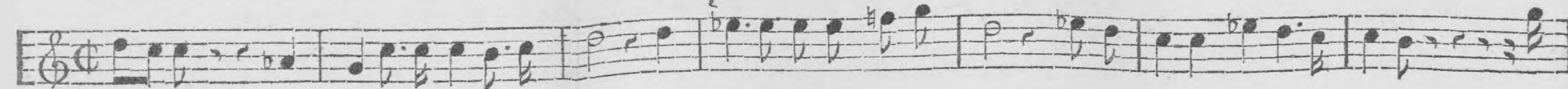
*Temps de marche animé.*



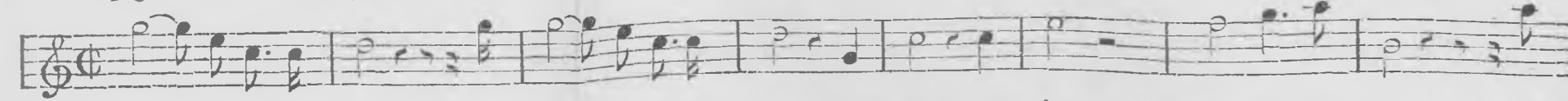
Allons, en - fans de la pa - tri - e! Le jour de gloire est ar - ri - vé. Con - tre



nous de la ty - ran - nie l'é - ten - dart sanglant est le - vé, l'é - ten - dart sanglant est le - vé. Entendez-vous dans les cam -



pag - nes Mu - gir ces fé - ro - ces sol - dats? Ils viennent jusque dans vos bras, é - gor - ger vos fils, vos compagnes!... Aux



ar - mes, Ci - toy - ens! for - mez vos ba - tail - lons: Mar - chez, mar - chez, qu'un sang im - pur a -



breu - ve nos sil - lons.

QUE veut cette horde d'esclaves,  
De traîtres, de Rois conjurés?  
Pour qui ces ignobles entraves,  
Ces fers dès long-tems préparés?  
Français! Pour nous, ah! quel outrage!  
Quels transports il doit exciter?  
C'est nous qu'on ose méditer  
De rendre à l'antique esclavage!...  
Aux armes, citoyens! formez vos bataillons:  
Marchez..... qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Quoi des cohortes étrangères  
Feraient la loi dans nos foyers!  
Quoi ces phalanges mercenaires  
Terrasseraient nos fiers guerriers!  
Grand Dieu!... Par des mains enchaînées,  
Nos fronts sous le joug se ploieraient!  
De vils despotes deviendraient  
Les maîtres de nos destinées!...  
Aux armes, Citoyens! formez vos bataillons:  
Marchez..... qu'un sang impur abreuve nos sillons.

TREMBLEZ, Tirans! et vous, perfides,  
L'opprobre de tous les partis,  
Tremblez!... vos projets parricides  
Vont enfin recevoir leur prix.  
Tout est soldat pour vous combattre.  
S'ils tombent nos jeunes héros,  
La terre en produit de nouveaux  
Contre vous tout prêts à se battre.  
Aux armes, Citoyens! formez vos bataillons:  
Marchez..... qu'un sang impur abreuve nos sillons.

FRANÇAIS! En guerriers magnanimes  
Portez ou retenez vos coups.  
Épargnez ces tristes victimes  
A regret s'armant contre nous.  
Mais le despote sanguinaire!  
Mais les complices de Bouillé!  
Tous ces tigres qui sans pitié  
Déchirent le sein de leur mère.  
Aux armes, Citoyens! formez vos bataillons:  
Marchez..... que tout leur sang abreuve nos sillons.

AMOUR sacré de la patrie,  
- Conduis, soutiens nos bras vengeurs!  
Liberté! Liberté chérie,  
Combats avec tes défenseurs.  
Sous nos drapeaux que la victoire  
Accoure à tes mâles accents:  
Que tes ennemis expirans  
Voient ton triomphe et notre gloire....  
Aux armes, Citoyens! formez vos bataillons:  
Marchez..... qu'un sang impur abreuve nos sillons.

## LE BARON DE SCHAUENBOURG &amp; LA MARSEILLAISE

Le *Courrier du Bas-Rhin*, du 30 Juin 1863, ayant reproduit l'étude brillante de M. Cayla (du *Siècle*), M. le baron de Schauenbourg crut devoir y faire une rectification. Voici donc ce que, à la date du 2 Juillet 1863, il écrit de Geudertheim au *Courrier du Bas-Rhin* :

« Monsieur le rédacteur, je viens de lire dans votre journal un article intéressant sur Rouget de Lisle et sur l'artiste qui l'a représenté chantant, pour la première fois, *La Marseillaise* dans la famille de Dietrich.

« Je ne puis cependant vous cacher, que le plaisir de cette lecture a été tempéré par les souvenirs qui se sont dressés en moi contre l'exactitude de la version que le peintre a prise dans le roman des *Girondins*.

« Les plus anciens de ces souvenirs sont ceux que je tiens de mon père et de plusieurs camarades de Rouget de Lisle, que j'ai connus et desquels j'ai appris, longtemps avant la publication des *Girondins*, que *La Marseillaise* a été composée à Strasbourg pour un repas de corps, donné par les officiers de la garnison à ceux des volontaires marseillais, et chanté pour la première fois à ce repas, qui a eu lieu dans la salle de la tribu du *Miroir*, à l'occasion d'un passage du Rhin.



« Les plus récents de ces souvenirs sont ceux que je tiens de M<sup>me</sup> de Sahune, née de Dietrich, et d'après lesquels la scène de famille décrite par l'auteur des *Girondins* n'a jamais eu lieu.

« Tableaux et gravures ne sont donc que de beaux effets n'ayant qu'une cause imaginaire, et je tiens pour certain que, si le talent du peintre s'était exercé sur le sujet vrai, s'il avait représenté Rouget de Lisle chantant l'hymne patriotique au milieu de braves à la veille de marcher à l'ennemi, l'effet de la cause vraie n'en aurait été que plus beau et de nature à réveiller plus fortement de plus mâles et héroïques souvenirs. »

La lettre ci-dessus ne tarda pas à provoquer une protestation formelle qui maintient l'exactitude de la version première.

Le 11 Juillet 1863, de l'usine de Niederbronn, M. Frédéric Engelhardt, docteur ès-sciences, ancien représentant à l'Assemblée Constituante, écrit à son tour au *Courrier du Bas-Rhin* la missive suivante, pour rectifier les rectifications de M. le baron de Schauenbourg. C'est M. Engelhardt qui tient la plume.

« Je viens de lire, dans le *Courrier du Bas-Rhin*, une lettre de M. de Schauenbourg qui prétend que *La Marseillaise* a été chantée pour la première fois, à Strasbourg, à l'occasion d'un repas de corps d'officiers. Je crois devoir contredire cette allégation, et je me fonde pour cela sur les renseignements que je tiens de mon père Frédéric Engelhardt, ancien officier de l'état-major de l'armée de Sambre et Meuse, et de mon oncle, Maurice Engelhardt, tous deux

contemporains et amis de Rouget de Lisle, et qui venaient aux soirées de M. Fritz de Dietrich, premier maire de la ville de Strasbourg.

« Tous les deux m'ont raconté que *La Marseillaise* a été chantée pour la première fois chez M. Fritz de Dietrich. Après une première soirée où l'on avait parlé sentiments patriotiques, Rouget de Lisle est revenu le lendemain soir apporter son hymne qu'on a chanté.

« Les deux demoiselles présentes à la soirée étaient les nièces du maire, filles de M. Jean de Dietrich, qui épousèrent plus tard M. de Sahune et M. Scipion Perrier.

« Je laisse au public de choisir entre les deux versions. »





M<sup>me</sup> DE DIETRICH & LA MARSEILLAISE

Dans l'*Indicateur du Bas-Rhin*, du 20 Janvier 1872, sous la signature Ad. Morpain, nous lisons une correspondance qui, si elle est authentique, doit encore contredire les assertions de M. le baron de Schauenbourg. Laissons à l'auteur de l'article la parole et la responsabilité de ses dires.

« Le 12 Juin (dit M. Morpain), il (Rouget de l'Isle) écrit de Huningue à M. de Dietrich .... :

« Je me suis présenté chez M. Ochs de la part de M. Fritz (le fils du maire), et j'ai reçu de lui et de M<sup>me</sup> votre belle-sœur toutes les honnêtetés auxquelles je suis accoutumé dans votre famille. »

« M. Ochs était à Bâle, continue M. Morpain, où le poète était allé le voir. Ce qui donne raison à une lettre inédite qui se trouvait entre les mains de M. Karl Bernard, un charmant poète et ami, prote dans l'imprimerie Dannbach, où je venais porter de la copie et parfois traduire en français de ses ravissantes et touchante poésies allemandes. Je pris note de cette lettre, ne sachant pas qu'un jour elle aurait un certain prix pour suivre la trace de Rouget de Lisle. La voici :

« Cher frère (c'est M<sup>me</sup> Dietrich qui écrit de Strasbourg à son frère, le chancelier) ..... Je te dirai que depuis

« quelques jours je ne fais que copier et transcrire de la  
« musique, occupation qui m'amuse et me distrait beau-  
« coup. Surtout dans ce moment où partout on ne cause  
« et ne discute que politique de tout genre. Comme tu sais  
« que nous recevons beaucoup de monde et qu'il faut tou-  
« jours inventer quelque chose, soit pour changer de con-  
« versation, soit pour traiter des sujets plus distrayants les  
« uns que les autres, mon mari a imaginé de faire com-  
« poser un chant de circonstance. Le capitaine du génie,  
« Rouget de Lisle, un poète et compositeur fort aimable,  
« a rapidement fait la musique du chant de guerre. Mon  
« mari, qui est bon ténor, a chanté le morceau qui est fort  
« entraînant et d'une certaine originalité. C'est du Gluck  
« en mieux plus vif et plus alerte. Moi, de mon côté, j'ai  
« mis mon talent d'orchestration en jeu, j'ai arrangé les  
« partitions, sur le clavier (*sic*) et autres instrumens.  
« J'ai donc eu beaucoup à travailler. Le morceau a été  
« joué chez nous à la grande satisfaction de l'assistance.  
« Je t'envoie la copie de la musique. Les petites virtuoses  
« qui t'entourent n'auront qu'à la déchiffrer, et tu seras  
« charmé d'entendre le morceau.

« Ta sœur LOUISE DIETRICH, née Ochs.

« Mai. Strasbourg, 1792. »

A cette pièce, il convient d'ajouter la note suivante que donne ailleurs le parent de l'auteur de *La Marseillaise*, M. A. Rouget de Lisle :

« La version de Lamartine sur l'origine de *La Marseillaise* a été contestée par les descendants de la famille

de Dietrich, et je possède la copie d'une lettre d'excuse de Lamartine, écrite au petit-fils de Dietrich lui-même, qui demandait une rectification, laquelle fut promise, mais non exécutée.

« Le baron de Dietrich n'avait pas de filles, mais deux fils, aujourd'hui décédés; par conséquent, le chant de guerre de Rouget de Lisle n'a point été accompagné sur le piano (non encore existant) par les filles de Dietrich. »

Quoi qu'il en soit de l'exactitude minutieuse des moindres faits de détail, des circonstances plus ou moins insignifiantes qui accompagnèrent l'exécution première du chant de Rouget de Lisle, la page de Lamartine n'en restera pas moins, dans tous les siècles, un chef-d'œuvre de littérature et de langage, que toutes les rectifications possibles n'effaceront jamais de la mémoire des hommes.

Qu'importe, après tout, à l'histoire, que la famille de Dietrich, que le maire de Strasbourg de 1792 fût riche ou pauvre au point de n'avoir plus dans son buffet qu'un reste de jambon fumé et dans sa cave qu'une dernière bouteille de vin; qu'il eût, le soir célèbre du 25 Avril, dans son salon, ses deux filles ou ses deux nièces, ou ni nièces ni filles? Est-ce que l'histoire a retenu ces détails infimes? Elle voit aujourd'hui dans Dietrich un grand patriote qui a été victime des excès révolutionnaires, et dans Rouget de Lisle un guerrier-poète qui a été subitement illuminé d'une flamme ardente, qu'elles qu'aient été ultérieurement ses tergiversations politiques.

Quant à M<sup>me</sup> de Dietrich, ce n'était absolument qu'un grand et noble cœur.

Nouvel édité

Dimanches &amp; Fêtes

N. Rouget de Lisle

N. Rouget de Lisle

Mes affaires tombent à une crise qui doit  
se décider dans la semaine. On nous entraine.

Pour la Suisse, le grand vœu se demande  
s'il est nécessaire comme la vie.

il y a plus : S'il ne s'agit que d'habiller,  
je ne suis importun, on vous obéirait pas  
comme ça fait.

Autant qu'un homme peut en faire un autre,  
je vous prie de lui envoyer en tout, ou en partie,  
même par exception, des 200<sup>fr</sup> que j'ai reçus  
de votre obligeance.

Quoiqu'il en soit, vous savez très bien  
et bien. Surtout, de tout ce possible.

J'aurais à vous parler très sérieusement à M.  
Dugues, à ses projets. J'ai craint d'être  
dans d'incertitudes au sujet de mes importances.  
Quelle que soit votre réponse, quand vous me  
ferez, c'est d'elle que je vivrai. Vous en êtes sûr,  
Et mille fois merci.

Mille excuses et mille attentions.

N. Rouget de Lisle

Monsieur Roydeau

Hôtel de Richelieu, Rue  
de Richelieu

## M. MAURICE THIÉBAULT &amp; LA MARSEILLAISE

Un collectionneur de Strasbourg, bien connu des bibliophiles, et bibliophile lui-même, a recueilli avec un soin pieux une foule de documents et de notes précieuses qu'il a obligeamment mis à notre disposition : nous profitons de cette circonstance pour offrir à M. Maurice Thiébault nos sincères félicitations et nos vifs remerciements.

Grâce à lui, nous pouvons reproduire une lettre autographe écrite de la main même de J. Rouget de Lisle, adressée pour affaire d'argent à un M. Roydeau, hôtel de Bruxelles, rue de Richelieu.<sup>1</sup> Grâce à lui encore, nous pouvons également reproduire l'empreinte de la médaille.

La médaille en question représente à l'avant le profil du poète ; on y lit autour : A ROUGET DE LISLE, AUTEUR DE LA MARSEILLAISE. — E. Rogat, dirigé par P. J. David, 1853.

Au revers, les six premiers couplets de *La Marseillaise*, avec, en tête, la musique du premier couplet.

<sup>1</sup> Cet autographe vient à M. Thiébault de M. A. Rouget de Lisle, le parent de l'auteur de *La Marseillaise*. Il le lui envoya le 24 Décembre 1863, alors qu'il recueillait des matériaux pour détruire les assertions Fétis. Cet autographe faisait partie des manuscrits inventoriés après la mort de l'auteur de *La Marseillaise* et vendus en 1838 à l'hôtel des commissaires-priseurs, par la voie de l'encan.

C'est un beau bronze de moyen module. Lorsque le parent de Rouget de Lisle, justement offensé et des assertions mensongères de M. Fétis, et des prétentions ridicules du violoniste Boucher, dont un rédacteur du *Monde Illustré* s'était fait malencontreusement l'écho, fit partout des recherches et se livra à maintes consultations, M. Thiébault ne contribua pas peu, de même que M. Noiriel, à aider, par ses renseignements précis, M. A. Rouget de Lisle à venger la mémoire indignement outragée de l'auteur de *La Marseillaise*.

Enfin, M. Thiébault, déjà possesseur d'un exemplaire précieux autant que rare de *La Marseillaise*, imprimé par Dannbach, recueille assidûment, collectionne passionnément et conserve pieusement tout ce qui, directement et incidemment, se rapporte à *La Marseillaise* ou touche de près ou de loin à son illustre auteur.

A tant de titres, M. Maurice Thiébault méritait une page dans ce chapitre, et nous sommes heureux de la lui avoir consacrée.



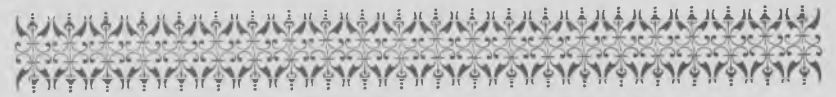
IV.

# LA MARSEILLAISE

ET

## ROUGET DE L'ISLE

APPRÉCIÉS PAR LES GRANDS ÉCRIVAINS



## LA MARSEILLAISE & ROUGET DE L'ISLE

*appréciés par les grands écrivains*



OUR ne pas tomber dans des redites ennuyeuses et des répétitions monotones, nous rassemblerons dans cet article les appréciations qui ont été remarquées et qui méritent une mention particulière.

Nous savons déjà ce que Lamartine, Quinet et Michelet ont écrit de *La Marseillaise*. Nous allons joindre ici à leurs pages sublimes celles de Louis Blanc, de Félix Piat, de Théodore de Banville, de Sarcey, etc.

Mais auparavant, quelques anecdotes historiques.

On sait le mot de Carnot à Rouget de l'Isle : « *Ta Marseillaise* a donné cent mille défenseurs à la République. »

Le fait est que *La Marseillaise* eut une influence immense sur nos troupes; elle les enflammait. Un général écrivait à la Convention : « J'ai gagné la bataille! *La Marseillaise* commandait avec moi. »

Un autre : « Envoyez-moi 1000 hommes ou une édition de *La Marseillaise*. »

Un troisième : « Sans *La Marseillaise*, je me battrais toujours un contre deux ; avec *La Marseillaise*, un contre quatre. »

Kotzebuë s'écrie, parlant à Rouget de l'Isle : « Cruel barbare ! combien de mes frères n'as-tu pas fait périr ! »

Klopstock, rencontrant l'auteur à Hambourg, lui dit : « Votre hymne a moissonné 50,000 braves Allemands. »

Au-delà du Rhin, les auteurs l'appellent « la dangereuse *Marseillaise*. »

L'abbé de Montgaillard — qui ne saurait être suspect — en racontant le passage du mont Saint-Bernard, rapporte que les troupes exténuées menaçaient de s'arrêter dans le transport des canons. Soudain, la musique joue *La Marseillaise*, et les troupiers, animés d'une nouvelle ardeur, franchissent les défilés, traînant, portant les pièces d'artillerie.

Le maréchal Bugeaud appelait *La Marseillaise* l'HYMNE DE DERRIÈRE LES FAGOTS : mais il ne la faisait exécuter que dans les occasions solennelles.<sup>1</sup>

En 1840, sous le ministère de Thiers, lors de la guerre d'Orient, *La Marseillaise* eut un renouveau, et l'on vit à l'Opéra, aux stalles d'orchestre, M. Armand Marrass, donner le signal de ce cri : *La Marseillaise ! La Marseillaise !*

« Nous ne parlerons, dit le *Figaro*, ni de Nourrit en 1830, ni de Rachel en 1848, mais comment oublier l'effet produit au Cirque olympique par *La Marseillaise* dans la

<sup>1</sup> Journal : *Le Public*.

*Révolution française* de Ferdinand Laloue et de Fabrice Labrousse ? C'était un tableau intitulé : *Les enrôlements volontaires* ; la scène se passait sur le Pont-Neuf ; les volontaires venaient s'inscrire en masse sur un registre placé sur l'autel de la patrie.

Au sortir de la première représentation, un duc dit à Laloue : — « Qu'elle magnifique chose que *La Marseillaise !* J'ai été sur le point d'escalader la scène pour me faire inscrire. »

« Et ce refrain, s'écrie Sarcey, dans le « *Gaulois* », *Aux armes, citoyens !* est-il assez beau ! Ce n'est qu'un cri : mais quel cri, et qu'il ramasse d'idées et de souvenirs en trois mots qui éclatent comme une fanfare : *Aux armes, citoyens !*

« Non, ce chant n'est pas d'un poète ! c'est du cœur même de la nature qu'il s'est échappé en un jour de fièvre patriotique !

Les vers d'Alfred de Musset (*Le Rhin allemand*) sont autrement beaux ; ils sont faits pour être le régal des plus délicats et la joie des lettres. Mais je crois que j'aime encore mieux notre vieille et rude *Marseillaise*. Et puis, dame, elle a de fiers états de service ! »

Voici la belle page que, dans son *Histoire de la Révolution française*, Louis Blanc consacre à *La Marseillaise* :

« La patrie est en danger ! Ce mot, qui allait devenir un décret une fois prononcé, emportait les populations. On s'armait, on se rassemblait. A quoi bon les réquisitions ? Est-ce qu'il y avait une autorisation légale qui

valut la voix de la patrie appelant à son secours tous ses enfants?

« Et la pensée qui les conduit? Celle qui est dans l'air, celle qui, dans nos hameaux aussi bien que nos villes, le long de nos grands fleuves, au fond de nos vallées, au sommet de nos montagnes, résonne ainsi : *Allons, enfants de la patrie, le jour de gloire est arrivé*; celle qu'à Strasbourg vient de formuler en notes et en paroles divines le génie de la France subitement apparu à Rouget de Lisle! Ils la chanteront bientôt cette hymne des batailles, cette musique enfin trouvée pour la victoire, et plus tard, des armées entières l'entonneront avec des défis de Titans dans le cœur et des larmes dans les yeux. »

Félix Piat a écrit sur *La Marseillaise* des lignes éloquentes que nous nous empressons de reproduire.

« Il y a des hommes harmonieux, vraies statues de Memnon que le souffle de leur époque, que la pensée de leur temps frappe, échauffe et inspire, sonores comme ces harpes suspendues que les vents font chanter en les traversant.

« Tel fut Rouget de l'Isle, poète et musicien tout à la fois, né le 17 Mai 1760, à Lons-le-Saulnier, département du Jura; officier du génie au début de la Révolution française, qu'il servit de sa liberté, de son épée et de sa lyre. Emprisonné pendant la tourmente, soldat à Quiberon et auteur de *La Marseillaise*....! d'ailleurs grand citoyen, autant que grand poète, n'ayant jamais ni reçu ni sollicité de faveur d'aucun gouvernement, disgrâcié par l'empereur, oublié sous les Bourbons, récompensé seulement d'une

modique pension de 1200 francs par la Révolution de Juillet et mort le 30 Juin 1836.

« Rouget de l'Isle a, pendant sa vie, composé les paroles et la musique d'œuvres diverses, surtout de plusieurs chants patriotiques, entre autres l'*Hymne à l'Espérance*, le *Chant des Vengeances*, etc., dont on pourrait lui tenir compte ici avec éloge, s'il n'avait fait *La Marseillaise*! Quand le soleil luit, qu'importent les étoiles? Rouget de l'Isle a fait *La Marseillaise* : c'est assez pour nous et pour lui. Quel poète, en effet, fut plus glorieux et plus utile? Lequel a eu plus de mérite et de succès? Amphion, Orphée, Tyrtée, vous êtes tous égaux! Amphion chante et les murailles s'élèvent! Orphée, et les lions s'attendrissent! Tyrtée et Sparte est sauvée! Eh bien! *La Marseillaise* seule a cette triple efficacité. Chacun de ses couplets est deux armées; après donc ses sept couplets, quatorze armées se lèvent pour défendre la République, et la République est sauvée! Son refrain est un vrai cri de guerre qui armerait jusqu'aux agneaux; en l'écoutant, les femmes rêvent à Jeanne d'Arc, les enfants regardent sans peur le cimier de leurs pères, tous s'aguerrissent, grandissent pour remplacer les hommes quand ils ne seront plus. Au bruit de ses rimes, nouvelles trompettes de Josué, les trônes croulent comme de vieux murs, les fers se brisent, la terre tremble dans ses vieux fondements pour renverser les anciennes servitudes et les anciennes tyrannies. Tout finit par une chanson!

« Et c'est un homme qui a fait ces miracles.... Un poète seul, Rouget de l'Isle enfin, car il a fait *La Mar-*



*seillaise!* Mais non, ce n'est pas lui qui l'a faite, il l'a chantée le premier, voilà tout ....! L'auteur, le véritable auteur de *La Marseillaise*, c'est le peuple, le peuple tout entier, avec son horreur de l'esclavage, de l'étranger, avec sa foi dans la liberté, la patrie, avec toutes ses craintes et ses espérances, avec son enthousiasme infini et son éternelle poésie. L'homme n'est là qu'un miroir réflecteur concentrant en son cœur et sa tête les rayons de ce feu sacré épars de toutes les têtes, sortis de tous les cœurs; qu'un instrument d'Eolie vibrant à l'inspiration de tous; résumant, dans un murmure divin, dans une parole et un rythme sublimes, les haines et les amours, les passions et la pensée, l'âme et la vie du peuple. Ainsi, dès que ce chant est formulé, tout le monde le sait, tout le monde le chante; c'est un concert immense, unanime, qui se communique et s'étend avec la rapidité de l'incendie. Les hommes l'entonnent, les enfants le balbutient; ceux-ci le commencent, ceux-là l'achèvent sans l'avoir appris. On dirait qu'ils s'en souviennent tous, la première fois qu'ils l'entendent. Et dès qu'on le chante, nos légions triomphent et les *hordes* s'enfuient. Il y a dans cette poésie, brune de poudre, je ne sais quel cliquetis d'armes, quelle odeur de salpêtre qui enivre les uns et terrifie les autres. Il y a, dans ces strophes fécondes, des munitions, du fer, des forts, des soldats, des généraux, les Alpes et le Rhin, la victoire, la France. Aussi vrai que le style est l'homme, *La Marseillaise* est la France.

« Voilà ce que ne peuvent comprendre les critiques d'une littérature égoïste, ingénieux à éplucher des mots,

à châtier des céruses, mais idiots par le cœur, qui n'ont rien à voir dans cette noble épopée d'un peuple affranchi. Un esprit généreux même ne peut saisir tout le sens profond, toute la grandeur d'expression de cet hymne national, à le lire ou à le chanter seul, dans le silence ou l'enthousiasme isolé. *La Marseillaise* n'est ni une œuvre d'art, ni un solo; c'est la chanson des masses, la romance des armées. Il faut, pour la bien comprendre, l'entendre chanter ensemble par cent mille exécutants, au milieu de l'Europe, avec des canons pour orchestre, des bataillons pour chœurs, et pour coryphée, Bonaparte. Alors, on est saisi d'épouvante si on est roi, de confiance si on est peuple. Alors, on s'explique la toute-puissance et la magie de ce chant. On comprend le général républicain qui écrivait au Directoire : « J'ai gagné la bataille : *La Marseillaise* com-  
« mandait avec moi. » On comprend cet autre, demandant un renfort de mille hommes ou une édition de *La Marseillaise*; cet autre, enfin, disant : « Sans *La Marseillaise*, je me battrai toujours un contre deux; avec *La Marseillaise*, un contre quatre. »

« C'est que *La Marseillaise* est le cantique de la délivrance, le *De profundis* des rois, le vivat de la liberté, devant faire le tour du globe avec elle, à l'ombre du drapeau tricolore, accompagnée de tambours et de clairons, escortée de victoires, chantée en polonais, en italien, en allemand, en turc même, que dis-je? dans toutes les langues de ceux qui voudront être libres. On aura beau l'altérer, la mutiler, la proscrire, elle est dans l'air maintenant, elle y restera, ici et partout, toujours nouvelle et toujours vive

comme la liberté. Car elle est la plus haute expression de la Révolution armée, le plus grand cri jeté par le premier peuple insurgé, le peuple français, le peuple Dieu qui a sa trinité aussi : Liberté, Égalité, Fraternité. Si elle n'était que le chant de guerre particulier d'une nation, elle serait déjà oubliée comme toute œuvre individuelle, elle n'aurait pas l'universalité des pays et des temps. Mais elle procède de ce triple verbe qui doit délivrer le monde : de l'ÉGALITÉ d'abord, écoutez : *Allons, enfants de la patrie .....* Quoi de plus égalitaire que ce nom d'*enfants* d'une même patrie ? — De la FRATERNITÉ, quand elle s'écrie : *Épargnez ces tristes victimes, .....* *A regret s'armant contre nous .....* De la LIBERTÉ surtout dans ces tristes strophes ronflantes : *Que veut cette horde d'esclaves ? .....* *Quoi ! des cohortes étrangères .....*, liberté des deux sortes, liberté du sol et de la loi. Elle a encore le sentiment le plus fidèle au cœur du peuple et de l'homme, le sentiment de l'éternité : *Nous entrerons dans la carrière ....* *Quand nos aînés n'y seront plus, ....* ; enfin, elle a l'espérance : *Que tes ennemis expirants .....* *Voient ton triomphe et notre gloire .....* Aussi, ouvrez l'histoire contemporaine, tant qu'on chante *La Marseillaise*, la France est sauvée. En 1793, la République est inexpugnable. Quand on ne la chante plus, en 1814, l'Empire est vaincu. Ah ! si on avait su *La Marseillaise* à Waterloo ! En 1830, on la retrouve, et c'en est fait des dynasties. N'oublions donc plus ce mâle refrain : *Aux armes, citoyens ! .....* Aujourd'hui surtout que nous sommes menacés au-dedans et au-dehors, dans nos droits et nos personnes, reprenons cette forte chanson, répétons-la en

chœur jusqu'à ce que nous ayons affermi chez nous et chez les autres les trois grands principes qui l'ont inspirée, ces trois grands principes de la Révolution française : Liberté, Égalité, Fraternité ! »

Nous terminons ce chapitre par une magnifique étude sur *La Marseillaise*, insérée dans *Le National*, et due à la plume habile de Théodore de Banville :

L'un des bas-reliefs géants que Rude a sculptés pour l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile représente demi-nus ou vêtus d'un costume antique purement idéal de tous jeunes gens et des vieillards s'élançant d'une âme énivrée vers la frontière, à l'heure suprême où la patrie a besoin de ses derniers enfants. Dans l'air, au-dessus d'eux, cuirassée, le front couvert d'un casque horrible, laissant le vent tordre sa robe irritée, agitant ses vastes ailes sombres, élevant ses bras et son glaive, exhalant de sa bouche grande ouverte, comme la gueule d'un canon, un hymne, un chant, un cri formidable dont le bruit de tonnerre va ébranler le monde, une guerrière, une furie, une déesse envolée dans un mouvement fulgurant, les guide à la fois et les suit vers la mêlée grondante où ils réaliseront des sacrifices jusqu'alors inconnus et des exploits plus surhumains que ceux des fabuleuses iliades.

Cette page, dont les lettres sont des colosses, écrite par un Michel-Ange nouveau pour les siècles à venir, se nomme le *Chant du Départ*, et, en effet, elle anime dans une action épique les vieillards et les jeunes hommes qu'a fait parler le Chant de Joseph Chénier ; mais évidemment, le statuaire,

par une hardie synthèse, a mêlé dans son œuvre les deux hymnes qui, à jamais, seront le double cri de la France trahie ou menacée, et la divine guerrière envolée, qui plane sur le groupe fraternel de héros, est bien la rude, la sainte, l'invincible *Marseillaise*. C'est elle, et elle ne sera mieux exprimée que par cette figure d'une beauté toute moderne, mais qu'anime la farouche vertu de Sparte et qui porte sur son front le casque de la déesse guerrière en qui les Grecs voyaient la Sagesse du grand ordonnateur et l'éclat de la foudre qui rassérène les hauteurs du ciel.

Le sculpteur l'a faite déesse et il a eu raison ; en effet, dans la naissance de la plus belle Ode qui jamais entraînera derrière elle des foules dévorées d'amour, transfigurées par l'héroïque joie du sacrifice, rien n'est ordinaire, logique, vrai au pied de la lettre ; au contraire, toutes les circonstances de ce mystérieux enfantement sont marquées du signe de l'extraordinaire et du surnaturel. D'un front humain doit jaillir, comme l'Athène terrifiante aux yeux clairs, une Ode qui mettra la joie au cœur de quatorze armées s'en allant pieds nus et sans pain vers les luttes sacrées, et qui gardera à travers les générations renaissantes le privilège inouï de ressusciter toujours les mêmes prodiges et les mêmes transports qu'a fait naître son premier battement d'ailes, la première fois qu'elle s'est élancée, âme d'un peuple et triomphante déjà dans la lumière. Or, qui sera choisi pour le prédestiné par qui naîtra le chant impérissable ? Un grand homme, un génie à la voix d'or, enchanteur des foules, marqué au front du signe divin comme furent jadis les Tyrtée et les Pindare, comme

seront plus tard les Hugo, les Musset et les Lamartine ? Non, en Avril 1792, après la journée même où la guerre a été déclarée, dans une nuit d'insomnie, un capitaine en garnison à Strasbourg, l'obscur Claude-Joseph Rouget de Lisle, compose le *Chant de l'Armée du Rhin*, qui, parvenu à Marseille par un journal rédigé sous les auspices de Dietrick, deviendra au 10 Août, à l'attaque des Tuileries, l'*Hymne des Marseillais*, et qui, on ne sait où ni par qui, sera baptisé de son véritable nom : *La Marseillaise*. Ne semble-t-il pas que dès ce jour là le poète du *Chant de l'Armée du Rhin* devait devenir l'idole de la France entière ? Mais un tel destin eût troublé trop violemment l'ordre qui veut que tout vrai poète soit longtemps et souvent méconnu : aussi les choses se passèrent-elles tout autrement. En parlant du chant qu'il venait d'écrire, Rouget de Lisle dit lui-même : « Lorsqu'il fit son explosion, quelques mois après, j'étais errant en Alsace sous le poids d'une destitution encourue à Huningue pour avoir refusé d'adhérer à la catastrophe du 10 Août, et poursuivi par la proscription immédiate qui, l'année suivante, dès le commencement de la Terreur, me jeta dans les prisons de Robespierre, d'où je ne sortis qu'après le 9 Thermidor. » L'auteur de *La Marseillaise* incarcéré pour cause d'incivisme ! n'y a-t-il pas là une de ces contradictions de la réalité qui arrivent au comique le plus douloureux, et qui prouvent surabondamment que les inventions des mauvais écrivains ne jouissent pas seules du privilège d'être absurdes ?

Que le capitaine démissionnaire Rouget de Lisle, à qui le Directoire refusait l'honneur de reprendre du service, en ait été réduit à devenir agent commercial et

accrédité auprès du gouvernement français par l'ambassade de la République batave, puis gérant d'une entreprise pour la fourniture de l'armée, puis ensuite, ce qui est bien pis, traducteur, musicien et poète obscur ; qu'il ait dû enfin, après 1830, aux sollicitations réitérées de Béranger, les deux pensions de mille francs chacune que lui accordèrent si tardivement M. de Montalivet et M. d'Argout, c'est ce qui importe peu ; ce qui semble inouï et ce qui est vrai pourtant, c'est qu'avant sa nuit d'Avril 1792, il n'avait jamais été Rouget de Lisle, et qu'il ne fut jamais plus Rouget de Lisle après cette nuit là. Pareil à Anchise, qui sur l'Ida avait tenu dans ses bras sans la connaître la terrible Cypris, sans doute, lorsqu'il s'éveilla, il vit comme lui sa compagne, la déesse Inspiration devenue géante, toucher de son front le haut de la demeure où il l'avait reçue, et fut épouvanté. A lui aussi elle aurait pu dire comme au héros : « Si tu dis la vérité, si tu te vantes comme un insensé de t'être uni d'amour à Cythérée à la belle couronne, Zeus irrité te frappera de la blanche foudre. » Rouget de Lisle n'eut pas le bonheur d'être frappé de la foudre, et si on ne retrouve rien de lui dans les *Cinquante Chants français* composés sur des paroles de différents auteurs, comment le chercher surtout dans l'auteur de *Jacquot ou l'Ecole des Mères*, opéra-comique, de la fable intitulée *Les Oies*, de *Henri IV*, *romance chevaleresque*, de *Bayard en Bresse*, d'*Almanzor et Selim*, d'*Adélaïde de Falsingue* et de *Macbeth* en vers libres ? Après lui avoir versé le rouge nectar dans la coupe d'Hercule, les dieux lui jouèrent ce mauvais tour de ne pas

l'emporter dans les cieux, de le rendre à la vie vulgaire et bourgeoise, et de faire de lui ce qu'il y a de moins grandiose au monde, un homme de lettres qui ne s'élève pas au-dessus de l'ordinaire.

Le Rouget de Lisle inspiré, échevelé, à la lèvre souriante d'espérance, aux yeux clairs et pleins de flamme, que le statuaire David nous montre dans son médaillon admirable, n'a existé que pendant une nuit, que pendant quelques heures ; mais le reflet éblouissant de ces quelques heures suffira pour éclairer son noble visage d'une lumière intense et divine tant que le nom de France signifiera quelque chose pour une oreille humaine. Même aux jours triomphants de la République, les contemporains de Rouget de Lisle, admirateurs enthousiastes de *La Marseillaise*, ne connaissaient pas, ne voulaient pas connaître ses autres chants patriotiques. Je lis au *Moniteur*, dans le compte-rendu de la séance du 18 Juillet 1795 : « JEAN DERBY. — Je demande que le nom de l'auteur de l'hymne des Marseillais, Rouget de Lille (*sic*) soit honorablement inscrit au procès-verbal d'aujourd'hui. Cet excellent patriote fut incarcéré six mois sous la tyrannie de Robespierre, tandis que le chant dont il avait composé les paroles et la musique conduisait nos frères à la victoire. — CHARLES DELACROIX. — Rouget de Lille (*sic*) a fait une autre ode à la liberté, qui ne dément pas la première : je demande qu'elle soit chantée dans la prochaine fête publique. — Cette proposition est renvoyée au comité d'instruction, et celle de Jean Debry est adoptée. » Les comités d'instruction du décadi 30 Messidor de l'an III<sup>e</sup>, ressemblaient sans doute aux

commissions d'aujourd'hui; ils servaient surtout à s'occuper des choses qui ne doivent pas être faites. Et la postérité a hérité de leur indifférence pour toutes les œuvres de l'auteur de *La Marseillaise* qui ne sont pas *La Marseillaise*. Qui se souvient aujourd'hui que le fameux refrain :

*Mourons pour la patrie !*

C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie !

est le refrain de *Roland à Roncevaux*, chant dont Rouget de Lisle a composé les paroles et la musique? Je ne serais même pas éloigné de croire qu'Alexandre Dumas se figure sérieusement qu'il l'a inventé, ce qui, d'ailleurs, ne prouverait pas beaucoup en faveur de son génie poétique, dans un temps où l'étude du XVI<sup>e</sup> siècle et l'œuvre des grands lyriques modernes nous ont appris que la versification française n'existe pas sans la rime. Ce n'est que symboliquement et par manière d'ironie que Musset se représente dans *Mardoche* comme faisant rimer *idée* avec *fâchée* : il n'eût pas accouplé ces deux mots incolores et sourds dans son *Rhin allemand*, dont la rime éclate comme la foudre et mugit comme le cri du clairon!

J'ai dit que dans la genèse de *La Marseillaise*, tout est surnaturel : ce qu'il y a en elle de vraiment mystérieux, c'est qu'elle est UNE AME, UN ÊTRE, existant (ceci n'est pas un paradoxe) indépendamment de sa forme matérielle et visible, indépendamment, pour ainsi dire, de ses paroles et même de sa musique. En supposant qu'on pût détruire, effacer des livres, supprimer dans nos mémoires ses notes, ses accords, ses combinaisons de mots, il reste-

rait toujours *un être* qui a été créé, qui ne peut pas mourir, qui enflamme nos esprits et nos âmes, qui nous entraîne ivres de joie aux batailles généreuses et qui est *La Marseillaise!* Quant à *La Marseillaise* réelle, envisagée dans son sens propre et matériel, où est-elle et comment la saisir? On se rappelle la polémique engagée pour soutenir que la musique de notre Hymne existait longtemps avant que Rouget de Lisle n'y appliquât ses paroles, et il fut facile de voir que le savant critique par qui cette opinion avait été défendue se rétracta et céda de guerre las, en grande partie pour ne pas irriter de pieuses susceptibilités. La légende veut qu'une des strophes de *La Marseillaise*, la prosopopée des enfants :

Nous entrerons dans la carrière  
Quand nos aînés n'y seront plus;  
Nous y trouverons leur poussière  
Et les restes de leurs vertus.

ait été écrite par Marie-Joseph Chénier et non par Rouget de Lisle. Rien de moins prouvé que la première de ces deux allégations; mais d'ailleurs qu'importe! Rouget de Lisle ne serait diminué en rien aux yeux de la postérité quand même il serait démontré qu'il n'a fait qu'approprier une musique existant déjà, et que sa dernière strophe appartient à Joseph Chénier. Il ne serait nullement diminué encore, et l'éclat de sa gloire ne serait pas obscurci, lors même que les strophes de *La Marseillaise* contiendraient beaucoup de vers incompréhensibles et cacophoniques, tels que ceux-ci :

Grand Dieu! par des mains enchaînées  
Nos fronts sous le joug se ploieraient!

C'est ainsi que toutes les objections de la science et de la critique moderne contre les faits dont se compose l'existence RÉELLE d'Homère ou du Christ ne sauraient rien être à leur existence immatérielle et divine. De même, divinisée par l'Histoire, par les prodiges qu'elle a enfantés, par l'attente des miracles qu'elle fera encore et par la taille géante qu'elle a dans notre pensée, *La Marseillaise* vit d'une existence extra-humaine, et quand on compare Rouget de Lisle à Tyrtée, on ne le met pas assez haut. Comme, lors de sa mission, Jeanne d'Arc a personnifié tout un peuple, il y a eu et il y aura encore des moments où le battement du cœur de Rouget de Lisle a été et sera le battement du cœur de toute la grande Humanité !

Il y a — qui ne le comprend ? — autant de manières d'interpréter *La Marseillaise* qu'il y a de manières diverses de sentir, de se passionner et de s'exalter avec la foule. M<sup>lle</sup> Rachel a chanté pour la première fois l'Hymne de la France le 6 Mars 1848, après le quatrième acte d'*Horace*. Évitant toute mise en scène, ayant refusé autour d'elle la présence d'une foule factice, qui, nécessairement restreinte, diminue et rétrécit d'autant l'idée de foule innombrable qui s'éveille en nous dès que retentissent les premiers accords de *La Marseillaise*, bien seule pour que la France entière fût avec elle, blanche, svelte, inspirée, non pas costumée en romaine, mais couverte de ce noble vêtement idéal que les anciens donnèrent à leurs déesses et à leurs statues, M<sup>lle</sup> Rachel ne voulut rien matérialiser ; elle fut L'ODE elle-même de Rouget de Lisle telle qu'elle s'est élancée du front du poète et telle qu'elle s'élance de nos

âmes. Ce n'était pas une femme qui disait un chant, c'était le chant devenu femme, déesse et muse, et, comme s'il eût éclaté sur une lyre, frémissant sur les invisibles cordes sonores que nous avons en nous. A l'invocation, par un grand élan religieux, Rachel s'agenouillait, en saisissant un drapeau dont on avait eu soin de supprimer presque toute la partie de la hampe que ne couvre pas l'étoffe, (détail de mise en scène indispensable, que toutes les chanteuses de *La Marseillaise* ont le tort de négliger), et de la sorte, elle pouvait, en l'appuyant par terre, s'envelopper tout entière dans ses immenses pluies de neige, de pourpre et d'azur ; sa tête seule, jeune et charmante comme une grande fleur terrible, jaillissait de l'étoffe sacrée, et c'est comme dans les splendeurs d'une transfiguration de martyr ou d'apothéose qu'elle chantait la grande strophe : *Amour sacré de la patrie !* A ce moment-là, il n'y avait plus de tragédienne, d'actrice ; il nous semblait à tous, malgré le profond silence avec lequel on écoutait Rachel, que la strophe géante était sortie, non pas de sa poitrine seulement, mais de toutes nos poitrines.

M<sup>lle</sup> Rachel faisait du drapeau le seul usage possible ; toutes les autres actrices en sont embarrassées, parce qu'elles se servent d'un drapeau auquel on a laissé sa longue hampe nue, ce qui lui donne un aspect ridicule et le rend à la fois trop lourd et impossible à manœuvrer sur un théâtre ; de la sorte on ne peut le tenir, l'agiter et s'en envelopper sans avoir l'air de jouer la scène du drapeau dans le mimodrame du *Siège de Saragosse !* Devenu ainsi un gênant accessoire, parce qu'on n'a pas suivi l'in-

généreuse et raisonnable tradition de M<sup>lle</sup> Rachel, le drapeau a beaucoup gêné et embarrassé M<sup>me</sup> Sass aussi bien que Thérèse. A propos de ce même drapeau, je ne parle pas de M<sup>me</sup> Bordas, qui, dans tous ses chants sur la Pologne, en abuse, s'en enveloppe du premier couplet au dernier, et demeure dedans comme dans une robe de chambre. Cependant ne vous arrêtez ni à son mauvais goût, ni à son costume de saltimbanque; elle a des cris trouvés, des violences vraiment lyriques et parfois dans son œil tranquille, étonné et terrible, passe vaguement quelque chose qui ressemble à un éclair de génie.

C'est devant le décor d'une place de village, où près de l'église sont groupés des hommes du peuple, des soldats, des enfants, des femmes, que Thérèse paraît en femme du peuple de 1792, avec une jupe brune, le fichu, le bonnet à rubans et à cocarde tricolore. Placée à un point de vue tout différent de celui de M<sup>lle</sup> Rachel, mais aussi vrai, elle est l'épouse, la mère, la citoyenne qui donne à la patrie le sang de son époux et le sang de son fils, c'est-à-dire tout son propre sang jusqu'à la dernière goutte, et enflamme la foule qui l'écoute par l'ardeur de son généreux sacrifice. Il y a dans Thérèse, — qui pourrait en douter aujourd'hui? — une vraie, une émouvante actrice. Le premier soir elle était émue à en mourir, tant mieux! il n'y a que les imbéciles qui n'ont pas peur au moment de jouer ces grandes parties. — M<sup>me</sup> Marie Sass, la grande cantatrice, était émue aussi, et n'en a pas moins dit *La Marseillaise* en grande cantatrice. Elle personnifie, elle, non pas l'Ode frémissante, non pas la femme du peuple

qui vient donner son cœur et sa chair, mais la Patrie elle-même, sereine et joyeuse même à l'heure du combat, parce qu'elle est sûre de sa force et parce qu'elle se sait immortelle. — Quant à M<sup>me</sup> Kaiser, du café de l'Horloge, elle dit tous les couplets sans rien nuancer et ne donne à *La Marseillaise* que sa belle voix. Eh bien! c'est quelque chose: on y entend gronder le canon et la foudre! Je n'ai pu entendre M<sup>lle</sup> Agar; mais ne sais-je pas qu'on a dû voir briller sur son front ému le double rayon de la beauté et de la poésie?

Nous entendrons, la semaine prochaine, sur plusieurs théâtres, à l'Opéra-Comique par Achard, à l'Opéra par Faure, *Le Rhin allemand*, d'Alfred de Musset. Comme toutes les œuvres lyriques de ce grand poète, celle-ci a été mise en musique dix fois, vingt fois, cent fois; elle a eu autant de compositeurs qu'elle aura d'interprètes, et comme de juste, chacun se passionne pour l'une ou l'autre des musiques rivales. La question est difficile à trancher, car il y a mille manières de chanter la même chanson; et toutefois, si j'étais le maître de choisir, je commencerais par écarter les musiques de tous les compositeurs qui n'ont pas scrupuleusement respecté le rythme d'Alfred de Musset. Ainsi, malgré toute l'estime et toute la sympathie que m'inspire le talent de M. Vaucorbeil, je lui appliquerais tout d'abord cette exclusion, puisqu'il commence en disant :

*Nous l'avons eu, nous l'avons eu, votre Rhin allemand!*

prêtant ainsi à Musset, qui n'en peut mais, un vers de quatorze syllabes! — Un pareil sans-gêne est excusable



quand on a affaire aux vers des poèmes d'opéra, dont on peut faire tout ce qu'on veut, attendu qu'on ne saurait jamais les rendre plus mauvais qu'ils ne sont; mais étirer dans un laminoir ces mètres de Musset qui sont en or pur, et en faire un fil à broder! Que diriez-vous d'un architecte qui, pour remplir plus exactement une niche de sa façade, allongerait d'un bon tiers un des bras de l'Apollon du Belvédère ou de la Diane de Gabies?

A ces causes, *Le Rhin allemand* que j'adopterais est celui de Charles Delioux, qui non-seulement a trouvé une inspiration digne de son modèle, mais a respecté religieusement le nombre et le rythme du poète. Il est coutumier de ce respect; les stances de Ronsard qu'il a mise en musique: *Lorsqu'au temple nous serons*, restent, sur un chant admirable, des stances de Ronsard. Et sa Chanson du Rhin, elle aussi, reste jeune, hardie, confiante, valeureuse, indignée, comme l'a créée le poète, et par-dessus le marché elle reste *écrite en vers français*, ce qui a bien son prix lorsqu'il s'agit de vers français, et surtout de ceux-là tout embrasés de flamme, d'espérance et de juste colère!

THÉODORE DE BANVILLE.



## LA FIN DE ROUGET DE L'ISLE

C'est à M. Félix Deriége qui a écrit toute une histoire de Rouget de l'Isle, dans *Le Siècle*, du 5 au 26 Mai 1848, que nous emprunterons les lignes suivantes :

« . . . . Les anciens amis de Rouget de l'Isle l'avaient presque tous abandonné; il en trouva d'autres dans cette génération nouvelle de littérateurs et d'artistes qui naquit vers les derniers temps de la Restauration. C'étaient : Béranger, MM. David (d'Angers et Bra, sculpteurs), et surtout M. Voïart, dans la maison duquel il passa les dernières années de sa vie. Après la Révolution de 1830, Béranger sollicita une modique pension pour l'illustre auteur de *La Marseillaise*, alors vieux et infirme, et fut assez heureux pour l'obtenir. Ce n'était qu'une modique somme de 1200 francs, mais cela suffisait pour satisfaire les goûts modestes du vieillard et pour qu'il se procurât de temps à autre le plaisir d'obliger. Un grand nombre de personnes l'ont connu dans ses dernières années, soit à Paris, soit à Choisy-le-Roi. On aimait à entendre ses longs récits, car il avait vu beaucoup et beaucoup observé; on remarquait l'originalité de sa conversation, la politesse et l'élégance exquises de ses manières qui semblaient appartenir à un autre âge. Il avait su inspirer à tous ceux

qui l'approchaient un profond respect et un sincère attachement.

« Un jour enfin, un char funèbre sortit d'une maison de la rue des Vertus et se dirigea vers le cimetière de Choisy. Sur le cercueil reposait une couronne de laurier, une croix d'honneur et une épée d'officier du génie. Le maire de la commune, M. Boivin, le général Blein, M. Bra et M. de Guer, tenaient les coins du poêle. Suivaient quelques amis plongés dans une douleur profonde. C'était Rouget de l'Isle qu'on enterrait.

« Mais il était juste que le peuple concourut à la solennité de ces funérailles, car de cette froide dépouille qu'on transportait avait jailli quarante-quatre ans auparavant, comme un trait de flamme, l'hymne guerrier qui guida nos bataillons à la victoire, et le peuple n'oublie pas. Aussi la garde nationale de Choisy était-elle sous les armes; aussi, tous les ouvriers des fabriques voisines avaient-ils quitté spontanément leurs ateliers pour accompagner au cimetière le poète immortel de notre immortelle Révolution. Oh! ce fut une cérémonie touchante; car ces braves travailleurs distribuaient à tous les assistants des bouquets d'immortelles; ils marchaient deux à deux, la tête découverte, dans un religieux recueillement. Puis, quand la dernière pelletée de terre eut été jetée sur le défunt, quand la dernière goutte d'eau bénite eut arrosé le sol qui le recouvrait, tous, ouvriers, maire, artistes, gardes nationaux, entonnèrent *La Marseillaise*. N'était-ce pas la meilleure oraison funèbre qu'il fût possible de prononcer sur sa tombe?

« Rouget de l'Isle ne fut pas un de ces hommes qui restent inébranlables dans leurs convictions. L'extrême susceptibilité de son caractère lui fit commettre bien des fautes, le porta à des démarches bien imprudentes; il jugea trop des événements par les hommes; il oublia trop à une époque les doctrines de la révolution qu'il avait accueillie dans sa jeunesse avec tant d'enthousiasme; cependant, il fut républicain sincère, républicain par le cœur comme par la pensée; ami d'une liberté sage, de cette liberté qui vit par l'accomplissement de tous les devoirs et par la satisfaction de tous les droits. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> FÉLIX DERIÉGE. *Rouget de l'Isle*, etc., dans le *Siècle*, du 25 Mai 1848.



## HYMNE A LA LIBERTÉ

PAR J. ROUGET DE L'ISLE

Dans le cours de cet ouvrage, il est plusieurs fois question de l'*Hymne de la Liberté*, dont les paroles sont de Rouget de l'Isle et la musique de Pleyel. Cette poésie est assez connue : *Peuple Français, peuple de frères !*

Mais ce qui l'est moins, ce sont les incidents qui en marquèrent l'exécution, au moment de son apparition, sur la place publique de Strasbourg en 1791. Grâce à A. Rouget de Lisle et à M. M. Thiébault, de Strasbourg, nous avons à ce sujet un renseignement précieux.

Quant aux paroles originales, écrites de la main même de J. Rouget de l'Isle, elles passèrent dans les mains du collectionneur Heitz, et de là à la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg, acquéreur des livres *alsatiques* de Heitz.

## HYMNE A LA LIBERTÉ

Autographe de ROUGET DE L'ISLE, 38<sup>e</sup> pièce, cote 10, de l'inventaire des manuscrits de sa succession, dressé par M<sup>e</sup> Dubosc, notaire à Choisy-le-Roi.

La pièce originale qui suit se trouve (en 1863) entre les mains de M. Albert Chauveau, avocat à Paris.<sup>1</sup>

« Cet hymne, dit Rouget de Lisle, fut composé primitivement et mis en musique par Pleyel, pour l'acceptation du premier acte constitutionnel à Strasbourg (1791). Le maire de cette ville, F. Dietrich, qui me l'avait demandé, le fit traduire en allemand sur le rythme des paroles françaises, et distribuer avec profusion pendant les huit jours qui précédèrent la cérémonie. Elle fut célébrée en plein air sur la place d'armes. Un orchestre colossal exécuta l'hymne sous la direction de Pleyel lui-même. Les musiciens de cet orchestre chantaient d'abord le corps de chaque strophe, dont la seconde moitié était reprise en chœur par l'immense population qui garnissait la place jusqu'aux combles et à laquelle s'unissaient les musiques militaires de tous les régiments de la garnison, alors fort nombreuse. On ne peut se faire une idée de cet effet musi-

<sup>1</sup> Communication de A. Rouget de Lisle (24 Décembre 1863) à M. Maurice Thiébault, à Strasbourg.

cal sans l'avoir entendu. Dès le lendemain, l'hymne gallo-germanique avait passé le Rhin et devint immédiatement populaire parmi les habitants du pays de Bade, qui, dès qu'ils apercevaient quelques Français sur l'autre bord du fleuve, accouraient en le chantant avec les démonstrations les plus vives de la joie et de la fraternité, démonstrations qui ne laissaient pas d'être significatives pour un observateur.

« *L'Hymne de la Liberté* a été demandé en 1795, pour une fête publique au Champ-de-Mars, et subit quelques changements analogues aux circonstances. »

Suivent (dans l'original de J. Rouget de l'Isle) les huit strophes écrites également de la main de l'auteur.



## LES DEMEURES DE ROUGET DE L'ISLE

### A STRASBOURG & A HUNINGUE

Il est généralement admis et reconnu que, lorsque le 24 Avril 1792, Rouget de l'Isle composa le chant et les paroles de *La Marseillaise*, il habitait la maison N° 8 de la rue de la Mésange.

Cette assertion, comme beaucoup d'autres concernant le guerrier poète, a trouvé pourtant des contradicteurs.

Voici, à ce sujet, ce qu'écrit dans l'*Indicateur du Bas-Rhin* (17 Janvier 1872) un écrivain qui a fait, lui aussi, une étude historique sur *La Marseillaise* et son auteur. C'est M. Ad. Morpain qui parle :

« M. Ed. Goguel, adjoint au maire, chargé de la direction de l'instruction publique, que j'ai vu pendant mon séjour à Strasbourg, m'a fait observer que c'est à tort qu'on avait fixé la demeure de Rouget de Lisle rue de la Mésange, mais que, d'après des preuves certaines, le compositeur avait habité et composé son chant dans la maison Bœckel (librairie Treuttel et Wurtz), Grand'Rue, N° 126. Je demandai à M. Goguel la permission de me présenter chez M. Bœckel, pour avoir tous les renseignements nécessaires, il me l'accorda fort gracieusement, Je

vis M. Bœckel. Ce dernier me fit comprendre l'imbroglio des opinions sur l'habitation du poète. En 1848, on voulait des fêtes patriotiques ; il vint à l'esprit ou du propriétaire ou du gérant de l'hôtel de la *Ville de Paris*, de faire croire (?) que Rouget de Lisle avait demeuré dans la rue, descendu à son hôtel et logé vis-à-vis, où *La Marseillaise* devait avoir été composée. Des guirlandes de fleurs enrubbannèrent les fenêtres avec transparents. On chanta, on but à la santé de l'heureux chantre et les honneurs en revinrent aux promoteurs de la fête. Dans ces moments d'effervescence, on n'avait consulté ni les archéologues ni les savants ; la commission municipale ne voyant pas malice, débaptisa la rue pour la rebaptiser du nom de la *Rue de la Marseillaise*. On crut facilement ce conte puisque, à deux pas de là, se trouvait la maison de M. de Dietrich, où *La Marseillaise* avait été réellement chantée pour la première fois par le maire lui-même qui était un bon chanteur, et non pas par Rouget de Lisle, qui n'était qu'un médiocre exécutant. Entre chanteur et compositeur il y a des abîmes. M. Bœckel ou M. Kammerer, son beau-père, ne soulevèrent point d'objection. On fit des observations, mais à voix basses, qui échouèrent contre l'engouement du moment.

« M. Bœckel eut l'amabilité de me faire visiter l'habitation. Après avoir gravi de magnifiques escaliers avec vastes reposoirs et couloirs donnant asile à des armoires en bois de chêne, j'arrivai à la chambre de Rouget de Lisle. Elle a deux croisées. Des fenêtres, la vue est assez spacieuse. On voit dans le lointain la toiture en poivrière

du chœur et la tour de Saint-Thomas, où se trouve le mausolée du maréchal de Saxe, de Pigale.

« Je détache ici de mon récit la description de la chambre de Rouget de Lisle, la nuit où il composa *La Marseillaise*, après avoir passé la soirée chez le maire, de Dietrich. C'est une simple citation :

Voici Rouget de Lisle au sein de sa chambrette,  
Un modeste réduit, un vrai nid de poète,  
Chambre d'un officier dont l'unique plaisir,  
Est, après ses travaux, de rimer à loisir ;  
Des gravures du temps ornant la boiserie :  
Voici Lons-le-Saulnier, le lieu de sa patrie.  
Lafayette, Brisson, fils de quatre-vingt-neuf,  
Font pendant aux minois poudrés de l'œil-de-bœuf :  
Commode en bois de chêne, et son dessus de marbre,  
Riches fermoirs en cuivre imitant feuilles d'arbre,  
Sur laquelle on remarque, en symétrique essor,  
Porcelaines, émaux, tasses à filets d'or.  
Console en arc-boutant et glace que rehausse  
Toiles à la Boucher à cadre à ronds de bosse.

Dans le fond de la chambre et dans un lieu d'exil,  
Se trouve un secrétaire entrevu de profil  
En superbe acajou du moire le plus rare  
Recouvert d'un surtout marbre blanc de Carrare,  
Avec coins cannelés, serrures à lauriers,  
Et battant se mouvant sur ressorts en aciers.  
Clous et boulons en cuivre à mobiles poignées  
Et pièces à tiroirs artistement soignées  
En cèdre et bois de rose, un vrai cachet d'amour,  
Rappelant Trianon ou bien la Pompadour :  
Pieds en forme conique avec de larges bagues  
Dont le cuivre est poli comme pommeau de dagues,

Que contient-il enfin ? gravures et papiers  
 Au lieu de louis d'or emplissent les casiers.  
 Tricoteuse incrustée en style mosaïque,  
 De moulures de cuivre et de bois exotique,  
 Marquetée en damier et montrant sur panneau  
 Jeux de cartes et dés, bobines et ciseaux.

Des morceaux de musique épars sur une chaise  
 Des maîtres connus, de Gluck, de Pergolèse.  
 Le violon, l'épée au chevet de son lit  
 Font songer au soldat ainsi qu'à l'érudit.  
 Le voilà qu'il s'assied aux lueurs de la lampe,  
 Vient la Muse pieuse et près de lui se campe ;  
 Pendant qu'il réfléchit, esquissons-le d'un trait,  
 Tel que David d'Angers a tracé son portrait,  
 Tel que Grass de Wolxheim, le fameux statuaire,  
 Par Icare et Kléber rendu si populaire,  
 A modelé son buste en profil idéal,  
 En donnant au grand chantre un autre piédestal.

C'est un bel officier et qui porte à merveille  
 L'habit à revers rouge et claque sur l'oreille,  
 Modeste dans son grade, obtenu sans faveur,  
 Bouche dont le sourire annonce la douceur,  
 Front haut, cheveux poudrés, yeux expressifs, en somme  
 Montrant, avec du cœur, qu'il est un gentilhomme.

Bien fantaisiste, la description rimée de M. Morpain !

A Huningue, Rouget de Lisle logea dans la maison  
 de M. Ritter, un notable du pays, et représentant de son  
 district. « Cette maison est la seconde à main droite en  
 entrant par la rue d'Alsace. Elle a successivement appar-  
 tenu à M. Moser, juge de paix à Huningue, qui la tenait

de M. Ritter, son beau-père, et en dernier lieu à M. Sa-  
 bourin de Nanton, son gendre, actuellement à Strasbourg  
 et publiciste très-distingué, auteur de différentes brochures  
 les plus estimées.....

« M. Rouget de Lisle avait des habitudes de travail  
 et d'ordre. Il s'occupait peu des affaires politiques et tra-  
 vaillait soit à ses plans pour le génie, soit à composer et à  
 faire de la musique. Maintes fois les passants attardés  
 s'arrêtaient sous les croisées de son premier étage pour  
 écouter les fugues et les morceaux qu'il jouait sur son  
 violon. En province, on est si vite passé grand homme,  
 que tout le monde connaissait la maison de M. Ritter et  
 son hôte bruyant. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> AD. MORPAIN. *L'Indicateur du Bas-Rhin*, 17 et 20 Janvier 1872.



## CENT MILLE VOIX CHANTANT LA MARSEILLAISE!

Oscar Commettant, le fameux critique musical, émet dans le *Siècle*, du 19 Juillet 1880, une idée ingénieuse qui lui a été suggérée par l'audition de LA MARSEILLAISE sur les divers points de la capitale, à la fête du 14 Juillet.

Cette idée mérite d'avoir de l'écho et de faire son chemin : nous l'accueillons et donnons ici la parole au célèbre correspondant du journal parisien.

« J'aurais voulu, pour célébrer l'anniversaire de l'aurore de notre grande Révolution française, pour célébrer le 14 Juillet, devenu, sous la République, notre fête nationale, une de ces imposantes manifestations musicales qui font époque dans l'histoire d'un peuple ; que dis-je, une manifestation inouïe !

« Et ce ne sont pas les éléments d'un pareil festival qui nous auraient manqué.

« Sans compter l'Orphéon de la ville de Paris, il y a quelque chose comme cent cinquante mille chanteurs ou instrumentistes amateurs en France, — tout un peuple ! — enrôlés sous la bannière de l'Orphéon, qui est la nation chantante.

« Puisque la France sait chanter aujourd'hui, en dépit de Jean-Jacques Rousseau, qui a prédit aux Français qu'ils ne seraient jamais musiciens, pourquoi ne chanterait-elle pas dans sa capitale la fête nationale ? Rien n'eût été plus facile, en s'y prenant seulement trois mois d'avance, que de réunir à Paris, de tous les points de la République, cent mille chanteurs ou instrumentistes.

« Les compagnies des différentes lignes de chemin de fer sont dans l'usage, depuis bien des années déjà, d'accorder aux sociétés orphéoniques qui se rendent dans les concours ouverts par les villes pour y prendre part, une réduction des trois quarts de place sur le tarif ordinaire. Quand il s'agit d'une solennité telle que la fête du 14 Juillet, les compagnies pourraient se montrer plus généreuses encore, de manière à permettre aux plus modestes ouvriers orphéonistes des villes et des campagnes de se rencontrer à Paris pour associer leur cœur avec leur voix et chanter, dans un sublime élan de patriotisme et d'espérance, notre hymne incomparable, dont les mâles beautés sont telles que *La Marseillaise*, chantée par tous les peuples de la terre, est devenue le symbole universel des plus fiers sentiments de l'humanité : la patrie, la gloire et la liberté.

« Quel spectacle ! Cent mille citoyens français, accourus de tous nos départements, répandus sur un espace circulaire de six à huit kilomètres autour du champ de manœuvre et entonnant l'hymne de Rouget de l'Isle après le discours du Président de la République, au moment de la distribution des drapeaux à l'armée ! Et ne dites pas que



je rêve et que c'est impraticable; dites que cela ne s'est jamais fait, voilà tout.

« Je me serais bien volontiers chargé de cette organisation, moi, vieux serviteur de la République, et qui ai toujours cru à l'influence de la musique pour éveiller l'enthousiasme et faire vibrer les fibres patriotiques.

« Ayant l'honneur de faire partie de la première commission formée à Paris, j'aurais demandé la nomination de commissions dans chacun de nos départements. Le président de chacune de ces commissions départementales aurait été mis en rapport avec la commission de Paris, et tout se serait fait assez promptement, sans grande difficulté de détail. Le gouvernement et la ville de Paris n'auraient pas refusé aux pèlerins de la République les locaux en disponibilité pour une nuit; une nuit est bientôt passée, surtout pour des orphéonistes en fête, qui l'auraient employée à contempler les illuminations en chantant et en jouant des instruments, à la grande joie des Parisiens.

« Les orphéonistes en route ne sont pas exigeants. Ils sont comme des soldats en campagne et se contentent gaie-ment de ce qu'ils trouvent. Si les abris mis à la disposition du gouvernement et de la ville n'avaient pas suffi, on aurait trouvé des locaux particuliers, et la commission de Paris se serait fait un devoir d'assurer, autant que possible, la nourriture des voyageurs. Il y a des ressources à Paris et l'on peut toujours compter sur l'initiative et l'intelligence des chefs de sociétés musicales pour se tirer d'affaire. Les concours leur ont donné l'expérience des voyages, et je ne

sache pas que jamais aucun orphéoniste soit mort de faim ni de froid. Au mois de Juillet, ce serait avoir du malheur.

« Je suppose donc cent mille musiciens du peuple de France ayant donné leur adhésion à la fête nationale et exacts au rendez-vous.

« On les groupe par ordre de départements suivant des instructions transmises à l'avance, et leurs places sont marquées par le moyen de poteaux indicateurs autour du champ de manœuvre où vont se masser les troupes.

« Cent batteurs de mesures principaux, huchés sur de hautes estrades et munis de longs bâtons de mesure, au bout desquels flotte un pavillon tricolore, battent la mesure à raison d'un conducteur pour mille exécutants groupés autour de chacun d'eux.

« Chaque chef de société orphéonique reçoit le mouvement du conducteur principal de son groupe et le transmet en même temps à ses musiciens.

« Le mouvement de *La Marseillaise* est d'ailleurs des plus simples et ne présente aucune difficulté pour les orphéonistes qui, chez eux, auraient étudié et souvent répété cet hymne en vue de l'exécution en masse.

« Pour donner le signal général et faire partir dans un ensemble parfait ces cent mille musiciens répandus sur un si long espace de terrain, rien de plus facile.

« Vous en doutez? Écoutez-moi, vous allez voir.

« Au moment où le Président de la République se lève pour prononcer son allocution à l'armée, un large drapeau est hissé au bout d'un mât très-élevé, en vue de tous.

« C'est le premier signal qui dit aux musiciens :

« Attention, faites silence, apprêtez vos voix et vos instruments, nous allons commencer. »

« Le silence se fait dans les rangs des légions harmonieuses et chacun prête l'oreille pour entendre la voix du chef d'orchestre, qui marquera distinctement, *deux mesures pour rien*, le mouvement de l'hymne que tous doivent entonner.

« Ce chef d'orchestre, c'est le canon.

« Et comme un canon ne suffirait pas à marquer tous les temps forts de ces deux mesures à vide, puisqu'on n'a pas encore inventé le canon-revolver, il y aurait huit ou dix pièces d'artillerie, de manière à donner aux canonniers le temps de recharger leurs pièces pour qu'elles puissent tirer en mesure.

« Il est aisé de figurer cette action avec les caractères ordinaires de l'imprimerie.

« L'hymne national est, comme chacun sait, à quatre temps, mouvement de marche. Je le divise, non point par vers, mais par moitié de mesure, et je donne d'abord la parole au canon seul :

{ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> temps (de la 1<sup>re</sup> mesure pour rien),  
 { PAN !

{ 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> temps (idem),  
 { PAN !

{ 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> temps (de la 2<sup>e</sup> mesure pour rien),  
 { PAN !

{ 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> temps (idem),  
 { PAN !

« De suite, après ce quatrième coup de canon, la mesure est parfaitement indiquée pour tous, et les premières notes de l'hymne sacré jaillissent de quarante milles poitrines humaines et des pavillons de soixante mille instruments :

Allons, enfants de la patrie,  
 Le jour de gloire est arrivé.

« Comprend-on rien de plus solennel, de plus saisissant, de plus électrique, qu'un pareil débordement d'accents patriotiques ! C'est touchant, et pour les ennemis de la République c'est effrayant.

« Les canons ne se sont tus après avoir indiqué le mouvement de la mesure que pour se recharger aussitôt et se mêler aux musiciens dans le refrain sublime : « Aux armes, citoyens ! » et marquer de nouveau la mesure ; mais cette fois à son premier temps seulement, ce qui est plus solennel et donne aux canonniers la possibilité de recharger de nouveau leurs pièces pour continuer ainsi jusqu'au bout du refrain.

« Puis les musiciens entonnent successivement tous les couplets de *La Marseillaise*, et à chacune des reprises du refrain : « Aux armes citoyens ! » le canon se met de la partie comme il est indiqué ci-dessus, en frappant le premier temps de la mesure.

« Je vous le dis, — mais c'est inutile, vous devez le sentir comme moi, — on n'aurait rien vu ni rien entendu de semblable dans le monde entier, et, pour obtenir ce résultat, il n'en aurait coûté que très peu d'argent au gouvernement et à la ville de Paris ; il ne se serait dépensé que beaucoup de bonne volonté et d'enivrant patriotisme.

« Est-ce que la République, qui est le gouvernement de tous, ne doit pas faire mieux et plus grand que les gouvernements despotiques qui ne sont que les gouvernements d'un homme assis sur un trône ?

« Allons, c'est affaire remise à l'année prochaine.

« Il ne sera pas fait de nouvelle distribution de drapeaux ; mais l'armée sera passée en revue et l'enthousiasme pour le 14 Juillet ne sera pas amoindri.

« Si l'on veut de moi et que je ne sois pas mort, je serai de la fête.

« Si je suis mort, je me ferai excuser et un autre à ma place fera tout aussi bien que moi, et mieux peut-être.

« On comprend que la France chorale et instrumentale, représentée à Paris par cent mille citoyens, les musiciens du peuple ne se borneraient pas à chanter ensemble *La Marseillaise*. En prenant les divisions d'excellence, les divisions supérieures et les premières divisions des chanteurs et des instrumentistes, suivant les classements des concours, on aurait une élite de douze à quinze mille musiciens qui pourraient faire entendre, sur plusieurs points de la capitale, les principaux morceaux de leur répertoire.

« Divisés par phalanges de deux à trois mille, ils offriraient de splendides ensembles et le peuple de Paris accourrait de toute part pour les entendre et les applaudir.

« Un droit d'entrée de vingt-cinq ou de cinquante centimes par personne pourrait être perçu pour assister à ces concerts en plein air. L'argent des recettes, mis dans

une bourse commune, pourrait être réparti fraternellement entre toutes les sociétés qui auraient fait le voyage de Paris et allègerait d'autant les dépenses de chacun.

« Il y a là, comme on dit, quelque chose à faire.

« Pourquoi ne le ferait-on pas ?

« Si le peuple musicien n'a pas pris directement part à la fête nationale du 14 Juillet en se réunissant en masse, l'Orphéon de Paris, du moins, n'est pas resté muet le 14 Juillet, et il y a eu de beaux concerts d'artistes à ciel ouvert sous la direction de MM. Padeloup et Colonne.

« Le concert, sous la direction de M. Padeloup, a eu lieu aux Tuileries et il a été purement instrumental.

« Celui qui a eu lieu au Luxembourg, sous la direction de M. Colonne, était à la fois vocal et instrumental. Huit cents chanteurs choisis dans les cours d'adultes et les classes d'enfants dirigés par M. Danhauser, inspecteur principal du chant dans les écoles municipales de Paris, se sont joints aux instrumentistes de M. Colonne. Ensemble ils formaient le chiffre très respectable de mille musiciens.

« La veille, c'est-à-dire le 13, sous l'appellation de *fête scolaire*, il y a eu un premier concert donné au Trocadéro, sous la direction de M. Danhauser. La partie chorale de cette séance était formée d'élèves des écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, auxquels s'étaient adjoints un assez grand nombre d'élèves des écoles communales de Paris, filles et garçons. On y a entendu l'excellente musique de la garde républicaine, conduite par M. Sellenick.

« A l'exception de trois pièces de Weber, de Verdi et de Meyerbeer, jouées par l'orchestre de M. Padeloup, on n'a exécuté dans ces différents festivals que la musique de compositeurs français.

« Pas une note de Wagner ! N'est-ce pas que c'est bien dommage ?

« Mais du Richard, le 14 Juillet, je crois, Dieu me pardonne, que Padeloup lui-même ne l'aurait pas voulu.

« OSCAR COMMETTANT. »



V.

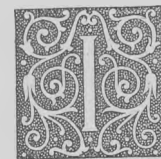
IMITATIONS & PARODIES

DE LA

MARSEILLAISE



## IMITATIONS & PARODIES DE LA MARSEILLAISE



L serait beaucoup trop long et sans beaucoup d'utilité, de rechercher et de rassembler toutes les imitations, falsifications et parodies qu'on a faites de *La Marseillaise*.

Nous nous garderons bien de l'essayer. Cependant, nous ne pouvons passer sous silence des morceaux qui ont fait quelque bruit, tels que la *Marseillaise des Polonais*, par exemple, et la ridicule *Marseillaise bonapartiste*, où se trouve un couplet qui vaut son pesant d'ironie...

Nous avons transcrit ces deux pièces, soit en tout, soit en partie. Mais auparavant nous mettons sous les yeux du lecteur la curieuse pièce suivante :

### UN CHANT SCOLAIRE EN 1792

Dans la cour de l'ancien Lycée de Strasbourg s'élève un chêne majestueux qui a abrité sous son ombrage bien des générations d'élèves, depuis la fin du dernier siècle. C'est un arbre de la Liberté planté en grande pompe civique

le jour de la rentrée des classes, en 1792. A cette occasion, Chayron, principal du Collège National et rédacteur en chef de la *Feuille de Strasbourg, journal politique et littéraire des rives du Rhin*, dont Rouget de Lisle était un collaborateur assidu, avait composé un hymne qui fut chanté par les élèves, naturellement sur l'air de *La Marseillaise*.

Ces strophes, qui faisaient partie de la collection de M. Ch. Mehl, sont les suivantes :

## 1.

Allons, enfants de la patrie,  
Terminons nos jours de repos;  
Rentrons dans la lice chérie,  
Reprenons enfin nos travaux.  
Au pied de ce chêne civique  
Faisons le plus beau des serments,  
D'employer nos jeunes talents  
Au bonheur de la République.  
Courage, compagnons, surpassons nos rivaux;  
Ce chêne . . . fournira le prix de nos travaux.

## 2.

La férule du pédantisme  
Ne pèse plus sur les esprits;  
Sous la chute du despotisme,  
Tous les tyrans sont engloutis.  
Tu viens de faire la conquête,  
Raison, de tes droits éternels.  
C'est à tes succès immortels  
Que nous consacrons cette fête.  
Courage, etc.

## 3.

Qu'il est doux d'entrer en carrière  
Sous des auspices si brillants!  
Qu'il est doux de voir la lumière  
Eclorre avec notre printemps!  
Amis! l'âge d'or va renaître:  
Des peuples de tout l'Univers  
Nous verrons se briser les fers,  
Et les despotes disparaître.  
Courage, etc.

## 4.

Tandis qu'à vous, muses paisibles,  
Nous vouons nos jours printaniers,  
Nos aînés, aux tyrans terribles,  
De Mars moissonnent les lauriers.  
Liberté, liberté chérie!  
A ton secours, nous le jurons,  
Un jour, comme eux, nous volerons;  
Comme eux, nous aimons la patrie.  
Courage, etc.

## 5.

Cet arbre civique est le gage  
Des succès que nous obtiendrons.  
Ah! tous les jours sous son ombrage,  
Amis, nous nous réunirons.  
Qu'à son aspect le cœur s'anime  
Pour le devoir d'un saint transport;  
Que chacun redouble d'efforts  
En voyant ce signe sublime.  
Courage, etc.

6.

O toi, Père puissant et tendre,  
 Toi, Dieu! que l'orgueil des mortels  
 Au rang des rois a fait descendre,  
 Toi, dont les décrets éternels  
 Des rois ont fixé la ruine,  
 Nourris en nous le feu sacré  
 De la céleste liberté  
 Soutiens-nous de ta main divine.

Courage, etc.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> *Revue Alsacienne*, Novembre 1879.



## COUPLETS AJOUTÉS A LA MARSEILLAISE

En 1848, deux circonstances solennelles furent le sujet de grandes réjouissances en Alsace, l'avènement de la République et la fête du deuxième anniversaire centenaire de la réunion de l'Alsace à la France. On chanta *La Marseillaise* mieux que jamais : on trouva même qu'elle n'était pas assez longue. On y ajouta des couplets.

C'est ainsi que M<sup>me</sup> Veuve Decker, imprimeur de la Préfecture, à Colmar, reproduisit par la typographie les paroles du Chant national, avec neuf couplets. Les deux nouveaux étaient ainsi conçus :

8.

Que l'amitié, que la patrie  
 Fassent l'objet de tous nos vœux ;  
 Ayons toujours l'âme nourrie  
 Des feux qu'ils inspirent tous deux.      *bis.*  
 Soyons unis, tout est possible,  
 Nos vils ennemis tomberont,  
 Alors les Français cesseront  
 De chanter ce refrain terrible :

Aux armes, etc.



9.

Dieu de clémence et de justice,  
 Vois nos tyrans, juge nos cœurs ;  
 Que ta bonté nous soit propice,  
 Défends-nous de ces oppresseurs. *bis.*  
 Tu règnes (*sic*) au ciel et sur la terre,  
 Et devant toi tout doit fléchir ;  
 De ton bras viens nous soutenir,  
 Toi, grand Dieu, maître du tonnerre !

Aux armes, etc.

Un autre imprimé de *La Marseillaise*, sorti des presses de Silbermann à Strasbourg, contient le huitième couplet que nous avons reproduit plus haut.



## ÉLOGE DE THIONVILLE ET DE LILLE

*Couplets pour servir de suite à l'Hymne National.*

Thionville, place illustrée,  
 Combien de toi l'on parlera !  
 Tu seras la cité sacrée  
 Que tout Français visitera ; *bis.*  
 Que de lauriers et que d'hommages  
 Mérite ta fidélité !  
 L'exemple de ta fermeté  
 Fera dire dans tous les âges :  
 Aux armes, citoyens ! . . . Formez vos bataillons ;  
 Marchons, marchons !  
 Qu'un sang impur abreuve nos sillons !

Dans l'accord qui se fait entendre  
 N'oublions pas, frères, amis,  
 Ce fameux rempart de la Flandre,  
 L'écueil de nos vils ennemis ; *bis.*  
 L'airain détruit, mais la victoire  
 Ne couronne point des brigands ;  
 Le Lillois, dans ses murs fumant,  
 S'écrie en contemplant sa gloire :  
 Aux armes, etc.

Dans notre ardeur patriotique,  
 Chantons, célébrons à jamais  
 Ces deux clefs de la République  
 Eternisant le nom français!  
 Ces tyrans, que notre âme abhorre,  
 Sans elles, nous donneraient des fers,  
 Tandis qu'aux yeux de l'univers,  
 Par elles, nous crions encore,

*bis.*

Aux armes, etc.

Oui, du joug de la tyrannie,  
 Un Dieu vengeur nous a sauvé;  
 Oui, du bonheur de la patrie,  
 Enfin, ce jour est arrivé.  
 Tout peuple, fatigué d'un maître  
 Si l'énergie est dans son cœur,  
 Pour se voir libre du malheur,  
 N'a qu'à s'écrier, s'il veut l'être:

*bis.*

Aux armes, etc.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> *Courrier de Strasbourg*, 31 Octobre 1792.



## LA MARSEILLAISE DES POLONAIS

1.

France du Nord, sœur de la France,  
 Tressaille à nos cris triomphants:  
 Voici ton jour de délivrance,  
 Voici les bras de tes enfants.  
 Pour venger ta chute profonde,  
 Tu nous revois tous accourir;  
 S'il faut pour toi vaincre ou mourir  
 Nous sommes prêts au bout du monde.

Enfants de la Pologne! aux armes! en avant!  
 Marchons; et, s'il le faut, mourons en la sauvant!

2.

Du sommeil presque séculaire  
 Où l'on espérait l'étouffer,  
 Le cri du réveil populaire  
 La fait sortir et triompher,  
 Pour elle à ce cri de la gloire  
 Les tyrans se sont faits humains,  
 Et les peuples battant des mains,  
 L'accompagnent à la victoire.

Enfants, etc.

3.

Trois fois au milieu des entraves  
 Se leva le peuple opprimé,  
 Trois fois l'on vit les fils des braves  
 Toucher le sol inanimé.  
 Il survécut malgré le glaive  
 De Varsovie et de Praga  
 Et, sûr du jour que Dieu marqua,  
 Contre la mort il se relève.

Enfants, etc.

4.

La Pologne fut immortelle  
 Sous le fer de ses oppresseurs;  
 Le destin céda devant elle  
 A la mort de ses défenseurs.  
 Chacun de nos héros qui tombe  
 Donne à la terre un saint martyr;  
 Et le sang versé fait sortir  
 Des vengeurs du fond de la tombe.

Enfants, etc.

5.

A notre tour allons descendre  
 Aux champs témoins de leur trépas;  
 Et songeons, en foulant leur cendre,  
 Que la victoire est sur nos pas.  
 L'exil n'a donné que des larmes  
 A ceux qu'épargna l'étranger,  
 Mais aujourd'hui, pour la venger,  
 La liberté vous rend vos armes.

Enfants, etc.

6.

Salut! Pologne bien-aimée  
 La France au ciel l'avait écrit:  
 Tu n'es plus la terre opprimée,  
 Ton peuple n'est plus un proscrit.  
 Entends partout le cri qui vibre  
 Autour de notre vieux drapeau,  
 Entends-le comme le plus beau,  
 Comme le cri d'un peuple libre:

Enfants, etc.



## UNE NOUVELLE MARSEILLAISE

M. Jules Amigues, député invalidé, qui se représenta (Juin 1878) dans l'arrondissement de Cambrai, y a fondé, pour soutenir sa candidature, un journal qui porta le nom d'*Aigle du Nord*. Un des récents numéros de ce journal publie, à sa quatrième page, une *Marseillaise* nouvelle en cinq couplets, dont le dernier est surtout bien extraordinaire. Nous nous bornons à citer ce couplet, ainsi que celui qui commence le chœur nouveau et qui en résume l'intention et l'esprit :

## LA MARSEILLAISE DES TRAVAILLEURS

### 1<sup>er</sup> COUPLET

Peuple qui souffre et qui travaille,  
Le jour de vaincre est arrivé.  
Dans la pacifique bataille  
Que ton étendard soit levé. *bis.*  
Ouvriers des champs et des villes,  
Nous allons lutter pour nos droits,  
Et de notre puissante voix  
Couvrir nos discordes civiles.

Aux urnes, citoyens ! Votons sans varier,  
Votons, votons pour Jules Amigues, ami de l'ouvrier.

### 5<sup>e</sup> COUPLET

Parfois un faux frère, un aveugle,  
En sortant de quelque banquet,  
Après boire déclame et beugle  
Contre le nom de Badinguet. *bis.*  
Ce nom est un titre de gloire :  
Badinguet fut un ouvrier  
Qui fit sauver un prisonnier,  
Dont nous vénérons la mémoire.

Aux urnes, etc.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> *Gazette Anecdotique*, 30 Juin 1878, p. 378.



## LA MARSEILLAISE DES FEMMES

Paroles de BOURGET, musique de DÉJAZET; Paris, IKELMER, éditeur

1<sup>er</sup> COUPLET

Allons, il faut que ça finisse !  
Messieurs votre règne est passé !  
Il faut que ma voix retentisse,  
Et sauve un sexe terrassé !  
J'en appelle à vous, Mesdames,  
Aujourd'hui secondez-moi !  
Non, non, plus de faibles femmes.  
Des hommes brisons la loi !  
Rabla bla, rabla bla, rabla bla.

Ah! mes beaux Messieurs! vous vous en allez, chantant partout :  
(*Récitatif burlesque*) c'est ce que nous allons voir !...

Tambour sacré de l'indépendance  
Je bats l'appel à l'intelligence,  
Rabla bla, rabla bla, plus d'alarmes !  
Les hommes seront à nos genoux !  
Aux armes ! aux armes ! aux armes !  
Mesdames, relevez-vous !

2<sup>e</sup> COUPLET

Que chacun de vous s'agite !  
Et l'on verra, corbleu, dans peu  
Partout dédaigner la marmite,  
Et renverser le pot-au-feu !

Trop longtemps une écumoire  
Fut l'emblème de nos fers,  
Jetons-nous sur l'écritoire  
Et renversons nos Gessler !  
Rabla bla, rabla bla, rabla bla.

(*Avec exaltation*) Oui, oui, renversons nos Gessler de maris!!... (*Tranquille-ment et avec mépris.*) Et d'ailleurs... je vous le demande, qu'est-ce qu'un mari?... (*Avec ironie*) une chose... une chose... absorbante et... biscornue!... un parapluie social!... et l'homme?... l'homme lui-même!... oui! qu'est-ce que c'est que l'homme?... une erreur de la nature... un préjugé vivant dont la surface du globe est encombrée!... biffez l'homme!... oui, biffez l'homme!... qu'en résulte-t-il?... une disparition qu'on ne regrette pas plus que celle... des carlins. (*Avec exaltation*) Tandis que la femme!! (*Avec orgueil*) ah!! Essayez de biffer la femme je vous en défie!!... car enfin, si vous supprimez la femme, que devient l'humanité toute entière? que deviennent les enfants! surtout!! Ces pauvres petits enfants!... les malheureux, privés de leurs mères (*Posant la main sur son cœur*) ne sauraient plus à quel *Saint*... se vouer!! allons donc!!

Tambour sacré, etc.

3<sup>e</sup> COUPLET

Plus de mirabelles confites!  
Plus de conserve et de cédrat !  
Nous voulons nos droits sans limites;  
Monter la garde et coëtera !  
Et mêm' pour devenir membre  
De vos fameux comités;  
Moi j'irai jusqu'à la Chambre  
De Messieurs les députés !  
Rabla bla, rabla bla, rabla bla.

Et savez-vous ce que je leur dirai?... je leur dirai: (*Se posant en orateur*) MESSIEURS!... « Ou la femme est, ou elle n'est pas... si elle est, elle « n'est que *par ce qui n'est pas elle*... si la femme n'est que *par ce qui n'est pas elle*,... elle n'est pas!... or, elle est!... puisqu'elle est!... elle est donc « par autre chose que *par ce qui n'est pas elle*!... et par conséquent, elle est « par elle-même, car il n'y a qu'elle-même qui soit ce *qui n'est pas elle* »... c'est clair ça!!

Tambour sacré, etc.

4<sup>e</sup> COUPLET

Le monde est là qui nous regarde;  
 Marchons, Mesdames, sans effroi!  
 Formons une sainte avant-garde!  
 Oui, levez-vous, et suivez-moi!  
 Je pars, braver la tempête  
 Du pays Mahométan!  
 Et je reviens à la tête  
 Des sept cents femmes du Sultan!!  
 Rabla bla, rabla bla, rabla bla.

Oui, je reviens à la tête d'un vrai bataillon de FEMMES LIBRES!... nous mettons les hommes *hors la loi* et nous annonçons au genre masculin une destruction de fond en comble!... Et alors, si vos maris sont assez lâches pour tomber à nos pieds et nous dire: PARLEMENTONS!... nous leur répondrons: non, ce n'est pas *par le menton*, c'est *par le nez*!... que nous vous mènerons!...

Tambour sacré, etc.



VI.

## ÉPHÉMÉRIDES

OU

## NOTICES CHRONOLOGIQUES

SUR LA

## MARSEILLAISE



## NOTICES CHRONOLOGIQUES SUR LA MARSEILLAISE

24-25 AVRIL 1792

Création de *La Marseillaise*, par Rouget de Lisle, dans son logement de la Grand'Rue, et non de la rue de la Mésange, N° 8, à Strasbourg, écrite sous le titre de : *Chant de guerre de l'Armée du Rhin*.

25 AVRIL 1792

*La Marseillaise* est chantée pour la première fois à Strasbourg par l'auteur, chez le maire Dietrich.

25 AVRIL 1792

Le *Chant de guerre de l'Armée du Rhin*, dédié par l'auteur au maréchal de Luckner, commandant en chef de cette armée, est envoyé au maréchal.

25 JUIN 1792

Un nommé Mireur, dans un banquet civique à Marseille, chante l'improvisation poétique et musicale de Rouget de Lisle, qui est reproduite le lendemain sans musique dans le *Journal des départements méridionaux et des débats des Amis de la Constitution*, avec le titre de *Chant de guerre aux armées des frontières, sur l'air de Sargines*



## FIN DE MAI OU COMMENCEMENT DE JUIN 1792

Impression, chez Dannbach (Ph.-J.), imprimeur à Strasbourg, et publication du *Chant de guerre de l'Armée du Rhin*.

## 7 JUILLET 1792

Le *Chant de guerre de l'Armée du Rhin* est inséré dans les AFFICHES de Strasbourg.

## 23 JUILLET 1792

Une lettre insérée dans la *Trompette du Père Duchesne*, le 23 Juillet 1792, fait ainsi connaître la cérémonie de la Fédération, le 14 précédent, au camp d'Huningue: « On n'a pas dit de messe, mais seulement un *Te Deum*....; on est allé dîner après cela et la musique de chaque régiment jouait, pendant le dîner, le *Chant de guerre* que je t'envoie. » Signé P. — A la page suivante, on lit: *Chant de guerre pour l'Armée du Rhin*, dédié au maréchal Luckner.

## 30 JUILLET 1792

Les fédérés marseillais chantent l'hymne qui prend leur nom, à leur entrée dans Paris, le 30 Juillet 1792, et à la prise du château des Tuileries, le 10 Août suivant.

## 26 AOUT 1792

Dans un état des officiers civils et militaires destitués provisoirement de leurs fonctions par les commissaires de l'Assemblée nationale de l'armée du Rhin, conformément

au décret du 10 Août 1792, existant aux *Archives historiques du ministère de la guerre*, on trouve le nom de Rouget de Lisle, officier du génie, auteur de *La Marseillaise*, destitué à Huningue, le 26 Août 1792. Cet acte, en *duplicata*, dont l'original a été remis à la Convention nationale dans sa séance du 1<sup>er</sup> Septembre 1792, porte la date du 21 Septembre 1792. Il est signé par Coustard, Carnot, Ritter et Prieur, députés et commissaires de l'Assemblée nationale.

## 29 AOUT 1792

La *Chronique de Paris*, dans son numéro du 29 Août 1792, écrit « qu'on entend demander actuellement dans tous les spectacles: *Allons, enfants de la patrie*. Les paroles sont de M. Rouget (*sic*), capitaine du génie en garnison à Huningue. L'air a été composé par un *Allemand (sic)* pour l'armée de Biron.... Ce sont les fédérés qui l'ont apporté de Marseille, où il était fort à la mode. »

Les *Petites Affiches*, du même jour, ont également publié le *Chant de guerre* de ROUGET DE LISLE, avec ce titre: CHANT PATRIOTIQUE dédié à l'armée de Biron et chanté par les volontaires du département de l'Aude.

## SEPTEMBRE 1792

*La Marseillaise* est reproduite sous le titre de MARCHE DES MARSEILLOIS, par la typographie, et publiée par le département de la guerre au mois de Septembre 1792. Réimprimée dans les *Annales patriotiques*, le 29 Octobre suivant. L'exemplaire original, existant à la bibliothèque de

la ville de Fécamp (Seine-Inférieure), a été signalé en 1854 par M. Paul Vasselin, bibliothécaire, à M. Alexis Azévédo, critique musical.

#### 21 SEPTEMBRE 1792

Dans les *Petites Affiches*, du 23 Septembre 1792, on lit que « la belle *Marche des Marseillois* a été chantée deux fois, au bruit des applaudissements unanimes, par Chéron, à l'Opéra, le 21 Septembre.

#### 24 SEPTEMBRE 1792

A la première nouvelle de la disparition des Piémontais chassés de la Savoie par la brigade Larroque, les magistrats municipaux de Chambéry s'étaient rassemblés et avaient délégué quelques-uns d'entre eux pour aller, en corps et en costume, au-devant de l'armée française. Le 24 Septembre, quand furent signalés nos soldats, ce fut comme une explosion d'enthousiasme. Plusieurs milliers de paysans et de montagnards leur faisaient cortège et chantaient avec eux *La Marseillaise*. On raconte qu'au fameux couplet : *Liberté, liberté chérie!* ils tombèrent à genoux et, fondant en larmes, répétèrent le refrain sacré!<sup>1</sup>

#### FIN DE SEPTEMBRE 1792

« Kellermann, disent le *Patriote Français*, du 1<sup>er</sup> Octobre, et le *Moniteur*, du 3 Octobre 1792, a écrit au ministre de la guerre, après l'affaire du 20 Septembre (bataille de

<sup>1</sup> P. GAFFAREL. *La Défense nationale en 1792*, p. 137, de la *Bibliothèque Utile*. Paris, Germain Baillièrre et C<sup>ie</sup>; in-18.

Valmy), pour obtenir la permission de célébrer un *Te Deum* dans son camp en l'honneur de cette journée. Servan lui a répondu que la *CHANSON DES MARSEILLOIS* était le *TE DEUM* de la *RÉPUBLIQUE FRANÇAISE*; et, sur-le-champ, il lui a envoyé la partition de ce chant sublime. »

Le 29 Septembre 1792, Kellermann a encore écrit à Servan : « Je substituerai très-volontiers au *Te Deum*, l'*Hymne des Marseillois*, que j'ai trouvé joint à votre lettre.... »<sup>1</sup>

#### 28 SEPTEMBRE 1792

La Convention nationale a décrété une Fête civique conformément à la proposition du ministre de la guerre, et ordonné que l'*Hymne des Marseillois* serait chanté dans toute la République pour célébrer les triomphes de la Liberté dans la Savoie.<sup>2</sup>

#### 30 SEPTEMBRE 1792

« L'opéra de *Corisandre* a été joué avec tout le soin possible; il a été terminé par une *Offrande à la Liberté*, scène religieuse sur la *Chanson des Marseillois*, qui a électrisé tous les spectateurs. »<sup>3</sup>

#### 2 OCTOBRE 1792

Dans les *Petites Affiches*, 1<sup>er</sup> et 2 Octobre, on lit : « Le 2 Octobre et tous les jours d'opéra, on a exécuté

<sup>1</sup> *Archives historiques du ministre de la guerre*.

<sup>2</sup> *Moniteur*, 29 Septembre 1792.

<sup>3</sup> *Petites Affiches*, 2 Octobre 1792.

*l'Offrande à la Liberté*, annoncée dans les journaux, *scène religieuse sur la Marche des Marseillois*, arrangée par Gosseck. »

(Il faut noter que Claude-Joseph Rouget de Lisle est l'unique et véritable auteur de *l'Offrande à la Liberté*, dont Gosseck a fait seulement les accompagnements et l'orchestre; et Gardel en a arrangé la mise en scène, dont la première idée appartient également à Rouget de Lisle, ainsi que le constatent les procès-verbaux manuscrits de l'administration de l'opéra.)

14 OCTOBRE 1792

Célébration de la Fête Savoisienne à la place de la Liberté, ci-devant Louis XV. « *L'Hymne des Marseillois* a été chanté par le citoyen Lays, et toutes les voix le répétaient en chœur. On y avait joint un couplet pour les enfants.... »<sup>1</sup>

Ce couplet commence par :

Nous entrerons dans la carrière,  
Quand nos aînés n'y seront plus, etc.

Dans *l'Almanach des Muses*, pour 1793, ce couplet se trouve en tête de *l'Hymne des Marseillois*. Il y est expliqué que le *couplet* dit des *Enfans*,

Nous entrerons dans la carrière,  
Quand nos aînés n'y seront plus,

qui n'existait pas dans la composition originale de Rouget de l'Isle, y a été ajouté lors de la fête civique du 14 Octobre.

<sup>1</sup> *Annales patriotiques*, 16 Octobre 1792.

A la Révolution de 1830, la strophe :

Nous entrerons dans la carrière,

n'était plus dans toutes les éditions de cet hymne national; on le fit observer à l'auteur, et la strophe fut rétablie.<sup>1</sup>

17 OCTOBRE 1792

LA CHANSON DES MARSEILLOIS OU L'HYMNE NATIONAL.  
*La Feuille Villageoise*, de Paris, écrit à ses lecteurs :

« Les Grecs étoient un peuple jaseur et menteur; l'Italien est le peuple chanteur; le François est le peuple chansonnier par excellence. Point de langue qui ait produit tant d'agréables ou de charmantes chansons.

« De toutes nos contrées, la plus renommée en ce genre, c'est l'ancienne Provence. Ce sont les chansonniers provençaux qui apprirent aux oreilles françoises le charme secret de la rime, cet agréable et harmonieux retour des mêmes sons, à des intervalles égaux.

« La féodalité et les guerres atroces qu'elle entretenoit sans cesse, le despotisme lugubre des moines et des prêtres, amis de l'ignorance, avoient anéanti le goût des belles lettres; les heureuses chansons des troubadours le ranimèrent dans toute la France.

« Aujourd'hui encore, c'est la poésie et la musique provençale qui a produit cette hymne patriotique qui retentit dans nos armées, dans nos villes, sur nos théâtres, et partout où il se rassemble quelques François.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *Lettre de L..... à Rouget de l'Isle*, en Août 1830.

<sup>2</sup> Celui qui a écrit ces lignes croyait naïvement que le *Chant des Marseillois* était originaire de Marseille.

« Les vers expriment les purs et vrais sentimens de tout citoyen qui mérite ce nom ; on ne peut même le lire sans être ému ; l'air est noble, touchant et mélodieux. Chanté d'une voix mâle et flexible, il élève et attendrit les âmes : et quand à la fin de chaque strophe ou couplet, un chœur d'amis et de frères répète en mesure le refrain, quand chacun s'invite et s'appelle aux armes et à la guerre des hommes libres, alors un courage martial se communique aux cœurs les plus timides : qu'alors des ennemis se présentent, tout chanteur va devenir un héros ; on combat avec le même accord ; les bras frappent des coups aussi sûrs que les voix pousoient des sons énergiques ; la bataille semble un concert terrible, où chaque guerrier fait sa partie avec une semblable volonté et un égal succès ; la victoire en est le refrain triomphal.

« Nos ancêtres n'alloient au combat qu'en chantant la *Chanson de Roland* (c'étoit, comme on sait, le neveu et l'un des preux de Charlemagne). Cette chanson fut pendant plus de quatre cents ans la trompette guerrière des armées françaises. Douze voix fortes alloient la chanter au front de la bataille, et les refrains étoient répétés de rang en rang. En l'entendant, le soldat se rappelloit la valeur de ses pères, sa propre gloire, les trahisons ou les cruautés de ses ennemis, le bonheur dont il jouissoit dans ses foyers ; la patrie parloit à son cœur, et tous ces sentimens lui donnoient une force supérieure à sa force naturelle.

« Pendant plus de cinq cents ans, cette coutume se conserva. A la bataille de Poitiers, qui fut perdue par l'indiscipline des François, et par la témérité étourdie du

roi Jean, un soldat, pour animer ses compagnons, leur chantoit la *Chanson de Roland*, au moment même où on alloit attaquer les Anglois. Le roi passa, et dit en l'entendant : « Il y a longtems qu'il n'y a plus de Roland ! » — « Depuis qu'il n'y a plus de Charlemagne ! » répondit ce soldat piqué du reproche.

« Sans doute, la Chanson marseilloise vaut mieux que celle de Roland. Puisse-t-elle aussi longtems nourrir, dans les âmes françaises, le feu de la valeur et l'amour de la liberté !

« Bons et généreux villageois, plusieurs d'entre vous nous avoient demandé l'*Hymne national* ; son harmonie vous plaira, dans le calme de vos foyers, au milieu de vos travaux, chantée par les voix naïves de vos femmes et de vos enfans. La Chanson nationale doit faire partie de l'éducation d'un François. Les maîtres d'école l'enseigneront à leurs élèves ; les pasteurs patriotes en donneront l'exemple ; chacun en apprendra soigneusement la mesure et la mélodie. On ne la prostituera point dans les orgies de la débauche ; surtout on n'en corrompra point les beaux effets avec ces cris insensés et confus dont souvent une jeunesse désordonnée afflige nos oreilles. Oui, trop souvent nos rues et nos tavernes retentissent des éclats d'une joie bruyante qui annonce des sauvages ivres plutôt que des républicains éclairés qui se respectent jusque dans leurs plaisirs. L'hymne patriotique rassemble tant de grandes pensées, qu'elle ne doit être chantée qu'avec une sorte de bienséance religieuse. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> *La Feuille villageoise*, N° 3 et troisième semaine de la troisième année. Jeudi 17 Octobre 1792.

27 OCTOBRE 1792

Le *Courrier de Strasbourg* contient cette note du rédacteur Laveaux : « Il est notoire que cette fameuse chanson (DES MARSEILLOIS), *paroles et musique*, a été composée à Strasbourg le printemps passé, et a l'ingénieur De Lille (*sic*) pour auteur.

29 OCTOBRE 1792

La *Marche des Marseillois* (édition du département de la guerre) a été imprimée, paroles et musique, dans les *Annales patriotiques* (journal quotidien) avec le titre de : *Hymne des Marseillois*.

6 NOVEMBRE 1792

*La Marseillaise* chantée à la bataille de Jemmapes. Voici, racontés par A. Rouget de Lisle, le parent de l'auteur de *La Marseillaise*, quels furent les incidents qui marquèrent cette journée célèbre :

« *La Marseillaise* n'a point été chantée à Valmy, mais à Jemmapes. C'est Dumouriez, général en chef, qui, commandant les troupes à cette sanglante bataille contre les Autrichiens, ordonna au bataillon des Deux-Sèvres, dont mon père était le porte-drapeau, et mon oncle, Rouget de la Fosse, le commandant, d'entonner *La Marseillaise* ; c'est en chantant *La Marseillaise* que le bataillon des Deux-Sèvres, composé de 500 hommes, a gravi le premier les hauteurs du bois de Boussu, garni de plus de 50 pièces de canon.

« Les Autrichiens furent débusqués, mais le bataillon des Deux-Sèvres, après la bataille, ne compta plus que 48 survivants ; — mon oncle de la Fosse fut tué sur place ; et mon père fut mis à l'ordre du jour et nommé officier de dragons. (Les pièces officielles existent.)

« Le tableau d'Horace Vernet représente exactement (je parle d'après mon père) la physionomie de la bataille de Jemmapes, où le duc de Chartres, depuis Louis-Philippe I<sup>er</sup>, s'est battu vaillamment.

« L'auteur de *La Marseillaise* n'assistait pas à cette bataille, ainsi que quelques auteurs l'ont imprimé à tort, à cause de la similitude du nom, Rouget de Lisle, que mon père seul avait le droit de porter, comme fils aîné et unique descendant de la branche dont l'auteur de *La Marseillaise* était un fils puîné. »

7 NOVEMBRE 1792

*La Marseillaise* chantée à Mons (Belgique) par Dumouriez, général en chef de l'armée victorieuse. Le prince de Ligne, dans ses *Mémoires*, dit à la page 44 du tome IV<sup>e</sup>, édition de 1827 : « Dumouriez entrant à Mons, se rendit tout de suite à la Salle des États, pour y chanter religieusement *La Marseillaise*. »

20 NOVEMBRE 1792

*Le Moniteur* a annoncé, à la page 1380 : « OFFRANDE A LA LIBERTÉ, scène composée de l'air *Veillons au salut de l'Empire* et de la *Marche des Marseillois*, avec récitatif, chœur, accompagnement à grand orchestre, exécuté à

l'Opéra le 30 Septembre, l'an 1<sup>er</sup> de la République, arrangée par le citoyen Gossec, directeur de la musique de la garde nationale parisienne, chez Imbault, rue Saint-Honoré, près l'hôtel d'Aligre. »

#### 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 1792

Dans le *Magasin encyclopédique*, Décembre 1792, tome I<sup>er</sup>, page 15, on lit : « 1<sup>er</sup> Décembre. — Lays, Chéron et sa femme, Renaud, Rey, Adrien et Gossec vont chanter dans la Belgique (à Bruxelles, Liège, Mons, Anvers, Gand, Tournay, etc.), les airs de la *Victoire* et l'*Hymne sacré de la Liberté (La Marseillaise)*. »

#### 2 DÉCEMBRE 1792

A la fête civique pour la plantation de l'arbre de la Liberté à Liège : « Dumouriez a entonné avec passion l'*Hymne des Marseillois*... »

Le même jour, capitulation du château de Namur.<sup>1</sup> Un certificat des *Archives administratives du ministère de la guerre* constate « que J. Rouget de Lisle, pendant le siège, y servit avec zèle, bravoure et intelligence, dans sa qualité d'ingénieur. »

#### 10 JANVIER 1793

La *Chronique de Paris* a annoncé la publication du *Chansonnier patriote*. Paris, Garnery, in-18. Ce chansonnier contient, à la première page, la *Marche des Marseil-*

<sup>1</sup> *Annales patriotiques*, 14 Décembre 1792.

*lois (sic)*; à la page 4 se trouve cette mention : « Nota. Le nom de Rouget, qui se trouve dans les imprimés à 2 liards, n'est pas celui de l'auteur. »

En effet, Rouget de Lisle était alors plus connu, à Paris comme à Strasbourg, sous le seul nom de DE LILLE ou de Lisle (véritable orthographe) qu'il signait généralement.

L'*Almanach des Muses* (1793) a été également annoncé dans plusieurs journaux. On y lit, à la première page : HYMNE DES MARSEILLOIS, par Rougez (sic); et à la table, page 242 : « Le citoyen Rougez (sic), officier du génie, auteur de l'*Hymne des Marseillois*. »

#### 14 JANVIER 1793

*Les Petites Affiches* de ce jour contiennent l'article suivant sur l'*Almanach des Muses* : « La première pièce qu'on y trouve est cette *Hymne des Marseillois*, si belle, si énergique, que le François libre a répétée jusque dans les Etats des ennemis qu'il avait à combattre; elle est de M. Rougez (sic), officier du génie. Peu d'auteurs peuvent se flatter d'avoir fait une production plus répandue... »

#### 14 JUILLET 1793

LA MARSEILLAISE à la Fête commémorative de la Prise de la Bastille, à Strasbourg.

Dans le plan de la Fête du 26 Messidor an II de la République Française une et indivisible, arrêté par la municipalité de la commune de Strasbourg, le cortège

officiel était formé de 17 groupes, dont le cinquième se composait de vieillards chantant sur l'*air des Marseillois* :

Les rois ont usé notre vie,  
Le sort nous mit à leurs genoux ;  
C'en est fait, de leur race impie  
Le pouvoir expire avant nous ;  
Notre allégresse est vive et pure ;  
Tout chante au terme redouté,  
Nous naissons à la liberté,  
Si nous mourons à la nature.

Donnons l'exemple sain d'abhorrer les tyrans,  
Servons, servons la liberté pour nos derniers instans.

Le groupe suivant, formé de guerriers, chantait en chœur :

Destructeurs de la tyrannie,  
Nous avons vengé nos malheurs.  
Sur le joug de l'ignominie  
Baigné long tems de nos sueurs,  
Entre nos enfans et nos pères  
Que notre sort est glorieux !  
Nos efforts vont les rendre heureux,  
Nos bras ont fini leurs misères.

Aux armes, citoyens, formez vos bataillons,  
Marchons (*bis*), qu'un sang impur abreuve nos sillons.

Le septième groupe, celui des adolescents, chantait la strophe suivante :

Nourris de civisme et de gloire,  
Notre cœur n'est pas corrompu ;  
Nous croissons près de la victoire,  
Parmi des leçons de vertu ;

Affranchis de l'horreur profonde  
Qu'éprouvoient nos tristes ayeux,  
L'aurore de nos jours heureux  
Est celle du bonheur du monde.

De fiers républicains, montrons-nous les enfans,  
Marchons (*bis*) tous à l'envie (*sic*) sur leurs pas triomphans.

Un groupe de jeunes citoyennes, chantant sur le même air cette strophe, venait à la suite :

La liberté, par nous chérie,  
Nous associe à vos travaux ;  
Nous saurons aimer la patrie  
Comme la servent nos héros ;  
De nos seules vertus esclaves  
Nous voulons, comme vous, sans rois,  
N'avoir pour maître que nos lois,  
Et que nos devoirs pour entraves.

Aux armes, citoyens, combattez en Français,  
Nos cœurs (*bis*) doivent toujours partager vos succès.

Au quatorzième groupe, on voyait la Bastille environnée d'une troupe de guerriers et d'artisans, mêlant des armes aux instruments de travail et des arts, et chantant ensemble cette strophe de *La Marseillaise* :

Amour sacré de la patrie,  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs,  
Etc., etc.

Le seizième groupe se composait d'une partie du bataillon des enfans de la patrie, entonnant cette strophe de l'*Hymne des Marseillois* :

Nous entrerons dans la carrière  
Etc., etc.



14 JUILLET 1795

Loi portant que les airs et chants civiques qui ont contribué au succès de la Révolution, seront exécutés par les corps de la garde nationale et des troupes de ligne (du 26 Messidor an III).

La Convention nationale....., décrète ce qui suit :

« L'hymne patriotique intitulé *Hymne des Marseillois*, composé par le citoyen Rougé (*sic*) de Lisle, et le *Chœur à la Liberté*, paroles de Voltaire, musique de Gossec, exécutés aujourd'hui, anniversaire du 14 Juillet, dans la salle des séances, seront insérés en entier au *Bulletin*. »

14 JUILLET 1795

Dans la séance de la Convention nationale de ce jour, sur la proposition de Jean Debry, il a été décrété :

1° Que le nom de l'auteur de l'*Hymne des Marseillois*, Rouget de Lisle, serait inscrit honorablement au procès-verbal ;

2° Que cet hymne qui nous a fait gagner tant de batailles serait joué chaque jour à la garde montante.

Voici le texte du débat :

JEAN DEBRY. — Je demande que le nom de l'auteur de l'*Hymne des Marseillois*, de Rouget de Lisle, soit honorablement inscrit au procès-verbal d'aujourd'hui. Cet excellent patriote fut incarcéré six mois (il doit dire plus de dix mois) sous la tyrannie de Robespierre, tandis que le chant dont il avoit composé les paroles et la musique, conduisoit nos frères à la victoire.

CHARLES DELACROIX. — Rouget de Lisle a fait une autre ode à la liberté qui ne dément pas la première ; je demande qu'elle soit chantée dans la prochaine fête publique.<sup>1</sup>

27 JUILLET 1795

Dans une séance de la Convention nationale, à cette date, il fut décrété une récompense nationale en faveur de Rouget de Lisle, auteur de *La Marseillaise*, et sa réintégration dans son grade de capitaine du génie, honneur qu'il refusa par lettre missive.

A cette occasion, Fréron dit à la Convention :

« J'appelle l'intérêt et la justice des comités du gouvernement sur l'auteur de l'*Hymne (Marseilloise)* que vous venez d'entendre, sur Rouget de Lisle, qui sait également chanter la liberté et combattre pour elle. Ce nouveau Tyrtée n'a pas quitté la tête des colonnes républicaines, commandées par Hoche (à Quiberon) ; il n'a point quitté les représentants du peuple, et n'ayant pas d'emploi dans nos armées quoique officier du génie réintégré, c'est en volontaire qu'il a servi dans cette mémorable action. Il est blessé à la cuisse d'un coup de feu... »<sup>2</sup>

27 JUILLET 1795

Séance de la Convention nationale du 9 Thermidor an III.

« L'Institut national ouvre la fête précisément au moment où Saint-Just prenait la parole. On exécute une

<sup>1</sup> *Moniteur* du 30 Messidor an III, 18 Juillet 1795.

<sup>2</sup> *Moniteur* du 14 Thermidor 1795, p. 1266.

ouverture de Heller..., un hymne dithyrambique sur la conjuration de Robespierre et la Révolution du 9 Thermidor, paroles de Rouget de Lisle, auteur du *Chant des Marseillois*. »<sup>1</sup>

1796

Dans les *Mémoires* du Conventionnel Barrère, publiés par MM. Carnot et David (d'Angers), au sujet de l'exécution de *La Marseillaise* à l'Opéra, on lit :

« Sur ce théâtre pompeux, où tous les arts se disputent le privilège de séduire, et dont on devrait plus souvent tourner les séductions au profit de l'esprit public, tout-à-coup un artiste, à la voix mâle et sonore, entonne l'*Hymne des Marseillois*; le chœur répète avec lui le refrain belliqueux; les citoyens transportés mêlent leurs voix à ceux du chœur; les applaudissemens, les cris de : *Vive la République!* éclatent de toutes parts. Il faut, après chaque couplet, attendre que l'ivresse qu'il a excitée permette de commencer le couplet qui suit.

« Rappelons-nous surtout — et puissions-nous ne pas l'oublier! — quel fut, en une si nombreuse assemblée, l'effet magique de cette invocation religieuse, lorsque, se précipitant à genoux et ralentissant le mouvement de la musique, le coryphée et le chœur chantèrent avec l'émotion du sentiment :

Amour sacré de la patrie,  
Conduis, soutiens nos bras vengeurs;  
Liberté, liberté chérie,  
Combats avec tes défenseurs! ....

<sup>1</sup> *Moniteur* du 14 Thermidor, 1795 (1<sup>er</sup> Août).

« Au parterre, dans les loges, les spectateurs aussi étoient à genoux; de douces larmes couloient de tous les yeux; les femmes, et, à leur exemple, les enfants, levoient les mains au ciel; tous les cœurs étoient d'accord et sembloient se pénétrer à l'envi de l'amour de la patrie .....

« ..... Rouget de Lisle a donc eu raison de choisir pour épigraphe l'*Exegi monumentum* d'Horace. Oui, son hymne est un monument qui honore sa mémoire et qui vivra dans le souvenir des hommes, aussi longtemps que les immortelles journées de la guerre de la liberté. »<sup>1</sup>

1<sup>er</sup> VENDÉMAIRE AN V — 1797

Proclamation faite au Champ-de-Mars, le 1<sup>er</sup> Vendémiaire an V, anniversaire de la République, conformément à l'arrêté du Directoire.

Ministère de l'intérieur,

« Si de tout temps la nation françoise a su vaincre, de tout temps elle a su chanter ses victoires.

« Voici les noms des poètes et compositeurs qui ont contribué à l'ornement des fêtes nationales depuis la conquête de la liberté et auxquels la nation adresse un tribut de reconnaissance :

« Au premier rang marchent le représentant du peuple Marie-Joseph Chénier;

<sup>1</sup> Dans les *Essais en vers et en prose*, publiés par Rouget de Lisle en 1796, *La Marseillaise* porte ce titre :

« Le *Chant des Combats*, vulgairement l'*Hymne des Marseillois* — Aux *Mânes de Sylvain Bailly, premier maire de Paris* — *Exegi monumentum* (Horace, Ode XXIV, liv. III). Strasbourg, jour de la proclamation de la « guerre. »

« Le citoyen Lebrun, membre de l'Institut national des arts et des sciences ;

« Le citoyen Desorgues..... et le citoyen Compigny (Coupigny)..... ;

« Enfin le citoyen Rouget de Lisle, le véritable Tyrtée français, par l'influence de son chant marseillois, dont il est le poète et le compositeur tout ensemble, qui a valu tant de victoires à la République, chant si cher à nos soldats, et qui sait encore forcer les ennemis même à le craindre à la fois et à le chanter. »<sup>1</sup>

#### PASSAGE DU MONT SAINT-BERNARD

L'abbé de Montgaillard, en racontant le passage du Mont Saint-Bernard, rapporte que les troupes exténuées menaçaient de s'arrêter dans le transport des canons. Soudain la musique joue *La Marseillaise*, et les troupiers, animés d'une nouvelle ardeur, franchissent les défilés, traînant, portant les pièces d'artillerie.

1830

*La Marseillaise* est merveilleusement chantée par Nourrit.

1830

Citons un trait peu connu de la vie de Béranger, trait qui est intimement lié à l'histoire de *La Marseillaise*. Béranger, comme on le sait, était un des meilleurs amis de Rouget de l'Isle.

La gêne où vivait en 1830 l'auteur de *La Marseillaise* lui causa tant de chagrin qu'il se décida — lui qui n'avait

<sup>1</sup> *Moniteur* du 16 Vendémiaire an V (7 Octobre 1797).

jamais rien demandé — à solliciter auprès de Louis-Philippe une pension pour Rouget de l'Isle.

Cette pension fut accordée à Rouget de l'Isle, en même temps que la croix de la Légion d'honneur.

Béranger trouva une façon très délicate d'annoncer la bonne nouvelle à son ami.

— Ta *Marseillaise*, lui dit-il, vient d'être reconnue d'utilité publique et, à ce titre, subventionnée.

Le chansonnier populaire, comme on voit, était un homme de cœur doublé d'un homme d'esprit.

1840

*La Marseillaise*, chantée au Cirque Olympique, dans la *Révolution Française* de Ferdinand Laloue et Fabrice Labrousse, y produit un enthousiasme indescriptible.

1848

*La Marseillaise* est dite d'une manière sublime par Rachel.

1879

*La Marseillaise*, chant national en 1879 :

Le 25 Janvier 1878, MM. Talandier et autres députés proposent à la Chambre un projet de loi tendant à ce que LA MARSEILLAISE soit décrétée *Chant National*. Le texte du projet paraît à l'*Officiel*, le 4 Février. A l'*Officiel*, le 5 Mai 1879, paraît un rapport de M. Eugène Durand, tendant au rejet de la prise en considération. M. Durand rappelle qu'un décret du 26 Messidor an III a attribué à *La Marseillaise* le caractère de Chant national. Ce décret n'est pas abrogé. La proposition est donc sans objet.

Le 14 Février, séance de la Chambre des députés, dans laquelle M. Barodet déclare, au nom des signataires de la proposition, la retirer, si toutefois le ministre de la guerre donne l'assurance que le décret sera exécuté.

M. le général Gresley, ministre de la guerre, fait la déclaration suivante : « Il ne peut entrer dans ma pensée, comme ministre de la guerre, de m'opposer à l'exécution d'un décret. J'appliquerai donc le décret du 26 Messidor an III dans toutes les circonstances où il y aura lieu de l'appliquer. »

La discussion est close sur cette déclaration et après un vif incident entre M. le président et M. de la Rochefoucauld.<sup>1</sup>

1880

La fête du 14 Juillet 1880 et *La Marseillaise* :

A la grande solennité patriotique que la France vient de célébrer le jour anniversaire de la prise de la Bastille, le 14 Juillet 1880, c'est le chant de *La Marseillaise* qui a eu les plus beaux succès de la journée. Partout elle a été entonnée avec enthousiasme; les musiques militaires et civiles l'ont répétée.

Mais c'est surtout à la réception, au tribunal de commerce de Paris, des délégués des municipalités de France par le Conseil municipal de la capitale, que *La Marseillaise* a été la lionne de la soirée.

Le monument était splendidement illuminé et décoré. M. Cernesson présidait. *La Marseillaise* a été admirable-

<sup>1</sup> Officiel, du 15 Février 1879.

ment chantée par M. Bourdoursque, du Grand-Opéra. Que dis-je chantée? Il ne l'a pas seulement fait entendre de sa voix superbe et sympathique; il l'a jouée d'une manière charmante, tenant de sa main ferme le drapeau tricolore, et des bravos enthousiastes ont accueilli l'artiste. Toute l'assistance, pleine d'entrain et d'émotion, a repris en chœur l'hymne national de la France.

18 MARS 1880

Leçon au Conservatoire de musique de Paris, par le professeur d'histoire générale de la musique, M. L. A. Bourgault-Ducoudray, consacrée aux *Chants nationaux pendant la Révolution*.

*La Marseillaise* a tenu une grande place dans cette savante leçon du savant professeur.

Nous avons sous les yeux deux lettres que M. Bourgault-Ducoudray a écrites à ce sujet à M. Maurice Thiébault, dont nous avons parlé dans cet ouvrage.

L'une de ces lettres lui demande des renseignements précis sur l'édition originale de *La Marseillaise* (14 Mars), l'autre le remercie de ces « précieux renseignements » dont le professeur a fait part à « ses auditeurs du Conservatoire. » — « Grâce à M. Thiébault, la leçon de M. Bourgault a présenté un attrait tout particulier. » (Lettre du 19 Mars 1880).

FÊTES DE CHERBOURG, 9 AOUT 1880

On lit dans le *Figaro* (10 Août) : « M. Grévy est devenu populaire en se promenant à pied et en causant avec les ouvriers du port.

« Quant à Gambetta, son triomphe est complet.

« A 10 heures du soir, passait un grand char avec une cinquantaine de jeunes filles vêtues en grecques et en romaines tricolores et chantant LA MARSEILLAISE : *Ils viennent jusque dans nos bras ! — Nous entrerons dans la carrière. — On nous a dit soyez esclaves, nous avons dit soyons soldats !*

« Cinquante fillettes de 16 ans ! C'était plein de gaîté ! »



## LE MONUMENT DE ROUGET DE L'ISLE

Enfin, voici venue l'heure suprême de la réparation ! Rouget de l'Isle aura son monument. Son monument ! Ce sont trois monuments qui devraient être élevés à la mémoire du poète-compositeur. Un dans sa ville natale, un dans la ville, hélas ! où a été créé son chef-d'œuvre, un dans la ville qui possède le précieux dépôt des restes mortels de l'immortel génie.

Dans le *Siècle* du 26 Juillet 1880, on lit :

« C'est à Choisy-le-Roi que reposent, depuis quarante-quatre ans, les cendres de Rouget de l'Isle. Sur son tombeau on lit :

« QUAND LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, EN 1792, EUT A  
« COMBATTRE LES ROIS, IL LUI DONNA POUR VAINCRE, LE CHANT  
« DE LA MARSEILLAISE. »

« Choisy-le-Roi, sa ville adoptive, où il passa les dernières années de sa vie, a déjà élevé un monument sur sa tombe ; mais elle estime qu'il faut à l'auteur de notre Hymne national quelque chose de plus digne de sa renommée, et elle propose d'élever sur une de ses places une statue à la mémoire de Rouget de l'Isle.

« Le Conseil municipal de Choisy-le-Roi a voté 2,000 francs; une première collecte a produit une somme égale; le Conseil municipal de Paris a voté 1,000 francs, et le général Farre, ministre de la guerre, s'est empressé de s'associer à cet hommage patriotique en promettant le bronze nécessaire à la fonte de la statue. »

Les membres du bureau du comité sont :

MM.

Benjamin Raspail, député, *président*;

Le général Chanal, député, *vice-président*;

Lecomte, député, *secrétaire*;

Stempfel, de Choisy-le-Roi, *secrétaire-adjoint*;

Margaine et Lisbonne, députés; Gaillot, Mestais,

Tanguy, Tronchon, conseillers municipaux de  
Choisy-le-Roi, *membres*;

Fourcherand, à Thiais, *trésorier*.

Honneur au Conseil municipal de Choisy pour cette  
patriotique initiative!



## VII.

# BIBLIOGRAPHIE



## BIBLIOGRAPHIE

- La Vérité sur la Paternité de la Marseillaise*, par A. ROUGET DE LISLE. Paris. 1865. In-folio.
- « *Peuple Français, peuple de Frères!* » Manuscrit avec musique, sans date, écrit de la main de ROUGET DE LISLE (Note de M. HEITZ).
- Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, dédié au maréchal Luckner. Strasbourg, Dannbach. Edition originale de la Marseillaise.
- La France Musicale*. 23 Octobre et 6 Novembre 1864 (2 articles de A. ROUGET DE LISLE).
- Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* (article de l'abbé VALENTIN DUFOUR).
- Bulletin de la Société d'émulation du Jura*. 1837.
- Le Temps*. 12 Août 1830.
- L. SPACH. *Notice sur Frédéric de Dietrich*. 1857.
- Journal des Départements méridionaux et des Débats des Amis de la Constitution*.
- A. FAVRE. *Histoire de Marseille*. 1829.
- Molière Musicien*, par CASTIL-BLAZE. 1852.
- La Trompette du Père Duchesne*, N° 67. 23 Juillet 1793.
- Chronique de Paris*, N° 253. 27 Août 1793.
- BUCHEZ et ROUX. *Histoire parlementaire de la Révolution Française*. 1835. Tome XVIII.
- Gazette Musicale de Leipzig*. 19 Janvier 1848.
- CHRISTIAN. *Gazette Musicale de Leipzig*. 1798—1799.
- GERBER. *Dictionnaire biographique des Musiciens*. 1812.
- Dr G. C. GROSHEIM. *Fragments historiques sur la Musique*. Mayence. 1832.
- REICHARDT. *Ernst Ortlepp, Anthologie Musicale*. Stuttgart, 1841. Tome XII.



- Revue et Gazette Musicale.* 26 Mars, 9 et 16 Avril 1848, 19 Juillet 1863, 2 et 16 Août 1863.
- Histoire du Temps passé.* Octobre 1792. Tome III.
- Courrier de Strasbourg* (articles Laveaux). 1792.
- Archives parlementaires de la Révolution.* 1795.
- GRÉTRY. *Mémoires.* 1797. Tome III.
- De l'Opéra en France.* Tome I<sup>er</sup>.
- Le Monde Illustré.* 11 Juin et 16 Juillet 1859, 8 Août 1863.
- Le Charivari.* 24 Juillet 1863.
- Gazette de Cologne.* 24 Avril 1861.
- Die Gartenlaube.* 1861.
- Presse Théâtrale.* 5 Mai 1861.
- Le Ménestrel.* Mai 1861.
- FÉTIS. *Biographie universelle des Musiciens.*
- Lettre de Fétis à M. Georges Kastner.* 27 Octobre 1864.
- QUINET. Article sur la Marseillaise.
- LAMARTINE. Article sur la Marseillaise, dans l'histoire des Girondins.
- Gazette Anecdotique.* 31 Janvier 1878, 28 Février 1878, 30 Juin 1878.
- Lithographie Simon*, exécutée pour la Fête du 16 Avril 1848.
- Courrier du Bas-Rhin.* 4 Mai 1848, 30 Juin, 7 Juillet, 12 Juillet, 27 Septembre 1863; 10 Novembre 1864.
- PITON. *Strasbourg Illustré.* 2 vol. in-4<sup>o</sup>.
- Le Figaro.* 1879. Articles sur la Marseillaise.
- Le Temps.* 1879. Articles sur la Marseillaise.
- La Gazette de France.* Articles sur la Marseillaise.
- L'Univers.* Articles sur la Marseillaise.
- La République Française.* Articles sur la Marseillaise.
- Le Journal Officiel.* Décret adoptant la Marseillaise comme Chant national français.
- Le Journal des Débats.* Articles sur la Marseillaise.
- L'Union.* Articles sur la Marseillaise.
- CORNÈDE DE MIRAMONT. *Biographie de Rouget de Lisle.* Paris. 1842. In-8<sup>o</sup>.
- FÉLIX PIAT. *La Marseillaise*, avec une Notice littéraire sur Rouget de Lisle. Paris. 1842. In-8<sup>o</sup>.
- FRÉDÉRIC DE SEZANNE. *Rouget de Lisle et la Marseillaise.* Paris. Édition illustrée.
- P. M. GONON. *Suppression du dernier couplet de la Marseillaise et captivité de Rouget de Lisle, en 1793.* Lyon. 1848. In-8<sup>o</sup>.

## TABLE DES MATIÈRES



## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
<i>Avis des Editeurs</i> .....	5
I. — <b>La Marseillaise. Paroles et Musique</b> .....	13
II. — <b>Histoire de la Marseillaise</b> .....	19
La Création de la Marseillaise .....	25
L'Idée première de la Marseillaise .....	35
Rouget de l'Isle et la Marseillaise .....	36
Propagation de la Marseillaise.....	41
Ourliac et la Marseillaise.....	50
Rue de la Marseillaise à Strasbourg.....	51
A. Boucher et la Marseillaise .....	52
Le Tableau de Pils et la Marseillaise.....	54
Gustave Doré et la Marseillaise .....	62
Les Conflits et la Marseillaise .....	65
Évêque et Marseillaise .....	67
Le « <i>XIX<sup>e</sup> Siècle</i> » et la Marseillaise.....	71
La Marseillaise dans la Méditerranée.....	74
Rouget de l'Isle, poète gracieux. ....	75
III. — <b>Contestations sur la Paternité de la Marseillaise</b> .....	77
C. Mascllet et la Marseillaise.....	94
Le baron de Schauenbourg et la Marseillaise .....	97
M <sup>me</sup> de Dietrich et la Marseillaise .....	100
M. Maurice Thiébault et la Marseillaise .....	103
IV. — <b>La Marseillaise appréciée par les grands écrivains</b> .....	105
La fin de Rouget de l'Isle .....	127

	PAGES
Hymne à la Liberté.....	130
Les Demeures de Rouget de l'Isle en Alsace.....	133
Cent mille voix chantant la Marseillaise.....	138
V. — <b>Imitations et Parodies de la Marseillaise</b> .....	147
Un Chant scolaire en 1792.....	149
Couplets ajoutés à la Marseillaise.....	153
Eloge de Thionville et de Lille.....	155
La Marseillaise des Polonais.....	157
Une nouvelle Marseillaise.....	160
La Marseillaise des Femmes.....	162
VI. — <b>Notices chronologiques sur la Marseillaise</b> .....	165
Le Monument de Rouget de Lisle.....	191
VII. — <b>Bibliographie de la Marseillaise</b> .....	193
<b>Table des Matières</b> .....	199
<i>Gravures de la Marseillaise et de son auteur</i>	



## CATALOGUE

DES

### OUVRAGES RELATIFS A L'ALSACE

EN VENTE

CHEZ HAGEMANN ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

135, Grand'Rue, à Strasbourg

*Armoiries d'Alsace.* — Tableau chromolithographique mesurant 55 sur 65 centimètres, représentant les principales armoiries des villes, bourgs et villages d'Alsace. Strasbourg, 1878. Prix..... 10 fr.

*Armorial de la généralité d'Alsace*; recueil officiel dressé par les ordres de Louis XIV et publié pour la première fois par A. de Barthélemy. Colmar, 1861, 1 vol. in-8<sup>o</sup>..... 3 fr. 50

BAQUOL et RISTELHUBER. — *L'Alsace ancienne et moderne*, dictionnaire topographique, historique et statistique des départements du Haut- et du Bas-Rhin, par Baquol; 3<sup>me</sup> édition, entièrement refondue par Ristelhuber.  
Broché..... 10 fr.  
Relié en demi-chagrin..... 14 fr.

*(Cet ouvrage forme un fort volume in-8<sup>o</sup>, accompagné de 114 armoiries tirées en couleur, de 100 facsimiles de monnaies, de 2 petites cartes de Speckle de 1576, d'une carte de la province d'Alsace de 1790, de 2 nouvelles cartes des départements du Haut- et du Bas-Rhin, et d'une planche représentant l'ancienne bannière de Strasbourg, reproduite en or et en couleur.)*

BAYER (Aug. de). — *La Cathédrale de Strasbourg* en XI pl. lith. Paris, s. d.  
In-fol. .... 6 fr.  
*(Quelques exemplaires seulement.)*

*Cathédrale de Strasbourg et ses détails*, mesurés et dessinés par Andr. Friederich.  
16 pl. in-fol., lith., avec texte français et allemand ..... 15 fr.  
*(Nouv. tirage de 25 exempl. seulement, numérotés à la presse.)*

- Documents historiques concernant Sainte-Marie-aux-Mines. Côté d'Alsace. (Markirch.)*  
Strasbourg, 1879. 1 vol. in-8° ..... 10 fr.  
(Tiré à 150 exemplaires.)
- GUERBER (l'abbé). — *Essai sur les vitraux de la Cathédrale de Strasbourg.*  
Strasbourg, 1848. 1 vol. in-8°, avec 4 planches dessinées par Bapt. Petit-  
Gérard, lithochromées par E. Simon .. 2 fr.
- GYSS (l'abbé). — *Histoire de la ville d'Obernai* et de ses rapports avec les autres  
villes ci-devant impériales d'Alsace. Strasbourg, 1869, 2 volumes in-8°,  
au lieu de 12 fr. .... 6 fr.
- *Der Odilienberg.* Legende, Geschichte und Denkmäler, mit einem topograph.  
Plan des Odilienbergs. Rixheim, 1874. 1 vol. in-8° ..... 4 fr.
- HAGEMANN (Emile). — *Les Ambassadeurs alsaciens à l'étranger et les Ambassa-  
deurs étrangers en Alsace.* 1 vol. in-12, elzévir (de la grande Collection alsac-  
ienne)..... 6 fr.
- *Les Aventures de la comtesse de Guebriant*, ambassadeur en Pologne, gouver-  
neur de Brisach, première dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse.  
Brochure in-8°..... 1 fr. 25
- HANAUER (l'abbé). — *Les Constitutions des campagnes de l'Alsace au moyen-âge*,  
recueil de documents inédits. Strasbourg, 1863. 1 vol. in-8°, broché.. 6 fr.
- *Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne.* Tome I : les monnaies ;  
tome II : denrées et salaires. Strasbourg, 1876 et 1878. 2 vol. in-8° ... 18 fr.  
(Ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)
- Hans (der) im Schnokeloch*, 8 planches et titre photolith, d'après les dessins de  
Em. Schweitzer. Texte par Ad. Stœber, avec une notice par Le Roy de  
Sainte-Croix. Strasbourg, 1880. 1 album in-4°, broché..... 6 fr.
- HOLLAR (Wenzel). — *Jahreszeiten als Strassburger Ansichten*, zu Strassburg bey  
Jac. von der Heyden, Quatre vues de Strasbourg reproduites en photolith.  
Strasbourg, 1879 ..... 3 fr.  
(Tiré à 100 exemplaires.)
- *Turris et Aedes Ecclesiae Cathedralis Argentinsensis*, a° 1645. Belle Cathédrale  
reproduite en photolith. Strasbourg, 1879. .... 1 fr. 50  
(Tiré à 50 exemplaires.)
- HUNCKLER (Th. F. X.). — *Geschichte der Stadt Colmar und der umliegenden  
Gegend*, mit einem Plan der Stadt Colmar. Colmar, 1838, 1 vol. in-12 2 fr. 50
- LALLEMAND. — *Les Paysans badois.* Strasbourg, 1860. 1 vol. in-4°, avec  
16 planches de costumes coloriés, des vignettes et une carte ..... 10 fr.
- LE ROY DE SAINTE-CROIX. — *L'Alsace en fête* sous la domination des Louis  
de France. 1 vol. in-4° de 212 pages, sur beau papier, broché ..... 15 fr.  
Relié en maroquin plein, fers spéciaux ..... 35 fr.

- LE ROY DE SAINTE-CROIX. — *Représentation des fêtes données par la ville  
de Strasbourg* pour la convalescence du Roi, à l'entrée et pendant le séjour  
de Sa Majesté dans cette ville (1744), inventé, dessiné et dirigé par J. M.  
Weiss, graveur de la ville de Strasbourg. Reproduction in-4° par la photogra-  
vure, 18 pages de texte avec 13 photogravures ; accompagné de *l'Alsace en  
fête* sous la domination des Louis de France. 1 vol. in-4° de 245 pages, sur  
beau papier, broché ..... 35 fr.  
Sur papier de luxe, broché..... 50 fr.  
La reliure en maroquin plein, avec fers spéciaux, d'après la reliure primitive  
Fasdeloup, en sus ..... 20 fr.
- *L'Alsace en fête*, ou Histoire et description des fêtes, solennités, réjouissances et  
cérémonies religieuses, civiles et militaires, publiques et privées, en Alsace.  
4 volumes, grand in-8°..... 50 fr.
- *L'Alsacien qui rit, boit et chante*, ou Recueil de chansons, d'anecdotes, de bons  
mots, de propos de table de l'Alsace. 1 vol. in-18, elzévir (de la petite collec-  
tion alsacienne) ..... 3 fr.
- *Promenade historico-humoristique dans la ville de Strasbourg et aux environs.* 1 vol  
in-12 (même collection) ..... 3 fr.
- *Description des fêtes qui ont eu lieu en Alsace en 1848* pour le deuxième anniver-  
saire centenaire de la réunion de l'Alsace à la France. 1 vol. in-12 (même  
collection) ..... 3 fr.
- *Visites en Alsace d'étrangers illustres.* 1 vol. in-12 (même collection).... 3 fr.
- *Les Médailles alsaciennes au point de vue historique.* 1 vol. in-12 (même collec-  
tion)..... 3 fr.
- *Les quatre Cardinaux de Rohan, évêques de Strasbourg.* 1 vol. grand in-8° (même  
collection)..... 3 fr.
- *Le Terrible Jean de Wert, le fameux prisonnier de Rheinfeld.* 1 vol. grand in-8°  
(même collection) ..... 3 fr.
- *Les Éléments déchainés en Alsace.* 1 vol. grand in-8° (même collection).. 4 fr.
- *Les Corporations d'arts et métiers en Alsace.* 1 vol. grand in-8° (même collec-  
tion) ..... 5 fr.
- MOSSMANN (X.). — *Chronique des dominicains de Guebwiller*, texte allemand.  
Guebwiller, 1844. 1 vol. in-8°..... 4 fr.
- MULLER. — *Le Magistrat de la ville de Strasbourg*, les Stettmeisters et Am-  
meisters de 1674 à 1790, les prêteurs royaux de 1685 à 1790, et notice généa-  
logique des familles de l'ancienne noblesse d'Alsace, depuis la fin du XVII<sup>e</sup>  
siècle. Strasbourg, 1862. 1 vol. in-12 ..... 5 fr.  
(Quelques exemplaires seulement.)
- PITON (Fréd.). — *La Cathédrale de Strasbourg.* Strasbourg, 1861. 1 vol. in-8°,  
illustré de 3 photographies et de 7 lithographies ..... 3 fr. 50

- RAVENÈZ. — *Annales des dominicains de Colmar*, publ. en MDCXXIV par Ursteis, trad., comm. et augm. par L. W. Ravenèz. Colmar, s. d. Br. in-8° . . . 1 fr.
- RIGAUT (A.). — *Description et statistique agricole du canton de Wissembourg*. Topographie et aperçu historique de chaque commune; usages locaux qui y sont en vigueur. Strasbourg, 1860. 1 vol. gr. in-8° . . . . . 3 fr.  
(Ouvrage couronné par la Société impériale et centrale d'agriculture, ainsi que par l'Académie centrale agricole de Paris, et dont il ne reste plus qu'un petit nombre d'exemplaires.)
- RING (Max. de). — *Tombes celtiques de l'Alsace*. Nouvelle suite de mémoires, Strasbourg, 1865. In-fol., br., avec planches . . . . . 15 fr.
- *Tombes celtiques de l'Alsace*. Résumé historique sur ces monuments. Strasbourg, 1870. In-fol., br., avec planches . . . . . 6 fr.
- *Mémoires sur les établissements romains du Rhin et du Danube*. Paris, 1852. 2 vol. in-8°, br., avec une carte . . . . . 5 fr.
- *Histoire des Germains depuis les temps les plus reculés jusqu'à Charlemagne*. Strasbourg, 1850. 1 vol. in-8°, broché, avec une carte . . . . . 2 fr.
- *Histoire des peuples opiques*. Paris, 1859. 1 vol. in-8°, br. . . . . 2 fr.
- *Le Pèlerinage de Marienthal en Alsace*. Strasbourg, 1848. In-12, broché. 1 fr.
- *Quelques mots sur les légendes de saint Georges*. Strasbourg, 1850. In-8°, br., avec 1 planche . . . . . 25 c.
- *Du Surnom de Cautopates donné à Mithra*. Paris, 1863. In-8°, broché . . 25 c.  
(Il ne reste que quelques exemplaires de ces ouvrages.)
- Ritus depositionis. Argentorati apud Petrum Aubry. 1646. 1 vol. in-8° . . . . 30 fr.  
(Reproduction photolithographique de cet ouvrage, rare et curieux, composé d'un texte de 56 pages et de 23 planches.)
- ROTHMULLER. — *Musée historique et pittoresque de l'Alsace, Haut-Rhin*. Texte de MM. L. Levraut, de Morville et X. Mossmann. Colmar, 1863. 1 vol. in-4°, avec 125 planches . . . . . 45 fr.  
(Quelques exemplaires seulement.)
- SCHNÉEGANS. — *L'Église de Saint-Thomas à Strasbourg et ses monuments*, essai historique et descriptif composé d'après les sources originales. Strasbourg, 1842. 1 vol. in-8°, avec 5 gravures . . . . . 1 fr. 50
- SCHÖPFLIN. — *Histoire d'Alsace*, traduction abrégée de Schœpflin, par Chauffour. Strasbourg, 1825—1829. 4 vol. in-12 . . . . . 5 fr.
- SILBERMANN. — *Beschreibung von Hohenburg oder dem Sanct-Odilienberg, sammt umliegender Gegend*. Neue Auflage besorgt von Strobel. Strasbourg, 1835. 1 vol. in-8°, avec atlas de 24 planches, in-4° . . . . . 3 fr. 50
- SPACH. — *Lettres sur les archives départementales du Bas-Rhin*. Strasbourg, 1862. 1 vol. grand in-8° . . . . . 2 fr. 50

- Speculum cornelianum*. In sich haltent: Viel artiger Figuren, betreffend das Leben eines vermeynden Studenten, sampt andern lehrhaften Vorbildungen. Jetzt auff's neue mit vielen schönen Kupferstichen, sampt der Beschreibung desz Lebens Corneli Relegati vermehrt vnd gebessert. Anno 1618.
- Pugilus facetiarum iconographicarum* in Studiosorum potissimum gratiam ex proprijs eorumdem Albis desumptarum; etiam primum hac forma editarum 1608. Allerhand kurtzweilige Stücklein, allen Studenten fürnemblich zu lieb auss Ihren eigenen Stambüchern zusammen gelesen und in dise Form gebracht zu Strassburg.
- Stambuch der jungen Gesellen*, oder Handtbuch mit sonderlichem vleis zusammen gebracht, und mit schönen Kupferstichen geziert. Anno 1617.  
(Ces ouvrages, qui ont un intérêt tout spécial pour l'Alsace, ont été reproduits en 1 volume, par la photolithographie, et contiennent 120 gravures, 2 titres et 6 pages de texte.)  
Tiré à 50 exemplaires seulement. Prix . . . . . 100 fr.
- STCEBER (Aug.). — *Elsässisches Sagenbuch*. Strasbourg, 1842. 1 gr. vol. in-8°, avec un atlas de 12 gravures in-4° . . . . . 8 fr.
- Ce même ouvrage, sans gravures . . . . . 5 fr.  
(Quelques exemplaires seulement.)
- *Elsässisches Volksbüchlein*. Strasbourg, 1842. Br., in-8° . . . . . 1 fr. 25
- STRAUB (l'abbé). — *Analyse des vitraux de l'ancienne collégiale de Haslach et de l'ancienne abbaye de Walbourg*. Caen, 1860. Br., in-8° . . . . . 2 fr.
- *Un Mot sur l'ancien mobilier d'église en Alsace*, suivi d'une note sur les peintures murales en Alsace et sur les monuments les plus remarquables du moyen-âge, etc. Caen, 1860. Br., in-8° . . . . . 2 fr.
- WEISS (J.-M.). — *Représentation des fêtes données par la ville de Strasbourg pour la convalescence du roi, à l'entrée et pendant le séjour de Sa Majesté dans cette ville*. Strasbourg, 1744.  
(Reproduction par la photogravure en 1 volume in-4°, 18 pages de texte, avec 13 planches gravées.)  
Prix: broché . . . . . 25 fr.  
Relié en maroquin plein, fers spéciaux, d'après la reliure primitive Padeloup . . . . . 45 fr.
- Wunderseltzame Malerei*, erfunden durch drei Franciscaner Mönchen zu Hagenau, im Monat September 1653. Nach der Original-Ausgabe von 1653 abgedruckt. Strasbourg, s. d. In-4°, broché, avec un frontispice gravé . . . . . 4 fr.  
(Il reste encore quelques exemplaires sur papier vélin, à 7 fr. l'exemplaire.)

## OUVRAGES

SORTANT DES PRESSES DE M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> JUNG

à Colmar

- BRUNNER (l'abbé L.). — *Jacques Baldé, le grand poète de l'Alsace*. 1 brochure in-8<sup>o</sup> ..... 50 c.
- DURWELL (D<sup>r</sup> Eug.) — *Aperçu géologique du canton de Guebwiller*, accompagné d'une carte géologique du canton. 1 vol. in-8<sup>o</sup> ..... 3 fr.
- FRANTZ (G.). — *La Dame de Hungerstein*, fragment de l'histoire de Guebwiller. Broch. in-8<sup>o</sup> ..... 50 c.
- GRAD (Ch.). — *Heimathskunde. Schilderungen aus Elsass über Land und Leute*. 1 vol. in-8<sup>o</sup>, 1878 ..... 3 fr. 75
- INGOLD (A.). — *Dunelbach-Hunelbach*, légende alsacienne, brochure petit in-8<sup>o</sup> ..... 50 c.
- MERCKLEN (l'abbé P. A.). — *L'Abbé Charles Martin*, premier directeur du Gymnase catholique de Colmar. Sa vie et ses œuvres, avec une préface de M. l'abbé J. Guthlin. Édition ornée d'un portrait photographié. 1 volume in-12 ..... 3 fr. 75
- MOSSMANN (X.). — *Recherches sur la constitution de la Commune à Colmar*. Un beau volume grand in-8<sup>o</sup>, en caractères elzéviens, sur papier teinté. 4 fr.
- *Notes et Documents tirés des archives de Colmar*. 1 fort vol. in-8<sup>o</sup> ..... 6 fr.
- *Les Origines du Théâtre de Colmar*. 1 plaquette in-8<sup>o</sup> sur papier teinté. 60 c.
- REUSS (Rod.). — *Ausführliche Beschreibung von der Stadt Strassburg*, darinnen klärlich enthalten wo, wie und welcher Gestalt selbige entspringt. Chronique strasbourgeoise de 1672 à 1684, publiée pour la première fois avec un extrait du mémorial de Reisseisen, par Rod. Reuss. 1 vol. in-8<sup>o</sup> ..... 3 fr.
- SÉE (Jul.). — *Hans Stoltz's Vrsprung und Anfang der Statt Gebweyler*. Sagen und Tagebuch eines Bürgers von Gebweyler zur Zeit des Bauernkrieges. Publié avec une préface et des notes par Julien Sée. 1 vol. in-8<sup>o</sup> ..... 2 fr. 50
- *Johan Joner's Notanda*. Tägliche Notizen eines Stettmeisters von Colmar zur Zeit Ludwig's XIV. (1698—1705.) Publié avec une préface et des notes par Julien Sée. 1 vol. in-8<sup>o</sup> ..... 3 fr.

- SÉE (Jul.). — *Ambrosii Müller's Stamm- und Zeitbuch*. Hauschronik eines Bürgers von Colmar zur Zeit Ludwig's XIV. (1698—1705.) Publié avec une préface et des notes par Julien Sée. 1 vol. in-8<sup>o</sup> ..... 2 fr. 50
- *Dominicus Schmutz*. Hausbuch eines Bürgers von Colmar (1714—1800), mit autobiographischen Notizen. Publié avec une préface et des notes par Julien Sée. 1 fort vol. in-8<sup>o</sup> ..... 4 fr.
- *Beschreibung der Belager- und Einnahme der Statt Colmar durch die Schweden* (1632). Publié avec une préface et des notes par Julien Sée. 1 vol. in-8<sup>o</sup>.



Achévé d'imprimer  
*CHEZ VEUVE BADER ET C<sup>ie</sup>*  
A MULHOUSE  
POUR LE COMPTE DE HAGEMANN & C<sup>ie</sup>  
*Editeurs à Strasbourg*



Vient de paraître :

	FRANCS
1 <sup>o</sup> <i>L'Alsace en fête sous la domination des Louis de France</i> , par LE ROY DE SAINTE-CROIX; 1 vol. in-4 <sup>o</sup> de 212 pages, sur papier fort, imprimé en deux couleurs, prix.....	15
Le même ouvrage, sur papier de Hollande.....	30
2 <sup>o</sup> <i>La Représentation des fêtes données par la ville de Strasbourg pour la convalescence du roi, à l'entrée et pendant le séjour de Sa Majesté dans cette ville, etc.</i> , par J. M. WEISS, graveur de la ville de Strasbourg. — Reproduction in-4 <sup>o</sup> en photogravure de ce grand ouvrage.....	25
3 <sup>o</sup> Les deux ouvrages précédents réunis en un seul volume.....	35
Le même sur papier de Hollande.....	50
Reiure de chacun des ouvrages précédents, en maroquin plein, fers spéciaux, d'après la reliure primitive Padeloup, en sus.....	20
<i>Les Dames d'Alsace devant l'Histoire, la Religion, la Patrie, la Littérature et les Arts</i> , par LE ROY DE SAINTE-CROIX; 1 volume, in-12, elzévir (de la <i>Petite Collection alsacienne</i> ).....	3
Le même sur papier de Hollande.....	6
<i>L'Alsacien qui rit, boit et chante</i> , par le même, 1 vol. in-12 (même Collection).....	3
<i>Description des fêtes qui ont eu lieu en Alsace en 1848 pour le deuxième Anniversaire séculaire de la réunion de l'Alsace à la France</i> , par le même, 1 vol. in-12 (même Collection).....	3

Pour paraître prochainement :

# L'ALSACE EN FÊTE

## HISTOIRE ET DESCRIPTION

*Fêtes, Cérémonies, Solennités, Réjouissances, Réunions, Associations et Sociétés religieuses, civiles, militaires, publiques et privées de l'Alsace*

PAR

LE ROY DE SAINTE-CROIX

4 volumes in-8<sup>o</sup>